This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06818061 5

72

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

PURCHASED FROM FUND BEQUEATHED BY

JANE DUGDALE

IN MEMORY OF HER BROTHER

RICHARD L. DUGDALE

Game — Frame

Knorr.

de hazardi Paris. 17[illegible]
tune. Frankf. 1764. 8[illegible]

L'HISTOIRE
DES
GRECS,
OU
DE CEUX QUI CORRIGENT LA FORTUNE AU JEU.

.... Quid non mortalia pectora cogis,
Auri ſacra fames? Æneïd III.

A LONDRES,

Chez NOURSE,
Et ſe trouve à Liége
Chez DESSAIN.

M. DCC. LVIII.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
92192
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1903

PRÉFACE

CE n'eſt point ici l'hiſtoire de la friponnerie. C'eſt ſeulement l'hiſtoire des fripons.

Comme l'une paroît néceſſairement liée à l'autre, j'avois d'abord formé le plan de les donner enſemble ; mais ayant fait réflexion que je reduirois tout d'un coup à la mendicité une foule d'honnêtes gens qui vivent aujourd'hui honorablement du métier de fripon, j'ai abandonné ce deſſein.

Si le public étoit une fois informé des moyens que les Grecs mettent en uſage pour tromper ceux qui jouent avec eux ; dès ce moment il n'y auroit plus de dupes.

Pour lors que deviendroit cette quantité prodigieuſe d'hommes d'épée, ces hommes à plumet, qui n'ont d'autre revenu que celui de leur ſçavoir faire au jeu ?

Que feroit ce grand nombre de gens à équipage, dont la fortune eſt fondée uniquement ſur la rejouiſſance, ou ſur un ſonnet ?

Enfin que deviendroient tant de Fem-

Gambia — France

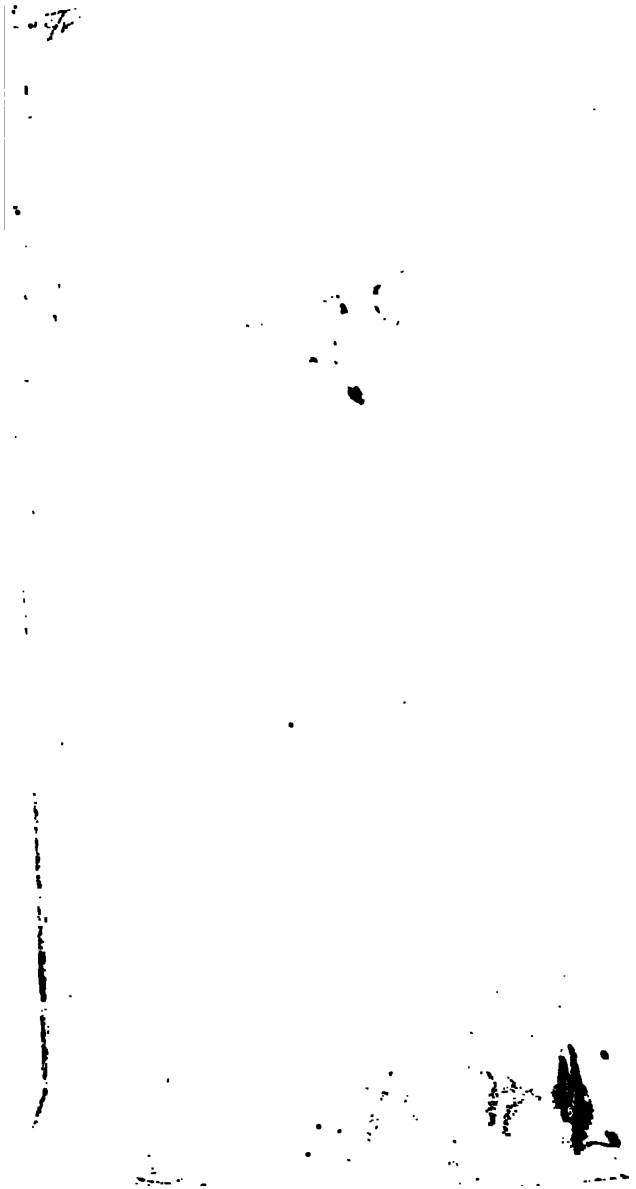

Le mouvement général qui étoit alors dans les eſprits, & l'attention des Tribunaux, & de tous les Ordres de l'Etat pour cette grande affaire, laiſſoit aux joueurs d'avantage une pleine liberté de conſcience. La Police étoit alors trop occupée des vols, des meurtres, & des aſſaſſins occaſionnés par un changement ſi bruſque & ſi peu uſité dans les Finances générales de la Monarchie, pour ne pas perdre de vue les filouteries particuliéres des joueurs. Pour le coup il y eut pour eux à la Police relâche au Théâtre.

Par une anecdote qui s'eſt trouvée dans les Archives d'un fameux Grec; on a vu que cent filoux du tems du Miſſiſſipi avoient gagné au delà de douze millions. On doit juger par cette ſomme, levée par quelques particuliers, à combien devoit monter celle de tous les joueurs enſemble. Il y eut une quantité de terres en décret, qu'ils achetérent.

La Gréce d'alors changea d'état. La plûpart de ſes membres ne paſſérent plus pour de miſérables avanturiers; ce furent des Seigneurs de place, des Poſſeſſeurs de grands Fiefs.

La plûpart méme abandonnérent le jeu pour vivre en gens d'honneur, car

c'étoit alors comme aujourd'hui, une des principales maximes de la vie civile, que lorſqu'on a fait ſa recolte par le métier de fripon, il faut le quitter pour faire l'honnête homme. Bien entendu qu'on ne doit pas ſe deſſaiſir du produit de la friponnerie.

Preſque tous ces Grecs, à la faveur de leurs terres & de leurs châteaux, ſe marierent avantageuſement dans le Royaume. La plûpart firent des alliances conſidérables dans la Nobleſſe d'épée & de robe.

Il y a apparence que c'eſt à ces mariages que nous devons tous les Grecs de de condition qui ſont aujourd'hui en France; car je crois bien que l'éducation rectifie les mœurs, mais elle ne change point le phyſique de l'homme.

Peut-être que ce n'eſt qu'à la quatriéme génération qu'une poſtérité iſſue d'un ſang Grec, peut être entiérement purgée de cette gale de la filouterie. Or comme depuis le Miſſiſſipi nous ne ſommes encore qu'à la premiére, voilà ce qui fait ſans doute que l'eſpéce exiſte en ſon entier.

Quoi qu'il en ſoit, on ne trouve point dans l'Hiſtoire de France qu'avant le regne de Louis XIV. aucun Grec fût Gentilhomme, ou qu'un Gentilhomme fût Grec.

Il y eut après le Miſſiſſipi une eſpéce de tréve dans la Gréce. Un grand nombre de joueurs s'étoient rétirés dans leurs terres, & dans les Villes de Province, où à la faveur du revenu de leur filouterie, ils faiſoient les hommes d'importance.

Comme tous ceux qui faiſoient alors du bruit dans le monde, & donnoient dans des dépenſes extravagantes, ils étoient regardés comme Miſſiſſipiens ; les Grecs furent confondus avec eux. Mais ce qui avoit le plus contribué à établir la ſuſpenſion d'armes chez les Grecs, ce fut la miſére générale qui ſuivit de près cette grande affluence de richeſſes qui avoit offuſqué tout d'un coup la France.

On ouvroit de grands yeux ſur l'indigence publique. On ſe demandoit réciproquement qu'étoient devenues ces ſommes immenſes d'or & d'argent qui avoient paru & diſparu tout à la fois. Perſonne n'avoit le ſol dans le Royaume. Il n'y avoit que quelques Actionnaires qui avoient réaliſé à tems, & qui regorgeoient d'or & d'argent ; mais ceux-ci ne formoient qu'un point imperceptible, en comparaiſon de cette foule de Citoyens qui ſe trouvoient réduits à la mendicité.

Quoiqu'on fût encore au dernier acte

de la Tragédie, on pouvoit à peine croire que cette ſanglante piéce eût été jouée.

La plûpart prenoient la ſcéne du Miſſiſſipi pour un ſonge; mais les joueurs qui étoient reſtés dans Paris, s'apperçurent bientôt que c'étoit une réalité.

La Gréce étoit donc tombée en quenouille; d'autant plus que les joueurs d'alors n'avoient aucune liaiſon enſemble, ne formant pas un corps, comme ils firent dans la ſuite.

D'ailleurs quoique les Grecs du tems du Miſſiſſipi euſſent gagné des ſommes conſidérables, leurs pratiques de filouterie étoient très imparfaites. Les talens ſupérieurs dans l'art de corriger la fortune étoient réſervés pour nos tems. Les Hôtels de Gévres & de Soiſſons *tirérent la Gréce de l'état d'engourdiſſement où elle étoit tombée, & formérent cette noble émulation qui a donné depuis tant de fripons à la France.*

Je fais donc commencer l'Hiſtoire des Grecs à cette époque, & je parcours déslors ſes différens périodes; je ſuis leurs révolutions, leur plan, leurs vues, leur marche & leur contre-marche.

Au reſte, je dois prévenir ici que les Mémoires ſur leſquels j'écris cette Hiſtoire

ſont très bons ; ils m'ont été fournis par douze Grecs des plus illuſtres de l'ordre, dont quatre avoient été condamnés aux galéres perpétuelles, les autres huit à une priſon à vie, & qui par là ayant perdu tout eſpoir de faire valoir leurs talens, n'avoient aucun intérêt de déguiſer la vérité.

*Entre pluſieurs choſes ſinguliéres, même neuves, & tout-à-fait inconnues aux Lecteurs qui ne ſont pas Grecs, dont ce livre eſt rempli ; on croira peut-être que l'établiſſement des Grecs en Republique politique & civile, ſoutenue par des loix & des réglemens, dont on trouve ici le plan, eſt une pure fiction ; que ſes Fondateurs ainſi que ſes Légiſlateurs n'ont jamais exiſté ; mais la vérité eſt que ce projet fut formé en 1728. par un fameux Grec appellé le Marquis de Mont*** de qui je tiens cette anecdote, & qui eſt mort en Hollande il n'y a pas encore deux ans.*

Il eſt vrai que je ne ſuis pas entiérement exact ſur cet établiſſement ; car ſi j'avois voulu rapporter toutes les folies & les extravagances qui furent propoſées à ce ſujet, j'en aurois rempli ſix volumes.

Je ne mets ſous les yeux du Public que les piéces les plus propres à faire

connoître le génie des filoux de ce tems-là.

Je crois bien que tous ces réglemens n'ont pas été exécutés ; mais ce dont je ſuis aſſuré, c'eſt qu'ils ont été écrits.

Quoique cette hiſtoire paroiſſe une des moins intéreſſantes qui ayent paru depuis longtems dans la Republique des Lettres, elle ne ſera peut-être pas ſi inutile qu'on pourra le préſumer d'abord.

Elle ſervira du moins à peindre nos mœurs à la poſtérité, & à apprendre aux hommes qui viendront après nous à connoître ceux qui les ont précédés.

Peut-être même que la maniére dont elle eſt écrite, pourra être de quelque utilité au ſiécle préſent. Du moins il eſt certain, que le moyen le plus propre pour corriger les hommes, eſt de jetter du ridicule ſur leurs vices.

Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que celui du jeu a beſoin aujourd'hui d'un grand correctif.

On ne trouve rien de ſemblable en nos hiſtoires anciennes. La France eſt aujourd'hui un bois plein de filoux. On ne ſauroit jouer dans preſque aucune maiſon du Royaume, ſans s'expoſer à être volé.

Les Palais des Grands ne ſont pas plus ſurs que les maiſons des plus petits

on trouvera que l'origine des Grecs eſt auſſi ancienne que le Monde ; car de tout tems les hommes ont aimé à s'approprier le bien d'autrui : c'eſt un ſentiment général.

C'eſt la ſocieté elle-même qui a fait le mal. Lorſqu'on eût établi des propriétés, & que ces propriétés eurent formé des rangs, & des honneurs, chacun voulut avoir ce qui ſeul pouvoit le diſtinguer des autres.

Les loix ont bien arrêté depuis quelques effets particuliers de ce déſordre, mais elles n'ont pas corrigé la cauſe générale.

Qu'on me paſſe en débutant ce trait d'Enthouſiaſme : c'eſt peut-être le ſeul que l'on trouvera dans ce Livre.

Politiques, Chefs du Peuple, Legiſlateurs, ne vous y trompez pas ! Le ſyſtême de ſocieté, que l'on regarde comme le chef-d'œuvre de l'eſprit humain, eſt la ſource de tous les vices, qui, ſans lui n'euſſent jamais exiſté dans le monde. Le ſeul moyen de rectifier la corruption de la nature, c'eſt de la remettre dans ſon premier état d'exiſtence : en un mot, faut-il vous parler clair ? Voulez vous rétablir la candeur, la bonne foi, l'honneur & la

probité ſur la terre ? Renvoyez les hommes dans les bois.

Mais quoi ! dira-t'on, des Etres brutes, des Sauvages, des Iroquois ſans arts, ſans ſavoir, preſque ſans ſyſtême de gouvernement politique & civil, pourront avoir eux ſeuls les vertus qui ſervent à caracteriſer l'Etre le plus parfait qui ſoit dans la nature ? Oüi préciſément eux ſeuls peuvent les poſſeder dans cette pureté qui les rend vertus.

On peut dire en général que tous les hommes ſont aujourd'hui Grecs par ſyſtême d'exiſtence. C'eſt leur lot d'être fripons.

Dans quelque rang que la fortune les faſſe naître, elle ne change pas l'Acteur, mais ſeulement le rôle.

La Cour, & la Ville ont leurs Grecs. Il y en a d'Epée de Robbe ; dans les Arts & les Sciences ; dans le Commerce & l'induſtrie, dans les Métiers & Profeſſions.

Le premier état n'en eſt pas plus exempt que le ſecond, & celui-ci que le dernier. Les moyens ſeuls que toutes ces claſſes employent, ſont différens.

Je voudrois que quelque Caſuiſte me dît la différence qu'il y a entre une Com-

pagnie de gens d'affaires, qui établiſſent un ſyſtême de friponerie, ou une Compagnie de joueurs qui en forment un de filouterie ?

Qu'un Financier vole une ſomme par un trait de plume, ou qu'un Grec la filoute par un coup de Dez, je ne vois pas lequel des deux eſt le plus honnête homme.

Qu'un Marchand ait des Livres faux pour tromper le Public, ou qu'un Grec ait de fauſſes cartes pour tromper les duppes, cela revient préciſément au même.

L'oiſiveté, qui regne ordinairement partout où le luxe & le faſte ſont établis, fit qu'en France, ſous le regne de Louis XIV, une foule de gens ſe décidèrent pour la profeſſion de joueur.

La Cour avoit ouvert elle-même la porte à cette manie.

Malgré la miſère qui étoit alors dans le Royaume, on y jouoit des ſommes immenſes.

Paris imita la Cour, ce qui lui attira une foule d'Etrangers de toutes les parties de l'Europe, qui y apportèrent un grand nombre de combinaiſons de filouterie, qu'on ne connoiſſoit pas auparavant, ou du moins dont on n'avoit que des idées confuſes.

Ce n'eſt point, comme je viens de le dire, que l'Art de corriger la fortune fût nouveau. Je le tiens auſſi ancien que le jeu même.

Dans toutes les affaires de la ſocieté, les hommes cherchent à prendre certains avantages les uns ſur les autres : or le jeu eſt un affaire. C'eſt un commerce momentané que chacun tâche de faire valoir à ſon plus grand profit.

Si je ne craignois de me rendre odieux, je dirois que le plus honnête joueur eſt un fripon ; & que cela ne différe que du plus au moins.

Qu'on me montre un honnête homme, qui au jeu, dans un coup où il s'agit d'une ſomme conſidérable, s'il peut peut profiter de certains avantages ſur ſon antagoniſte, (je parle d'un avantage équivoque) ne le faſſe pas ; & je dirai alors avoir trouvé le Phénix des joueurs.

Un Grec diſoit un jour que les honnêtes gens lui avoient appris eux-mêmes à devenir fripon.

„ En jouant avec moi, ajoutoit-il, „ je leur voyois prendre tant de petits „ avantages que j'en conclus que je ne „ ſerois pas plus deshonoré qu'eux en „ en prenant de grands.

Qu'on y faſſe bien attention, on trouvera que la ſociété eſt remplie de petits filoux honoraires, qui parce qu'ils ne volent pas de groſſes ſommes; qu'ils ne font pas des friponneries manifeſtes, croyent être en droit de ne pas entrer dans le Catalogue des Grecs.

L'Art de corriger la fortune a ſes départemens généraux & ſes branches particulières.

Il y a pluſieurs claſſes de Grecs.

1. Ceux qui le ſont ſans le ſçavoir.

2. Ceux qui ſe ſoupçonnent eux-mêmes de l'être.

3. Ceux qui en font profeſſion ouverte.

Toutes ces claſſes ont enſuite leurs diviſions & leurs ſubdiviſions particulières : car il y a des nuances dans le vice comme dans la vertu.

Toute la différence qui ſe trouve entre ces prétendus honnêtes joueurs & les fripons, c'eſt que les uns volent en détail, & les autres en gros.

J'ai inſiſté ſur ce point parce que la France eſt aujourd'hui remplie d'honnêtes fripons qui font plus de mal à la ſociété, que les filoux averés; car on ſe défie des uns parce qu'on les connoît; au lieu qu'on ne ſçauroit ſe mettre à l'a-

bri des autres, parce qu'on ne les connoît pas.

Je ne dis point abſolument qu'il n'y ait aucun honnête joueur : je dis ſeulement qu'il y en a fort peu. *

Ce ſont toujours les noms qui décident des choſes. Tandis que ceux qui corrigeoient la fortune au jeu, furent appellés fripons, il n'y eut que quelques malhonnêtes gens qui voulurent l'être ; mais lorſque les fripons ne furent que des Grecs, une foule d'honnêtes gens ſe firent fripons.

Ce furent proprement les Hôtels de Gêvres, & de Soiſſons ** qui donnèrent

* Pour être perſuadé de ceci, il ne faut que faire l'analiſe de cette paſſion ; il eſt certain qu'elle met en mouvement toutes les autres. Tous les joueurs en général aiment les femmes, la dépenſe, la parure, & la table. Les revers que la fortune leur fait ſouvent éprouver, ne diminuent pas ces paſſions ; au contraire elles en augmentent l'activité ; & pour lors la probité la plus épurée eſt bien foible contre tant de déſirs : tout le monde ſçait le proverbe qui dit qu'au jeu on commence par être duppe, & qu'on finit par être fripon.

** On y jouoit aux jeux de hazard, indépendamment des Ordonnances qui avoient été rendues juſques-là contre ces jeux.

en France un eſpèce d'établiſſement aux joueurs. Juſques-là les Grecs avoient exercé leurs talens ſéparement, & fait voloir leur induſtrie comme ils avoient pû. La plûpart n'avoient aucune mèthode.

Les moyens qu'ils employoient pour corriger la fortune, étoient groſſiers, mal entendus: en un mot, l'art de la filouterie étoit encore dans ſon enfance.

Mais après l'établiſſement de ces deux Hôtels, tout changea de face chez les Grecs : comme les pertes néceſſaires * qu'on y faiſoit, étoient conſidérables, une foule de gens ſe trouvoient continuellement aux expédiens, & par conſéquent toujours prêts à embraſſer toute ſorte de moyens pour en gagner.

Outre ce premier motif, il y en avoit encore un autre ; je veux dire que ces deux Hôtels étoient devenus le rendez-vous général de tous les plus mal-honnêtes gens de Paris.

Juſques-là, les Grecs ne s'étoient vûs que de loin dans la foule; & faute d'occaſions de ſe communiquer leurs talens, la plûpart étoient reſtés enfoüis: mais lorſqu'ils eurent un point fixe de

* Les Frais du jeu étoient immenſes.

réunion, la Grece prit une nouvelle forme.

Ce fut dans ces Hôtels qu'on jetta les prémiers fondemens de ces grands projets de friponeries, qui depuis ont fait tant d'honneur au génie de notre Nation.

On combina, on inventa, on calcula, on imagina, on créa; on n'oublia rien enfin de tout ce qui pouvoit aider à s'approprier adroitement l'argent d'autrui.

Dès lors, la filouterie fut subordonnée à certaines pratiques juſques-là inconnues; & on vit paroître un nouvel Art dans la maniére de corriger la fortune.

Les Hôtels de Gêvres & de Soiſſons cauſèrent une revolution chez les Grecs. Il y eut des Ecoles de dupperie; des Profeſſeurs enſeignèrent à tromper. On apprit par régle à être fripon, comme on apprend aujourd'hui à être Maltotier.

Il étoit bien juſte que ces Hôtels éprouvaſſent les premiers les effets de tant de belles découvertes.

La Roulette paroiſſoit en être à l'abri. Ce jeu avoit d'abord été imaginé, pour que le Public pût jouer ſon argent en toute ſûreté.

Il n'y avoit d'autre dupperie que celle

des Fraix, qui étoient au-delà de toutes les proportions juſques-là établies en Europe à l'égard d'aucun jeu.

On avoit bien fait d'abord quelques tentatives pour y faire jouer de malheur, ſoit par la poſition de la Table, ou autres moyens; mais ces friponneries avoient ſouvent eu un effet contraire; & ceux qui vouloient dupper, avoient été ſouvent eux-mêmes pris pour duppes.

Mais un Grec Géometre trouva un moyen. Il fit faire une Roulette, où les Caſes d'une couleur * étoient plus grandes que celles de l'autre, de façon que ceux qui étoient du ſecret ** ſe ſervant

* Les Caſes étoient blanches & noires, de façon qu'en faiſant les Caſes noires par exemple plus grandes que les blanches, il y avoit un avantage pour celui qui ſçavoit la friponnerie, parce qu'il choiſiſſoit, prenoit la bale blanche & paſſoit plus facilement.

** Il falloit pour cela s'entendre avec les garçons de ces Hôtels, ou les corrompre: choſe qui ne ſouffroit pas de grandes difficultés; la plûpart étoient eux-mêmes des fripons: d'ailleurs cette ſupercherie ne diminuoit point les fraix du jeu; ils étoient toujours les mêmes.

Il eſt vrai que le hazard pouvoit faire que les joueurs, qui n'étoient pas du ſecret, priſſent la même balle qu'eux; mais alors les Grecs ne jouoient point contre eux, ou prenoient le parti de les ſoutenir.

de la balle dont les caſes étoient plus grandes, avoient par-là un avantage conſidérable.

Les Grecs ſe retournérent enſuite du côté du Lanſ-quenet.

Il y en avoit un conſidérable, ſurtout à l'Hôtel de Gêvres.

Juſques-là ceux qui s'étoient mêlés de corriger la fortune, n'avoient employé à ce jeu qu'une friponerie groſſière & très ancienne, qui étoit de faire ſauter la coupe, & par-là remettre les cartes dans la même poſition où elles étoient auparavant ; mais ce tour de main étant ſujet à bien des inconvéniens, on le reforma pour lui ſubſtituer ce qu'on appella depuis la carte large * de façon qu'après avoir fait couper tout uniment à un autre Grec, il ne reſtoit autre choſe à faire au fripon qu'à ramaſſer l'argent des duppes.

Le Pharaon eut auſſi ſes reformes, on

* On mettoit dans chaque jeu une carte un peu plus large que les autres, le Grec arrangeoit une Vole par deſſous, de maniere qu'en coupant ſur cette carte il faiſoit toutes les autres. Il falloit pour cela que les Grecs ſe diſtribuaſſent au tour de la table, de manière que les uns coupaſſent aux autres.

changea les tours groſſiers dont les anciens Grecs s'étoient ſervis, en tours d'adreſſe de nouvelle invention. Mais comme ce jeu eſt entièrement combiné à l'avantage du Banquier, & eſt en lui-même une eſpèce d'honnête friponerie, on ſe reduiſit à trouver des Pontes, c'eſt-à-dire des duppes.

Le nombre des fripons s'accrut ſi fort à Paris, qu'ils s'incommodoient reciproquement.

Le Corps de la Grece penſa à faire des établiſſemens dans les Provinces. Il fut réſolu d'y envoyer des Colonies de Grecs.

Il y avoit une infinité de Villes dans le reſte du Royaume, encore toutes neuves: c'eſt-à-dire qu'il falloit défricher, & où l'on n'avoit pas les premiers Elemens du nouvel Art de friponerie.

On vit ſoúdain dans les principales Villes de Province une foule de gens à Plumet, qui voyageoient, diſoient-ils, pour changer d'air. On eût dit que quelque maladie épidemique regnoit alors à Paris, tant il y avoit de ces valetudinaires dans les Provinces.

Ils firent d'abord des levées conſidérables de Bouclier en argent, qu'ils raportérent à Paris; car cette Ville étoit la gran-

de Athenes des Grecs modernes; mais ils ne prirent qu'une fois les Provinciaux pour duppes. Ceux-ci naturellement vifs & alertes, ouvrirent bientôt les yeux; ils firent eux-mêmes de ſi grands progrès dans l'induſtrie, que dans peu ils devinrent Maîtres.

De manière que ceux qui vinrent dans la ſuite pour les dépouiller, le furent eux-mêmes.

Aujourd'hui lorſqu'à Paris on a beſoin d'un grand Sujet dans ce genre, on l'envoye chercher en Province.

Quelques raiſons de Police ayant obligé le Roi à faire fermer les Hôtels de Gêvres & de Soiſſons, & à renouveller les anciennes Ordonnances contre les jeux de hazard, les projets des Grecs furent un peu derangés; mais ils ne ſe déconcertérent point.

Cette précaution qui eût été bonne d'abord, pour prévenir le déſordre, ne l'arrêta pas.

Le train de vie étoit pris; on avoit goûté la douceur de gagner facilement de l'argent au jeu.

Bien des gens qui avoient quitté des Profeſſions pénibles pour mener une vie oiſive, ne ſçurent plus les reprendre: d'un

autre côté les beſoins avoient augmenté; ceux qui avoient coûtume de vivre avec un revenu médiocre, ne pouvoient plus ſubſiſter qu'avec un grand.

D'ailleurs il y avoit comme une fermentation de jeu dans les eſprits, qu'on ne pouvoit détruire d'abord.

Les Loix, les reglemens, les châtimens même dévinrent impuiſſans.

Il y avoit trop de cette engeance pour qu'on pût ſe flatter de la voir exterminée par un ſimple Arrêt.

Le remède qu'on avoit choiſi devint lui-même un mal.

Les Hôtels de Gêvres & de Soiſſons depuis leur interdiction, ne procurant plus des duppes continuelles qui fourniſſoient à l'entretien journalier des Grecs, il fallut ſe donner de nouveaux mouvemens pour en trouver d'autres.

Toute la Grece de Paris ſe connoiſſoit alors, & les Hôtels de la Roulette n'étant plus le lieu du rendez-vous général, on établit des Aſſemblées dans les Caffés.

Il fut déliberé dans une de celles ci qu'on ouvriroit de nouveaux Tripots dans différens endroits de la Ville où l'on joueroit en cachete.

Ce fut dans ces lieux de tenébres que ſe formèrent ces fameux Filoux, dont les friponeries ont étonné depuis l'Europe entière.

Lorſque la filouterie au jeu prend naiſſance dans un Etat, c'eſt toujours une mauvaiſe politique de défendre les Aſſemblées publiques de jeu. Ces endroits, quoique funeſtes, portent en quelque façon avec eux leur correctif. C'eſt leur publicité même qui met des bornes aux progrès de la friponerie. Comme parmi les duppes qui s'y trouvent, il s'introduit toujours une certaine quantité d'autres joueurs clairvoyans, & en état de défendre leur argent, les Grecs ſont obligés de s'obſerver, & d'agir avec beaucoup de circonſpection; ce qui gêne leur génie; mais dans les Tripots cachés, comme tout y eſt amené, & qu'ils y choiſiſſent leur duppes, les dupperies y ſont plus aſſurées & les vols plus certains.

D'ailleurs la friponerie joüit là d'une eſpèce d'immunité.

Dans les jeux publics, comme il s'y trouve par intervalle de braves gens, les Grecs y ſont ſouvent expoſés à des reſtitutions honteuſes, quelquefois même à

être jettés par les fênêtres ; au lieu que dans ces reduits cachés, ils ne ſont pas ſujets à ces accidens.

Malgré les défenſes, le nombre des Tripots augmenta conſidérablement, & par conſéquent celui des Grecs ſe multiplia à l'infini.

La Police dans tous les lieux du Royaume, & ſurtout celle de Paris, eut beau faire des perquiſitions & donner des exemples de ſeverité, &c ; tout cela fut inutile ; à meſure qu'on détruiſoit un de ces lieux, il s'en formoit trois autres.

Au reſte ce n'étoit pas ſeulement en France que les Grecs avoient fait de grands progrès. Les Pays étrangers ſe diſtinguoient également dans l'Art de corriger la fortune au jeu.

Veniſe dattoit même là-deſſus de plus loin que tous les autres Etats de l'Europe. Il n'y en avoit alors aucun dans le Monde qui pût lui en diſputer la gloire.

La friponerie chez elle étoit auſſi ancienne que la Republique. L'Art de corriger la fortune au jeu, entroit dans les différentes maniéres d'acquerir les richeſſes : en un mot, c'étoit là une affaire d'Etat : aulieu que dans les autres Gouvernemens tous les fripons étoient de mal-

honnêtes gens, là tous les honnêtes gens étoient des fripons.

Le Piémont ne cédoit cependant en rien à cette Republique, & Turin étoit auſſi fort que Veniſe, ſi même il ne l'emportoit pas.

L'Art de jouer avec dexterité s'étoit ſi fort perfectionné dans cette Ville, & les pratiques en étoient ſi ſûres, que jouer à quel jeu que ce fût avec un Piémontois & lui remettre ſon argent d'avance, c'étoit la même choſe.

Le reſte de l'Italie ſuivoit aſſez de près les traces de ces deux Villes.

Avignon dans le Comtat avoit ſur tout fait des prodiges.

Il n'y avoit gueres que les Allemans (ſi on en excepte les Saxons) qui étoient pris pour duppes par les autres Nations, ſans jamais connoître, chercher, ni prévenir la cauſe qui pouvoit les empêcher de l'être.

Cependant les perquiſitions réïterées que l'on fit quelques années après l'abolition des Hôtels de Gêvres, & de Soiſſons, pour détruire les Maiſons particulières où l'on jouoit les jeux de hazard; l'empriſonement des propriétaires de ces maiſons, les amandes conſidérables, &

l'enlevemenr d'une foule de joueurs de profeſſion à qui l'on fit le procès, & qui furent condamnés à des peines afflictives, firent que les jeunes gens de famille, & les Etrangers craignant pour eux-mêmes, ſe trouvèrent moins dans ces maiſons ; ce qui en fit tomber un grand nombre ; mais celui des Grecs ne diminua pas pour cela.

Ils tournèrent alors toutes leurs vües du côté des jeux de Commerce.

On les avoit beaucoup négligés pendant que ceux de hazard avoient ſubſiſté, parcequ'on les avoit toujours conſiderés comme moins utiles.

Mais l'expérience fit bientôt découvrir qu'on s'étoit trompé, & qu'ils valoient infiniment mieux que les autres.

En général, il n'y a guères qu'une ſorte de gens qui jöüent les jeux de reſte ; comme ceux-ci entraînent toujours avec eux une foule de conſéquences qui influent en quelque façon ſur la probité, il arrive delà que deux Claſſes ſeulement d'hommes s'y adonnent ; je veux dire ceux dont la reputation eſt ſi délabrée, qu'ils n'ont plus rien à perdre de ce côté là, & ceux qui par leur naiſſance & leur fortune, ſont au-deſſus des raiſonnemens du Public ; tandis que tout le reſte de la Socie-

té ſe croit en droit de ſe livrer ſans menagement aux jeux de Commerce.

Il y a donc plus de gens qui jouent ces jeux, & par conſéquent plus de reſſources pour ceux qui veulent y faire des duppes.

Les Grecs avoient été juſqu'ici des Etres iſolés. Ils ne tenoient à la Société civile, que par les jeux de hazard.

C'étoit en quelque façon une Claſſe d'hommes ſeparée des autres; mais lorſque les jeux de commerce prirent leur place, ou que du moins on ne pût en jouer d'autres; ils ſe trouvèrent dans un certain monde de joueurs dont ils ne faiſoient point partie auparavant.

Le nombre des Tripots où l'on jouoit les jeux de commerce, augmenta conſidérablement dans Paris, ainſi que dans le reſte des Villes du Royaume.

Ce fut alors que les Grecs purent faire leur métier fort à leur aiſe. Ils ſe trouvoient par-là en quelque façon protegés par la Police, parce qu'elle n'avoit aucune inſpection ſur ces Maiſons. On crut diminuer par ces défenſes le nombre des joueurs, & on ne fit qu'augmenter celui des fripons.

Le Quadrille fut le jeu qui leur four-

nit d'abord le plus de duppes ; car les avantages y ſont très aiſés : au lieu qu'aux jeux de hazard, il leur falloit une eſpèce d'aprentiſſage, ici les Grecs ſe trouvoient maîtres du premier coup. Il ne falloit aucune adreſſe. Pour y tromper, il ſuffiſoit de le vouloir.

Deux Grecs dans une partie de Quadrille n'avoient qu'à s'entendre, pour s'approprier l'argent des deux autres joueurs ; il ſuffiſoit pour cela de convenir enſemble de certains ſignes, * par leſquels ils ſe déclaroient l'un à l'autre leur Jeu.

Le Quadrille devint donc un Perou pour les Grecs.

Les reſſources qu'il leur procura dans les ſuites, furent d'autant plus abondan-

---

* Dans tous les jeux de commerce à quatre, on peut être trompé malgré toutes les précautions qu'on peut prendre pour éviter de l'être. Il ſuffit que deux fripons s'accordent enſemble ; car la dupperie n'eſt point alors dans les cartes. Elle eſt dans l'avantage qu'on retire de la certitude de la poſition générale du jeu ; car deux joueurs en ſe communiquant mutuellement leur jeu par certains ſignes, ſe déclarent par-là celui des deux autres.

tes, qu'on en fit dans une eſpéce de jeu de hazard. *

Les Incidens devinrent plus grands, les Evenemens plus conſidérables, les Viciſſitudes augmentérent, chaque coup dévint déciſif; en un mot, le Quadrille éprouva une revolution. Jamais on n'avoit joué tant d'argent au jeu de reſte.

On peut mettre en doute ſi les jeux de hazard des Hôtels de Gêvres & de Soiſſons, en avoient produit autant.

Le Piquet fut une ſeconde mine d'or pour les Grecs. Ce fut alors qu'ils inventérent, ou du moins qu'ils mirent en uſage ce qu'on a toujours appellé depuis le Service. **

On avoit fait de celui-ci, comme du Quadrille un autre jeu de hazard. ***

Ce ne fut plus un jeu de combinai-

* Voici une Anecdote qu'on n'a jamais ſçue. En 1730 cent cinquante Grecs liez enſemble dans Paris, ſe partagérent dix-huit cent mille francs, provenant du Quadrille.

** Un Grec ſe mettoit à côté de celui à qui on vouloit gagner ſon argent, & par certains ſignes déclaroit le jeu à l'autre.

*** On imagina de jouer au point au coup, au nombre de levées, de faire payer les As, les quatorze, les quintes, les pics, repics & capots.

ſon. Ceux qui corrigeoient la fortune, y avoient le même avantage qu'aux jeux de reſte : enfin jamais ceux-ci ne leur avoient procuré autant de reſſources. C'eſt quelque choſe de prodigieux que l'argent qui fut filouté à ce jeu.

Les dupperies continuelles qu'on y faiſoit, y étoient d'autant plus aſſurées, que depuis qu'on avoit aboli les mauvais lieux où l'on donnoit à jouer les jeux de hazard, il s'étoit repandu un air de probité chez les Grecs qui les mettoit à couvert des ſoupçons qu'on avoit ſur eux du tems des Tripots.

D'ailleurs la Gréce s'étoit illuſtrée : elle n'étoit plus compoſée comme auparavant d'un tas d'Avanturiers.

Une foule d'honnêtes gens ſe mêloient alors de faire le métier de fripon.

Les Grecs pour percer dans les Maiſons un peu décentes, avoient été obligés d'aſſocier à leurs profits, & de faire part de leurs myſtères à bien des perſonnes d'un certain rang. Ceux-ci n'avoient pas plutôt goûté la douceur des gains un peu conſidérables, qu'ils s'étoient dévoués entierement à leur ſervice, & avoient fait à leur tour d'autres proſélites de la même Claſſe.

Ces nouveaux Grecs avoient déja pluſieurs années de ſervice, qu'ils ne penſoient pas même de l'être. Tout dépend du préjugé.

Propoſez à ce qu'on appelle dans le monde un honnête homme, de s'aſſocier à une friponnerie de jeu de reſte, cela lui répugnera d'abord, peut-être même y reſiſtera t'il; mais accoutumez le par gradation à certains petits avantages au jeu de commerce, il deviendra inſenſiblement fripon, ſans ſoupçonner de l'être.

Quoiqu'il en ſoit, peu d'années après qu'on eut aboli les Hôtels de Gêvres & de Soiſſons, il y avoit une foule de gens diſtingués dans Paris qui étoient aſſociés aux premiers Grecs, par conſéquent qui étoient Grecs eux-mêmes.

La Police étoit étonnée des ſommes conſidérables qui ſe perdoient tous les jours au jeu. Mais elle avoit les bras liés. Les fripons étoient dans les régles, ils voloient à des jeux permis.

Tandis que le nombre des Grecs ſe multiplioit dans Paris : il augmentoit auſſi dans les autres Villes du Royaume avec la même proportion, & même au delà.

En général on a plus de loiſir en Province. Une foule de Gens deſœuvrés n'y ſçavent que faire.

D'ailleurs, quoique les beſoins ſoient les mêmes, les reſſources y ſont moindres.

On y eſt naturellement pauvre parce, qu'on n'y poſſede que des biens fonds, tandis que preſque tout le numeraire eſt à Paris.

On y eſt donc plus porté à tirer avantage du jeu.

Ce n'eſt pas tout, Paris forme un Théâtre immenſe. La Sçene qui varie continuellement, fait qu'on ne s'y connoît que confuſément.

C'eſt le Pays des ſuperficiels. Dans la ſociété on n'y va guéres au delà de l'extérieur.

Dans les Provinces c'eſt tout le contraire. La Sçene a des bornes ; on y voit l'iſſue de toutes parts. Tout le monde y connoît reciproquement ſes facultés : on y meſure à l'œil les richeſſes d'un chacun. Les Grecs donc qui veulent cacher leurs marches, & qui y ſont obligés, ſans quoi ils ne trouveroient plus des duppes, doivent avoir des talens ſupérieurs.

Quoique les richeſſes donnent une cer-

taine gayété, la Gréce juſque-là avoit eu un air triſte & mélancolique. C'eſt que la Scéne générale des filouteries ſe paſſoit d'homme à homme. Le beau ſexe qui repand partout un air d'enjoüement, n'avoit pas encore été admis dans les miſtères du jeu. Juſques-là l'Amour ſeul lui avoit fourni des duppes.

Un Grec appellé le Chevalier de S*** fut le premier qui y initia une femme ; & ſon exemple ayant été ſuivi de beaucoup d'autres, on vit bientôt paroître ſur l'horiſon du Monde fripon une foule de Grecs femelles.

Cette aſſociation manquoit aux Grecs, pour donner à leur Empire un Etat fixe & permanent.

Avant cette époque, les Grecs trouvoient des obſtacles infinis pour lier les parties ; c'eſt-à-dire pour ramaſſer, unir, joindre, & raſſembler les joueurs. Mais lorſqu'on eût des hapeaux, la chaſſe des duppes fut ſure.

Avant l'établiſſement de cette aſſociation, le tems des parties en général étoit limité. Le ſouper mettoit des intervalles qui cauſoient ſouvent de grands dommages aux Grecs ; ils n'avoient ſouvent le tems que de dépouiller les duppes à moitié.

D'ailleurs, comme la Sçene ſe paſſoit d'homme à homme, on ne ſe génoit point ; la perte faiſoit quelquefois lâcher bien de mauvais propos. Une premiére bruſquerie en amenoit une ſeconde ; ce qui occaſionnoit ſouvent des querelles qui mettoient fin au jeu.

Les pertes étoient même moins conſidérables ; car comme le jeu fait parler, & que dans les prémiers momens de perte on ſe livre à ſes premiers mouvemens ; on ſe déclaroit ſouvent dérangé vis-à-vis des hommes avec qui on jouoit, ce qui faiſoit qu'on ne ſe livroit pas tant.

Quoique les dettes que l'on contracte au jeu, ſoient les ſeules qu'on paye exactement, parcequ'on y a joint un certain point d'honneur ; il arrivoit ſouvent que les ſommes que les Grecs gagnoient aux duppes, ſur leur parole, étant conſidérables, non ſeulement ils ne les payoient pas ; mais même ils ne revenoient plus jouer, & par là il arrivoit que les Grecs avec le Capital perdoient le revenu de leur filouterie.

D'un autre côté le Lieutenant de Police ne ceſſoit de faire des perquiſitions, & des empriſonnemens lorſqu'il pouvoit découvrir que les Grecs jouoient aux

jeux de hazard : (car il y avoit toujours quelque Tripot où l'on jouoit ces jeux) Cela les décrioit ſouvent, & empêchoit bien des Gens de jouer contre eux, &c.

Mais lorſqu'il y eut des Grecques, tous ces inconvéniens ceſſèrent. Il y eut dès lors un ſouper de fondation dans les Maiſons où l'on jouoit ; à peine étoit on ſorti de Table qu'on ſe remettoit au jeu, & l'on perçoit même fort avant dans la nuit, ce qui laiſſoit aux duppes tout le tems qu'il falloit pour être ruinés.

Ces Aſſemblées étant mêlées, on s'y contraignoit un peu plus, parcequ'il eſt établi, que c'eſt un défaut de bienſéance dans les hommes de s'inſulter en préſence des femmes, fuſſent-elles du nombre des Proſtituées : de là les parties alloient toujours ſans interruption.

C'eſt une remarque que chacun a pû faire, qu'en général jamais notre Sexe ne veut paroître pauvre vis-à-vis de l'autre.

Pour l'ordinaire, un homme qui perd une groſſe ſomme au jeu devant une femme, à la ſotte vanité de laiſſer toujours entrevoir qu'il n'eſt pas ruiné pour cela, & qu'il eſt en état d'en perdre une plus conſidérable. Folie, qui juſques ici a enrichi une foule de Grecs.

Avant ce tems-là, jamais filou n'avoit trouvé grace devant la Police; mais lorſque les Grecques prirent rang ſur la Sçene, toutes les affaires de jeu s'acommodèrent.

C'eſt quelque choſe d'étonnant que le changement qui ſe fit chez les Lieutenans de Police. Eux qui auparavant n'avoient jamais déridé le front, devinrent traitables, ils ont toujours été depuis doux, & affables auprès d'une jolie femme qui eſt venue leur demander grace pour une filouterie faite chez elle.

En comparant les tems, on diroit que l'eſpèce a changé, que ce ſont d'autres hommes.

Mais les femmes furent aux Grecs d'un plus grand ſecours encore; la plûpart les ſoulagèrent du ſoin de dépouiller les duppes: elles s'en chargèrent elles-mêmes, & s'en acquittèrent mieux que les hommes.

Si ce Sexe en général a moins de force que le notre; d'un autre côté, il a plus d'adreſſe. D'ailleurs ſa modération, & ſa patience lui donnent un grand avantage ſur le notre.

Lorſque les femmes travaillérent, des ſommes conſidérables ſe perdirent au jeu.

Une infinité de Bourſes, qui avoient

échapé auparavant aux Grecs, ſe trouvérent filoutées net.

Ces friponneries étoient accompagnées d'une douceur, & d'une politeſſe, qui conſoloit les duppes dans le tems même qu'elles les ruinoient. *En verité Monſieur, vous jouez d'un grand malheur. On n'a jamais vû un guignon ſi marqué, je vous avoue que cela eſt piquant.* Et quand il étoit queſtion de quelque coup un peu déciſif. *Oh voilà qui eſt affreux, ſi je jouois dans ce goût-là je ne jouerois de la vie*: Enfin on ſe trouvoit ſi conſolé dans ſon malheur, qu'on étoit écorché dans le tems même qu'on ne ſe croïoit que châtouillé.

On a dit que les pertes conſidérables au jeu ne ſe payoient ſouvent pas. Mais lorſque les femmes s'en mêlérent, & qu'elles dépouillérent elles-mêmes les duppes, il n'y eut plus de mauvaiſes dettes, toutes les ſommes furent acquittées exactement.

C'eſt une vanité attachée à notre Sexe de ne jamais demeurer en arriere d'intérêts avec l'autre.

Une quantité prodigieuſe de Terres & de Châteaux furent vendus pour acquitter les dettes qu'on avoit contractées dans les Maiſons de jeu.

Il n'y eût plus de mauvaiſes affaires au jeu, elles furent toutes bonnes. Chaque friponerie devint une lettre de change payable au porteur. Les vols furent ſûrs, & les filouteries certaines.

Je crois que je pourrois me diſpenſer de donner ici l'Hiſtoire des premieres illuſtres Grecques qui s'affilièrent à l'ordre, puiſque leur généalogie, leur caractére, leur génie, leurs mœurs coulent de ſource. D'une Fille de joye à une Grecque, il n'y a d'autre différence que le moyen de faire des duppes.

Celle dont on parloit le plus alors, étoit la fameuſe *Loüiſon*.

C'étoit une Héroïne militaire; dès ſa tendre jeuneſſe elle avoit dévoué ſes charmes à Mars. Les premiers de ſes exploits avoient été dans les camps. Un jeune Officier l'avoit d'abord menée à l'Armée; mais l'ayant ſurpriſe en flagrant délit, il avoit fait divorce avec elle.

Le Général avoit profité de cet interregne pour ſe l'approprier; mais la même faute d'Aritméthique la fit paſſer dans les bras d'un Lieutenant Général, qui n'en ayant pas éprouvé plus de fidélité, la remit à un Brigadier. Elle paſſa

enſuite au ſervice d'un Colonel, qui s'en defit en faveur d'un Capitaine; le Capitaine la remit à ſon Lieutenant, & le Lieutenant à un de ſes Sergens : celui-ci après l'avoir gardée quelque tems la livra aux ſoldats.

Deux ou trois mille hommes avoient eu ſucceſſivement l'honneur de ſes bonnes graces, lorſqu'elle réſolut de quitter cette moiſſon abondante de lauriers, pour mener une vie moins bruïante : mais afin d'éviter l'ennui dans ſa retraite, elle réſolut de ſe ranger ſous les étendarts de l'Amour. Elle ſe maria à un Tambour. Choſe ſurprenante ! tant il eſt vrai que le Mariage peut changer les mœurs. Elle fut exactement fidéle à ſon mari, pendant vingt-quatre heures, au bout du quel tems il la trouva couchée avec l'Anſpeſſade de la compagnie.

Le mari piqué de ce qu'au lieu d'avoir donné la préférence à ſon Capitaine, ou à ſon Lieutenant; elle avoit choiſi un malheureux Anſpeſſade, jura de faire une caiſſe de ſa peau.

Comme elle n'avoit pas envie de faire tant de bruit à l'Armée, & de contribuer de ſa perſonne au bruiant Concert de la Générale, elle quitta bruſque-

Jannetons, & les Marions, il y avoit auſſi des Dames titrées dans l'ordre.

Madame la Marquiſe du *Pharaon* étoit une de celles-ci. Il y avoit trente ans qu'elle faiſoit parler d'elle dans Paris, quoiqu'elle en eût à peine quarante.

C'étoit un de ces génies prématurés chez qui la débauche prévient l'âge, & qui ne mettent preſque aucun intervalle entre le berceau & le tems des intrigues d'amour.

A douze ans elle avoit déja boulverſé tout Paris, ayant fait ſéparer huit Maris de leurs Femmes, envoyé cinq ou ſix Fils de famille à St. Lazare, dépouillé trois ou quatre Maltotiers, ruiné pluſieurs Seigneurs de la Cour, fait changer d'état à une foule de Gentilshommes, fait faire banqueroute à dix Marchands, reduit à l'Aumône deux ou trois gros Négocians, dépouillé un Caiſſier de la Compagnie des Indes, vuidé le Coffre fort d'un Tréſorier du Roi, ruiné deux ou trois Directeurs du Domaine, & ébranlé la fortune de cinq ou ſix Fermiers Généraux, &c. A meſure qu'elle étoit parvenuë en âge, & que par conſéquent elle étoit devenuë plus raiſonnable; elle avoit fait de plus grands progrès dans l'Art de dépouiller

pouiller les duppes ; enfin pour ramaſſer la vieille, avec la nouvelle Cour de ſes Amans, elle avoit levé chez elle une Banque de Pharaon, où il n'y avoit point de prédilection dans les injuſtices : tout le monde y étoit également dépouillé.

La ſeconde Dame titrée étoit Madame la Comteſſe *de la Réjouiſſance*, dont les charmes avoient mis autrefois à contribution la moitié du Royaume.

C'étoit une de ces Femmes dont la prodigalité n'a point de bornes, & qui diſſiperoient les richeſſes d'un Empire.

De ces Heroïnes de généroſité qui donnent d'une main ce qu'elles reçoivent de l'autre ; qui après avoir ruiné cent familles, ſe trouvent à la fin elles mêmes ruinées, & qui vont à l'Hôpital par le même chemin qu'elles y conduiſent les autres ; qui ne gardent rien, qui diſſipent tout : En un mot, de ces Femmes à qui il ne reſte pour tout bien après vingt ans d'intrigues, qu'un Livre de recette & de dépenſe.

Tout l'argent des Fermes générales lui avoit paſſé par les mains. La Compagnie des Indes s'étoit elle-même épuiſée en vain pour l'enrichir.

Les Miniſtres des Cours étrangères y

avoient travaillé avec auſſi peu de ſuccès. Elle avoit reçu dans deux ans cent mille francs de l'Ambaſſadeur de Portugal, ſoixante mille de celui de Dannemarck, quarante mille de celui d'Eſpagne. Quatre Milords, en moins de ſix mois, lui avoient donné au de-là de quatre mille livres Sterlings : le Public avoit été taxé par elle à deux fois autant, ſurquoi au bout de vingt ans, illui reſtoit cinquante écus de rente viagiere.

Toutes ces richeſſes avoient été employées à enrichir ſix Valets de pied, quatre Laquais, huit Palefréniers, deux Coureurs, & ſix Savoyards qu'elle protegeoit.

Comme la maladie chez les hommes de donner prodigieuſement à ces femmes, n'a qu'un tems, & que celui-ci étoit paſſé, elle s'étoit miſe dans l'ordre pour vivre dans le Monde avec une certaine décence.

La troiſiéme étoit Madame la Baronne *de la duppe*, au lieu que les autres femmes de ſa qualité font commerce en Amans, celle-ci avoit negocié en Maris. Elle n'en avoit eu que ſept, tous riches & bien portans ; mais dont elle avoit ſucceſſivement ruiné la ſanté, & derangé la fortune.

Comme pour remplir les vacances & ſupporter plus facillement les années de deüil, elle avoit toujours eu un Coadjuteur, il s'étoit trouvé à la fin qu'un ſeul vivant avoit diſſipé les richeſſes de ſept morts.

L'Hiſtoire générale de ſa vie ſe reduiſoit à ces deux Epoques, d'avoir tué ſept hommes, pour donner à vivre à un ſeul.

Elle cherchoit un huitiéme Epoux ; mais tous les hommes de Paris ayant trouvé que la place étoit trop meurtriere, & qu'il n'étoit pas poſſible d'y tenir, aucun n'avoit voulu l'épouſer en huitiémes Nôces.

N'ayant donc plus de reſſources du côté du mariage, & par conſéquent de moyens pour fournir aux fraix du Coadjuteur, elle s'étoit miſe dans l'Ordre.

La quatriéme étoit Madame la Vicomteſſe du *Berlan* ; elle étoit femme de condition, car elle avoit été ſix ans Servante chez un Marchand de Drap ; quatre ans Fille de Chambre chez la Femme d'un Directeur des Fermes, & dix ans Gouvernante des Enfans d'un Caiſſier du Roi.

Ennuyée d'être Servante, elle s'étoit rendue maîtreſſe d'un Grec.

Tous ces noms de *Marquiſe du Pharaon*, *Comteſſe de la Rejouiſſance*, *Baronne de la Duppe*, *Vicomteſſe du Berlan*, étoient des Armes parlantes, qui ſervoient à déſigner les jeux qu'on jouoit chez elles.

Après les Grecques titrées venoient les Femmes à Talens.

Parmi celles-ci, celle qui s'étoit acquis un haute réputation étoit l'incomparable Madame S*** on n'a jamais vû une ſubtilité de main comme celle-là ; c'étoit un éclair. Elle paſſoit la coupe, & faiſoit ſauter la carte avec une agilité ſans égale. Les plus habiles Grecs du Royaume avoüoient que dans l'Art de la filouterie elle avoit un mérite ſuperieur au leur.

La ſeconde Femme à Talens étoit l'invincible Madame N***. Elle avoit paſſé ſix ans à Veniſe pour ſe perfectionner. Un Noble de la Republique s'étoit chargé lui-même de l'inſtruire : auſſi étoit ce un des meilleurs ſujets qui étoient alors dans Paris. Elle faiſoit des choſes prodigieuſes, & il falloit avoir été dépouillé par elle, pour être convaincu de la ſupériorité de ſon talent.

Le plus habile joueur des gobelets y eut été trompé.

La troiſiéme étoit la petite Madame de P.... C'étoit l'éleve d'un Piémontois. Elle avoit fait toutes ſes Claſſes à Turin-même.

Non ſeulement elle exerçoit, mais même elle enſeignoit à corriger la fortune.

Ses talens diſtingués lui avoient fait obtenir une chaire de profeſſeur dans ce noble Art.

Les jeunes Gens de Paris qui vouloient ſe diſtinguer, & faire leur chemin dans l'Ordre des Grecs, alloient recevoir ſes leçons. Peu de maîtres gagnoient autant qu'elle. Jamais au jeu aucune bourſe ne lui avoit échappé.

Tous ceux qui, en jouant avec les plus fins Grecs, avoient garanti leur argent, étoient renvoyés à elle, pour ſe voir condamner aux dépens, & leur bourſe jugée en dernier reſſort. Aucune duppe n'étoit encore ſortie de ce Tribunal hors de cour & de procès.

La quatriéme étoit Mademoiſelle de P.... On ne la connoiſſoit dans le Monde que ſous le nom de la Religieuſe. Elle l'avoit été pendant quelque tems. Ses

Parens qui dans les prémieres années de ſa jeuneſſe avoient crû découvrir en elle des inclinations dangereuſes, l'avoient donnée de leur pur mouvement à Dieu, de crainte qu'elle ne ſe donnât elle même au Diable.

Elle avoit eu beau proteſter contre le défaut de vocation; on l'avoit remiſe à dix ans de Religion pour appointer ſa requête.

Ne pouvant faire du bruit dans le monde, elle ne penſa qu'à agiter ſa retraite. Elle alluma une eſpèce de Guerre civile entre les Religieuſes. Elle avoit l'art de ſemer la diſcorde & la diviſion dans le Couvent dans la vûe qu'on ſe laiſſeroit d'elle, & qu'à la fin on la renverroit à ſes parens; mais ce projet n'ayant point reuſſi, elle eût recours au plus naturel. Elle s'évada.

Elle avoit d'abord eu une vocation ſi décidée pour devenir Grecque, que dans ſon ſéjour au Couvent, elle avoit filouté toutes les Religieuſes *au jeu de l'Oye.*

Il y avoit auſſi une autre ſorte de Grecques dont je ne dois pas oublier de faire mention. Je veux dire celles qui n'avoient d'abord eu aucune vocation pour le Tripot, & qui s'y étoient trouvé engagées par un

concours d'avantures, & un enchaînement d'affaires Domeſtiques.

Mademoiſelle de Sainte C.... d'une naiſſance diſtinguée, avoit eu cent bonnes mille livres comptant en mariage. Elle avoit épouſé, Monſieur de L... d'une ancienne Maiſon de Robbe, & qui jouiſſoit d'un revenu conſidérable. Mr. L.... avoit été élevé avec le Chevalier de S.... homme de Condition, qui lui avoit toujours été extrêmement attaché, & dont les ſentimens lui avoient paru tels, qu'on doit les attendre de quelqu'un qui eſt bien né.

Cependant le Chevalier de S... étoit un malhonête homme. Il y a de certains caractéres qu'on ne connoît jamais. On a beau ne les perdre pas un inſtant de vue, ils vous échappent malgré les ſoins qu'on ſe donne pour les approfondir.

Il s'étoit lié avec pluſieurs Grecs de Paris, pour faire faire à ſon ami de groſſes pertes au jeu; à condition qu'il auroit la plus groſſe portion de ſa dépouille.

Cela lui réuſſit; on lui gagna d'abord une ſomme conſidérable en argent: puis

on lui fit perdre une belle terre, après quoi ſa maiſon, enſuite la dot de ſa femme, en un mot, dans ſix mois on réduiſit l'un & l'autre à la mandicité.

Il y avoit deux ans, que ces infortunés époux menoient une vie des plus triſtes, n'ayant pas même de quoi ſe pourvoir du néceſſaire, lorſque ce perfide ami fut les voir. Il les trouva dans un état ſi languiſſant qu'il fut touché de leur ſort.

Le manque de probité ne ſuppoſe pas toujours celui d'humanité. Quoique très méchant, on peut être très bon. Ceci paroît un paradoxe; cependant ce que j'avance ici, n'en eſt pas moins vrai.

Preſque tous les ſçélerats qui périſſent ſur un échafaud, ce ſont des gens foncièrement bons. En général c'eſt preſque toujours par foibleſſe que les hommes ſe corrompent; or la foibleſſe qui eſt elle-même un vice, ſuppoſe au moins deux vertus dans le caractére, je veux dire la douceur & la compaſſion.

Le Chevalier dit à ſon ami qu'il vouloit lui fournir un moyen de ſortir de cet état malheureux. Pour cet effet Il lui propoſa de ſe faire Grec. Monſieur de L*** demanda un éclairciſſe-

ment ſur le nom & ſur la choſe ; on lui expliqua l'un & l'autre ; il fit d'abord la grimace, mais à la fin il ſe rendit.

Le Diable n'a pas de meilleur avocat que la miſére. Ce n'eſt point préciſément à cauſe que l'on manque de tout qu'on embraſſe des moyens indignes pour ſortir de l'indigence ; c'eſt qu'on eſt généralement mépriſé dans la vie civile, & qu'on eſt comme ſéparé de la Société. Il n'y a peut être rien dans le monde qu'on ſupportât plus patiemment que la pauvreté, ſi on n'y attachoit pas un certain mepris. Le Philoſophe n'a point de reſſource contre celui-ci. Il n'y a point de force d'eſprit qui tienne. On eſt toujours humilié lorſqu'on eſt mépriſé : or de l'état d'humiliation au manque de ſentimens, il n'y a preſque point d'intervalle. Otez une certaine conſidération après laquelle tous les hommes courent, & vous détruirez chez eux l'Edifice de toutes les vertus.

Ce qui fait que ceux qui après avoir joüi d'une certaine fortune, & qui ſe trouvent après dans une grande indigence, cherchent d'en ſortir ſans s'embarraſſer des moyens ; ce ſont les marques de diſtinction qu'ils voyent accorder aux

gens riches qui n'ont ni honneur, ni probité. Il eſt vrai qu'en les accablant de politeſſes, on ſe dit en même tems à l'oreille que ce ſont des malhonnêtes-Gens ; mais qu'importe ſi on les traite extérieurement avec les marques d'eſtime qui ſervent à caractériſer l'honnête homme.

C'eſt l'opinion qu'on a des richeſſes qui fait le mal ; comme on eſt enſorcelé de celles-ci, on les honore partout où on les trouve, indépendamment des moyens indignes & abominables qui ont été mis en uſage pour les acquerir.

Quoiqu'il en ſoit, Monſieur L... accepta la propoſition ; lui & ſa Femme ſe firent Grecs, & devinrent même fameux dans l'Ordre ; car quand les honnêtes gens déviennent fripons, ils le ſont plus que les autres.

Madame de N... étoit une Grecque de la même claſſe. Elle étoit Veuve d'un homme de condition, qui en mourant lui avoit laiſſé la joüiſſance d'un bien conſidérable ; elle vivoit honorablement dans ſon veuvage, voyant la meilleure Compagnie de Paris, lorſque le ſyſtême qui ſurvint quelques mois après la mort de ſon Mari, la reduiſit tout d'un coup à l'Hôpital ; tous les Capitaux qui for-

moient ſon revenu, lui furent rembourſés en Billets de banque ; & peu après ils furent décriés.

Comme le Papier avoit fait le mal, elle crut qu'il falloit que les cartes le reparaſſent ; elle ſe mit dans l'Ordre des Grecs.

„ Vous faites un métier indigne, „ Madame, lui écrivit un jour un homme „ de Condition. On me vola hier chez vous cent louis.

„ Monſieur, lui répondit-elle par le „ Porteur du Billet, votre reproche eſt „ juſte. Mais que voulez-vous que je „ faſſe à cela ? Le Gouvernement m'a „ pris pour duppe, je tache à mon tour „ de faire des duppes. Cependant paſſez „ chez moi aujourd'hui à deux heures, „ & vous trouverez mon Domeſtique „ à la porte, qui vous rendra votre ar„ gent.

Outre toutes ces ſortes de Grecques, il y en avoit encore d'une autre eſpèce ; je veux dire celles qui l'étoient ſans le ſçavoir.

Je ne citerai qu'un exemple de celles-ci. Mademoiſelle de B*** avoit été élevée à St. Cir. Son éducation dans cette Maiſon, ſecondée par les ſoins d'une

Mere ſage, & vertueuſe, lui avoit inſpiré en naiſſant des ſentimens dignes du Sang illuſtre dont elle ſortoit.

Aux qualités de l'Ame, elle joignoit tous les agrémens de l'eſprit. Ceux-ci étoient relevés par une figure des plus aimables : en un mot, c'étoit une perſonne accomplie.

Sur la reputation de ſes charmes, Monſieur de R*** qui paſſoit dans Paris pour un aſſez bon parti, la fit demander en mariage. Comme il débuta par applanir toutes les difficultés d'intérêt, & qu'il paſſa par deſſus la mediocrité de la dot, dans peu les Nôces furent célébrées.

Monſieur de R.... dont la fortune étoit fort derangée, quoiqu'il n'y eut pas paru juſques alors, ne l'avoit épouſée que pour rétablir ſes affaires par le moyen du jeu.

Il n'étoit pas Grec, mais il étoit lié avec des Gens qui l'étoient. Il n'eût pas plutôt annoncé dans le monde qu'il recevroit Compagnie, que ſa Maiſon fut remplie de Gens riches de tous les Etats.

La beauté de Madame de R... & ſes belles qualités attirèrent la foule ; on joua chez elle un jeu conſidérable, & par

conſéquent il y eut de gros gains, dont Mr. de R... retiroit la plus groſſe portion.

Comme tous les complots de jeu ſe paſſoient dans l'apartement de Monſieur, & que Madame n'en ſçavoit pas le mot, toute la Ville ſçavoit déja que ſa Maiſon étoit un Tripot, ſans qu'elle en eût la moindre connoiſſance.

Ce n'eſt pas tout, le Mari lui faiſoit gagner à elle-même de groſſes ſommes, ſans lui donner a découvrir la moindre choſe du ſecret ; ainſi elle filoutoit elle-même de bonne foi, & étoit Grecque ſans le ſçavoir.

Tels étoient à peu près les caractères de quelques-unes des Grecques qui ſe diſtinguoient dans l'Ordre.

Le nombre de celles-ci s'acrut infiniment. Il n'y avoit point de Maiſon de jeu dans Paris, où l'on ne trouvât une Femme ou deux qui avoient part à toutes les parties qui s'y faiſoient.

Comme la quantité augmentoit au delà d'une certaine proportion, ce qui rendoit les profits moindres, il y eut pluſieurs projets d'établis pour les autres Villes du Royaume.

Ce fut alors qu'on vit dans les Pro-

vinces une foule de Femmes, ſe diſant de Condition, voyager pour leur plaiſir. Quelques-unes pretextoient des convenances de Famille, d'autres des procès, quelque-fois des heritages à recueïllir ; tantôt c'étoit la mort d'un Oncle, d'un Frere, d'un Couſin qui les attiroit en Province.

Enfin, il n'y avoit point de ſemaine que la Diligence de Paris, ne chariât à Lyon deux ou trois Marquiſes, ou Comteſſes.

Mais elles arrivoient trop tard ; les Grecs de Province, qui imitoient en tout ceux de Paris, avoient auſſi leurs Marquiſes & leur Comteſſes ; ainſi ces prémieres furent obligées de s'en retourner comme elles étoient venues.

Quoique la Republique des Grecs eut acquis un peu plus d'ordre depuis quelques années, elle n'avoit cependant encore aucune forme de Gouvernement politique. Un Grec appellé le Marquis de Mont. ... entreprit de lui donner un Etat fixe.

C'étoit un homme prodigieux. Un de ces Archi-Avanturiers qui avoit fait plus de rôles dans vingt ans, qu'un Acteur de Comédie ne peut en jouer dans trente.

Il avoit été *Abbé, Moine, Soldat, Chevalier, Marchand, Miniſtre d'Etat en Corſe, Commis dans les vivres en France, Général à Maroc, Aubergiſte en Dannemarck, Colonel en Eſpagne, Maître des Poſtes en Bohème, Ambaſſadeur à Genes, Eſpion en Pologne Ecuyer en Ruſſie, Valet de pied en Suède, Roi d'une certaine ſorte de Peuples dans les Indes : enſuite Caffetier à Amſterdam, puis Précepteur d'un Juif à la Haye, de-là Laquais à Londres, & actuellement Marquis à Paris.*

Il tenoit à tous les Peuples de l'Univers par leurs différens rites ; ayant embraſſé ſucceſſivement la Religion Mahometane, Juive, Payenne, Proteſtante &c.

On doit bien s'imaginer à ce Portrait qu'il étoit homme de Condition ; car il eſt impoſſible qu'un Roturier eût pû avoir tous les talens requis pour jouer un ſi grand nombre de rôles.

Il étoit Gentil-homme d'une famille de Province. Il y avoit trente ans qu'il n'avoit aucune relation directe avec ſes Parens.

Il attendoit que la Gazette de Hollande lui annonçât la mort de ſon Pere, pour

aller prendre poſſeſſion de ſon bien. Sa manie étoit les Réglemens. Il avoit la fureur de la Legiſlation : faute d'hommes, il auroit, je crois, établi des Loix politiques entre les animaux.

Il ſoutenoit publiquement que ceux qui ont deſſein de s'approprier les richeſſes d'autrui par des voies obliques, ont beſoin d'un ſyſtême plus compliqué que ceux qui ſe l'approprient par des voyes ordinaires; & que les Légiſlateurs dans ce premier cas devoient avoir de plus grandes lumiéres que dans le ſecond.

Tel étoit ce nouveau Licurgue qui entreprit en France de donner une conſtitution à la Republique des joueurs.

Pour cet effet, il raſſembla un jour chez lui une cinquantaine de Grecs les plus renommés de Paris, à qui il parla ainſi.

„ Il eſt ſurprenant, Meſſieurs, que „ juſqu'ici perſonne ne ſe ſoit encore „ aviſé de donner une forme à la ſociété „ des Grecs, tandis que toutes celles „ qui, comme la nôtre, ont en vûe le „ bien d'autrui, ont leur loix & leur re- „ glemens, défaut qui nous rend des „ gens mépriſables dans la Société.

„ Voyez les Maltotiers; ces gens-là

„ pillent l'Etat avec regle. Vous ne di-
„ riez pas qu'ils volent le Public.

„ Pourquoi? Parce qu'il y a une for-
„ me dans leurs friponneries, & de là
„ vient que les richeſſes dont ils dépouil-
„ lent les Particuliers, leur appartiennent
„ de droit. En un mot, tout dépend de la
„ maniére de s'approprier le bien d'autrui.

„ *Le mien* & *le tien*, ne ſont que des
„ mots. Le *tien* ſera *le mien*, lorſque je
„ ſçaurai établir un ſyſtême de proprieté.

„ N'eſt-il pas ſurprenant, Meſſieurs,
„ que des Gens raiſonnables qui ont for-
„ mé le deſſein d'acquerir les richeſſes des
„ autres, le faſſent ſans regle, ni methode;
„ & que dans la choſe du Monde où il faut
„ le plus de forme, ils n'en ayent aucune.

„ J'ai ſouvent rougi de honte pour no-
„ tre Societé en voyant les Brigands, les
„ Bandits, que dis-je? Les Voleurs qui vont
„ detrouſſer les paſſans ſur les grands che-
„ mins, avoir parmi eux une Police, &
„ en quelque façon un ſyſtême de Gou-
„ vernement politique, tandis que nous
„ mêmes n'en connoiſſons point.

„ Le premier inconvenient Meſſieurs,
„ que je trouve, eſt le défaut de reception
„ dans l'Ordre. Pour être Grec, il ſuffit
„ de vouloir l'être; cependant on ne

„ un Art comme les autres, pourquoi
„ ſera t'il exempt des Loix ordinaires?
„ Voyez les Gens d'affaires; ils ont
„ de petits bureaux ſubalternes, où l'on
„ développe aux apprentifs financiers
„ les élemens de la Maltote; de-là on
„ les fait paſſer à d'autres plus diſtingués
„ où on leur fait appercevoir les pre-
„ miers rayons de la grande lumiére des
„ Finances; enſuite ils ſont admis dans
„ le dernier Bureau, où ſe forgent les
„ coups de Monopole les plus diſtingués:
„ ce n'eſt qu'en paſſant par tous les gra-
„ des, qu'un Commis peut devenir premier
„ général; c'eſt-à-dire *Maître ez Arts*
„ dans les Finances; & on a raiſon,
„ ſans quoi il n'y auroit ni ordre ni mé-
„ thode dans la maniére de voler l'E-
„ tat; car s'il n'y avoit point de maî-
„ triſe dans la Maltote, un Officier, un
„ un Sçavant, un homme de Lettres,
„ un Courtiſan, un Robbin pourroient
„ auſſi devenir Maltotiers, ce qui ſeroit
„ contraire au bon ordre des choſes,
„ puiſqu'il a été prouvé démonſtrative-
„ ment dans une foule d'ouvrages écrits
„ par des Financiers, qu'il eſt de la bon-
„ ne Police œconomique qu'eux ſeuls
„ ayent toutes les richeſſes de l'Etat, &

„ qu'il n'y ait d'autre argent dans le Royaume que celui de leurs caiſſes, & „ c'eſt auſſi à cauſe de cela qu'ils l'ont „ tout.

„ Je dis, Meſſieurs, que s'il faut des „ eſpèces de Maîtriſes pour les Financiers, il en faut également pour les „ Grecs.

„ Il eſt vrai qu'il y a des Chevaliers „ de l'Ordre qui n'ont pas beſoin d'apprentiſſage, & qu'ils ſont d'auſſi habiles fripons dans un jour, que d'autres peuvent le devenir dans vingt-ans; mais tout le monde n'a pas d'auſſi heureuſes diſpoſitions. En général les „ Hommes avant d'être Maîtres, doivent „ être apprentifs.

„ Le quatriéme inconvénient, Meſſieurs, que je trouve dans l'Ordre, „ c'eſt une certaine liberté préjudiciable „ à l'Ordre même. Chacun exerce le „ métier de Grec comme il lui plaît; il „ n'eſt reſponſable de ſes actions à qui „ que ce ſoit, il ne prête ſerment de „ fidélité à perſonne.

„ Le cinquiéme eſt le nombre des „ profeſſions qui s'incorporent d'elles-„ mêmes dans celle de joueur; la plûpart des Grecs d'aujourd'hui ſont non

„ ſeulement filoux, mais même un peu
„ voleurs; ce qui deshonore l'Ordre, &
„ fait que quantité d'honnêtes gens ſe
„ font un ſcrupule d'y entrer.

„ Le ſixiéme ſont les qualités diſtinc-
„ tives qui ſervent à caractériſer les
„ Grecs. On a remarqué qu'ils n'ont
„ preſque tous ni foi ni loi; & qu'ils
„ ſont ſi âpres pour l'argent, qu'ils filou-
„ teroient leur pere, s'ils le pouvoient.

„ Mais, Meſſieurs, ce ne ſont ici que
„ des abus particuliers, des accidens de
„ la choſe, des déſordres auxquels on
„ pourroit remédier; le plus grand mal
„ eſt le défaut d'un certain génie re-
„ publicain. On n'a point aſſez dans
„ notre Ordre de cet eſprit public qui
„ pénétre les Sociétés.

„ Il n'y a parmi nos confreres aucun
„ point de vue général; chaque Grec
„ n'a d'autre objet que lui même, il
„ rapporte tout à ſoi, & n'eſt unique-
„ ment occupé que de ſes ſeuls inté-
„ rêts.

„ Cependant on peut facilement dé-
„ montrer qu'aucune Société, de quelle
„ nature qu'elle ſoit, ne ſçauroit ſub-
„ ſiſter ſur la terre, ſi les vues parti-
„ culiéres ne s'accordent avec les gé-
„ nérales.

„ Voilà ce qui fait qu'il n'y a parmi „ nous, ni ordre, ni police, & qu'on „ nous regarde plutôt comme une com- „ pagnie de brigands, que comme une „ ſociété de gens raiſonnables : on peut „ dire que ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on „ nous mépriſe dans le monde, puiſque „ nous vivons ſans regle, & même ſans „ ſyſtême; or il eſt décidé que tout ce „ qui ne porte pas le caractére d'ordre „ chez les hommes, eſt mépriſable par „ lui-même.

„ Comme il n'y a point de principe „ dans notre ordre, & que les cauſes „ premiéres n'y préparent pas les ſecon- „ des, il ſe trouve que le hazard ſeul „ y dirige tout : auſſi nous regarde-t'on „ en général, comme des gens indignes „ de la Société civile.

„ Il me vient une idée, ſoyons, Meſ- „ ſieurs, les Legiſlateurs de la Republi- „ que des Grecs. Formons des Statuts; „ établiſſons dans celle-ci des Loix & „ des Reglemens: en un mot, faiſons en „ une Société politique. Non ſeulement „ nous contribuerons par là à augmen- „ ter les richeſſes de nos Confreres, „ mais même à donner à l'Empire des „ Grecs un état fixe & durable.

„ D'abord, Meſſieurs, je ſuis d'avis
„ que nous commencions par loüer un
„ Hôtel dans cette Capitale, ce ſera un
„ Bureau d'adreſſe, où nous nous ren-
„ drons deux fois la ſemaine pour déli-
„ bérer ſur nos affaires.

„ Pourquoi nous autres Grecs n'au-
„ rions nous pas un Hôtel dans Paris
„ pour tenir nos Aſſemblées ? Les Fer-
„ miers généraux en ont bien un, où
„ ils tiennent les leurs ?

Cette Harangue fit ſur l'eſprit de ceux qui étoient préſens l'effet que le Chevalier, qui l'avoit prononcée, s'étoit propoſé.

On avoüa qu'il étoit honteux en effet, que la République des Grecs n'eut ni forme ni police.

Les cinquante Grecs ſe côtiſerent pour loüer un Hôtel dans Paris, où il fut réſolu qu'on commenceroit dans peu les premières Séances.

Si c'étoit ici un Ouvrage à Portraits, j'aurois un beau champ; ces cinquante Grecs étoient des Originaux dont il ſeroit impoſſible de trouver ailleurs un pareil nombre de copies.

Il faudroit un livre exprès, & un très gros livre pour entrer dans le détail de cette foule d'avantures qui les avoit unis enſemble;

enſemble ; car on ne naît pas Grec, mais on le devient, & on ne le devient ordinairement qu'à la ſuite d'une foule d'évenemens extraordinaires ; or ce ſont ces évenemens qui forment des caractères, uniques dans leur genre, & une Claſſe d'hommes qu'on ne trouve point dans le reſte de la Societé.

Le Chevalier de S*** étoit un de ceux qui entreprenoient la reforme de l'Ordre. Il étoit cadet d'une famille de Province. Vieux joüeur & debauché éternel, pendant toute ſa vie, qui avoit été longue, il s'étoit couché au point du jour, & levé à l'entrée de la nuit. Il demanda une nuit dans un tripot à quelqu'un qui étoit à côté de lui, ſi le Soleil paroiſſoit toujours d'une figure ronde. On lui demanda le motif de cette queſtion ; c'eſt repondit-il qu'il y a trente ans que je ne l'ai vû. Il avoit la louable coûtume de tous les joueurs ; je veux dire de ne payer jamais ſes dettes. Il eſt vrai qu'il n'étoit pas de ces inſolens débiteurs qui inſultent leurs Créanciers lorſqu'ils viennent leur demander de l'argent. Au contraire il les accabloit de politeſſes. Il ne manquoit jamais de leur demander de nouvelles de toute leur famille, *comment ſe porte Ma-*

dame ? Comment ſe porte Monſieur ? & la petite Fille ? & le petit Garçon ? le joli Enfant ! je ne connois rien de ſi gentil dans le Monde. C'eſt un vrai prodige. A propos, avez vous toujours votre Perroquet ? votre Canari eſt-il encore en vie ? & votre joli petit chien qu'eſt-il devenu ? Après quoi il entroit en matière. Soyez tranquille, leur diſoit-il, ſur ce qui vous eſt dû. Je ſuis en regle avec vous. Depuis vingt ans, je couche exactement vos Mémoires ſur mon livre. A ma mort vous n'y trouverez pas écrit une obole de moins de ce qui vous eſt dû. Son Livre de raiſon étoit une piéce rare. Par l'Inventaire des articles on voyoit qu'il devoit : *Deux mille Pains de Goneſſe au Boulanger.*

Douze cent cotelettes de Mouton, ſur le gril, à la Gargote.

Quatre cent poulardes, & ſix mille Aloüettes au Rotiſſeur.

Cent quatre-vingt mille douzaines d'Huitres à l'Ecaillier.

Trois mille pintes de vin au Marchand de vin.

Deux mille ſix cent quatre-vingt ſix carterons de Fromage au Boutiquier.

Six mille ſçeaux d'Eau au Porteur.

Onze mille ſalades au Jardinier.

Deux millions ſix cent ſoixante-ſix mille Pommes au Fruitier.

Huit mille Taſſes de Caffé au Caffetier.

Trois mille Barbes au Barbier.

Quatre mille accommodages au Perruquier.

Treize mille blanchiſſages de Chemiſes à la Blanchiſſeuſe.

Vingt mille neuf cent décrotages de Souliers au Savoyart.

Quarante viſites au Medecin.

Soixante Saignées au Ghirurgien.

Et dix ſept cent Pillules mercurieles à l'Apoticaire, ainſi du reſte.

Son Apartement étoit meublé dans un goût nouveau. Les Murailles étoient couvertes d'enveloppes de jeu de Cartes. Il diſoit que cette Tapiſſerie lui coûtoit plus cher que celles des Gobelins qu'on voit chez le Roi. Il l'évaluoit à cent mille écus. Pour toute Bibliotheque, il avoit le Livre de l'Academie des jeux. Il mangeoit ordinairement ſur une Table de Tric-trac, & faiſoit ſa Toilette ſur une roulete. Il couchoit ſur quatre mille jeux de Cartes de Piquet, diſtribués à façon de Matelats.. Il diſoit que c'étoit pour ſe familiariſer avec les As, n'en ayant ja-

mais eu de ſa vie en jouant au piquet, que ceux qu'il avoit eſcamotés.

Un des autres Grecs étoit un nommé Lav*** homme d'un certain âge. On auroit pu le mettre au rang des Anachoretes. De ſa vie à celle d'un Chartreux, pour le ſilence & la retraite, il n'y avoit aucune différence. Il avoit eu huit à dix affaires avec la juſtice, qui l'avoient débarraſſé de la peine de payer un logement ; depuis ſon bas âge, le Roi avoit été chargé de ce ſoin là ; ayant paſſé ſix ans au Châtelet, dix ans au Fort l'Evêque, quatre ans à la Conciergerie, huit ans à Biſſêtre, cinq ans à Vincenes, & neuf ans à la Baſtille.

Toutes ces Retraites lui avoient donné un eſprit de reflexion qui le diſtinguoient dans l'Ordre. A force d'empriſonnemens il étoit devenu un des plus habiles fripons qu'il y eut en France.

Il y a trop de varieté dans la vie. Les plaiſirs à Paris ſe ſuccédent avec trop de rapidité. Les joueurs n'ont pas le tems de s'exercer. Que la Police retienne un Grec pendant dix ans en priſon, elle contribue par là elle-même à la ruine du Public ; car à ſa nouvelle apparition dans le monde, il eſt ſur de filouter tous ceux qui joueront contre lui.

Le quatriéme Grec étoit un original d'une eſpèce unique. Jamais on n'a mené une vie plus frugale ; ſa nourriture ordinaire étoit des Cartes ; il en avoit mangé peut-être deux ou trois mille jeux en ſa vie. Il diſoit que c'étoit pour bien digerer les coups. Au lieu que les autres joueurs ſe cachent & ne veulent pas paſſer pour tels ; celui-ci au contraire en faiſoit parade, & afin que le Public ne put douter de ſa vocation, il avoit fait peindre la Dame de cœur dans l'écuſſon de ſes armes.

Le cinquiéme Grec de la Legiſlation étoit un jeune Maltotier qui s'étoit ruiné avec deux ou trois filles de l'Opera, & qui n'ayant pû rentrer dans ſa Compagnie, s'étoit aſſocié à celle des fripons pour ne pas déroger, & ſe trouver toujours dans le même Monde.

Le ſixiéme étoit un Poëte ruiné par ſa plume, & qui tachoit de s'indemniſer auprès du Public par ſes mains. L'acquiſition de ce Grec avoit paru néceſſaire à la Société ; ce Poëte avoit promis de mettre en Vers Héroïques, toutes les friponneries burleſques des Grecs dans un abregé de cent cinquante volumes *in folio*.

Outre ces Grecs d'un caractère ſingulier, il y avoit auſſi des Monſtres abominables dans cet honnorable corps. Le Chevalier de L*** étoit du nombre de ceux-ci; Il avoit été héritier d'une famille des plus riches de ſa Province ; mais ayant diſſipé des biens immenſes au jeu, & avec les Femmes, il s'étoit trouvé à vingt ans dans un état d'indigence affreux ; & ne pouvant plus ſatisfaire l'une & l'autre de ces deux paſſions, il s'aviſa d'un expédient qui ne ſçauroit guères tomber ſous les ſens, & dont un Demon ſeul pouvoit former le projet.

Il avoit trois ſœurs dans trois différens Convens de trois diverſes Villes de Province, à qui le Pere & la Mere avoient laiſſé cent mille francs à chacune pour leur dot, qui ſe trouvoient actuellement conſignées chez un Notaire de Paris. Il s'entendit avec ſon Laquais pour lui faire jouer un rôle qu'il avoit premedité. D'accord avec lui, il écrivit à ſa Sœur l'aînée qu'il avoit trouvé pour elle un parti tel qu'elle pouvoit ſouhaiter ; c'eſt-à-dire un homme de condition qui avoit 20000 l. de rente. La Sœur repondit en conſéquence de l'avantage qu'elle entrevoyoit dans ce Mariage. Le jour du départ de

Paris & celui de l'entrevûe furent marqués. Le Valet qui étoit l'Epoux qu'il deſtinoit à ſa Sœur, fut habillé d'un habit de Marquis de louage pris dans la rue de la Harpe.

On ſe rendit à la grille. Jamais fille de Couvent n'a trouvé Prétendant déſagreable, ſans compter que la valetaille commençoit alors d'avoir bonne façon. Le Mariage fut arrêté. Le Notaire ſur l'avis de la Demoiſelle apporta cent mille francs, qu'elle compta tout de ſuite au Valet qui les remit de la main à la main à ſon Maître, à dix louis près qu'il étoit convenu de lui donner pour le rôle qu'il devoit jouer.

Juſques-là cette ſçene pouvoit paſſer pour un moyen indigne d'avoir de l'argent. Mais le comble de l'abomination fut qu'il voulut lui-même conſommer le Mariage, & que voyant ſa Sœur prête à être deshonorée par un Valet, il aima mieux la deshonorer lui-même. Il la mena à l'Autel où la cérémonie du Mariage ſe fit : enſuite la nuit étant venue il ſe ſubſtitua à la place du Valet dans le lit de ſa Sœur. Le lendemain il ſe leva avant le jour, & diſparut avec l'argent & le Mari.

Six mois après, ayant diſſipé les cent mille francs, il joua le même rôle avec ſa ſeconde Sœur, & comme il n'étoit pas homme à faire des jaloux dans ſa Famille, il ſe maria auſſi dans le même goût avec la troiſiéme.

Ce n'eſt là qu'un foible échantillon du caractère des Grecs qui entroient dans le nombre des cinquante Legiſlateurs.

Huit jours après on tint la premiere aſſemblée dans l'Hôtel qu'on avoit loué. Il fut d'abord déliberé qu'on commenceroit par prendre une notte de tous les Grecs actuellement exiſtans à Paris, en attendant qu'on pût en avoir une générale de tous ceux du Royaume; ce qui ayant été executé, il ſe trouva que le nombre étoit d'environ vingt mille de toutes les Claſſes, ſçavoir; des Grecs, demi Grecs; en place, poſtulans, ou ceux qui avoient achetté des ſurvivances: de ceux qui travailloient en Public, ou qui n'exerçoient leurs talens que dans le Particulier. Grecs diſtingués, ou d'un rang ordinaire, comme Seigneurs, Marquis, Comtes, Barons, Chevaliers, Grecs d'Epée, ou de Robe; qu'elle foule innombrable de filoux de profeſſion de la derniére Claſſe, en un mot, de tous ceux

qui faiſoient le metier de fripon honorablement, ou de tous ceux qui ſe deshonoroient en le faiſant.

L'Etat des Grecs fait, on travailla à une ſeconde opération, ce fut de découvrir le gîte, & la demeure des principaux de l'Ordre pour les ſommer verbalement de ſe rendre au lieu de l'Aſſemblée générale. On déterra la demeure d'un certain nombre, mais comme l'exécution entiére de cette ſeconde opération demandoit du tems & des grandes recherches, il fut reſolu qu'en attendant on travailleroit aux Statuts.

STATUTS

De l'Ordre des Grecs.

AUcun Grec à l'avenir n'en pourra porter le nom, s'il n'a été reçu auparavant par ſix Chevaliers de l'Ordre, ſans compter les deux Parrains.

Il ſera examiné par deux premiers Profeſſeurs, qui ſur la capacité du Candidat décideront s'il doit y être admis. Les preuves de ſuffiſance faites, il lui ſera remis une commiſſion ſignée, & para-

phée par les ſix Grecs qui l'auront reçu, & cachetée du propre Sceau des armes de l'Ordre qui ſera un Mercure Protecteur des filoux.

Il y aura cependant des exceptions pour l'Examen, ſuivant les Provinces du Royaume où ſeront nées les perſonnes qui ſe préſenteront. Par exemple un Gaſcon y ſera reçu de plein droit ; un Languedocien y ſera admis ſans examen ; un Comtois né à Beſançon ne ſera point de preuves.

Les mêmes exceptions ſeront accordées aux Etrangers de certaines Nations.

Un Piémontois n'aura qu'à ſe préſenter pour que ſa commiſſion lui ſoit expediée ſur le champ.

Un Napolitain y aura l'entrée libre. Un Vénitien (ſurtout s'il eſt noble) n'aura qu'à dire ſon nom pour être reçu, & généralement tous les Italiens ſans examen pourront être brevetés.

Un Avignonois n'aura qu'à ſe montrer pour être admis ; un Saxon qu'à parler ; & tous les Allemands y ſeront incorporés & principalement ceux qui ſe font appeller Baron.

Il ſera établi un ſigne dans l'Ordre, afin que tous les Chevaliers ſe reconnoiſſent entre eux.

Avant qu'un Grec ſoit reçu, il faut qu'il ait fait apprentiſſage de filouterie, & ſoit parvenu par degrés à la Maîtriſe.

Pour ſon Chef d'œuvre, il doit avoir gagné une ſomme conſidérable à un Gaſcon ſur ſa parole, & l'avoir fait payer.

Aucun Grec ne pourra à l'avenir être reçu dans l'Ordre s'il ne prête ſerment de fidélité ſur un ſizain de Cartes, comme prenant inveſtiture de ce ſeul département de filouterie, laiſſant toutes les autres friponneries à qui elles appartiennent de droit.

Il ne ſera permis à aucun particulier de quelle qualité & condition qu'il ſoit, lorſqu'il ſera reconnu pour Voleur, d'être reçu Grec, car quoique ces deux profeſſions ſoient préciſement les mêmes, elles ont cependant leur diſtricts différens.

Aucun Grec ne ſera reçu dans l'Ordre, s'il ne prouve auparavant qu'il n'a pas entièrement perdu tout ſentiment d'humanité, & que quoique Grec, il eſt encore homme.

Dans la ſeconde Scéance, il fut deliberé de faire des Loix, *pour fixer les qualités requiſes dans ceux qui vouloient devenir Grecs, pour obliger les Grecs à*

garder le ſecret ; pour fixer le nombre des Grecs , pour reformer les Grecs d'une certaine Claſſe , pour anéantir les diſtinctions, & préſéances parmi les Grecs.

Pour cet effet le Marquis de Mont*** Chef de la Legiſlation prit une autre fois la parole , & parla ainſi:

On ſe plaint que les Grecs commencent à être decriés , & le moyen , Meſſieurs , qu'ils ne le ſoient pas , s'il y a un idiot, un ſot , un ſtupide , un homme qui ne ſoit propre à rien dans une Ville , & qui ne ſache quoi devenir , ſon parti eſt pris , il ſe fait Grec.

Paris eſt plein de Grecs , & quels Grecs ? des Gens qui ont la volonté de gagner de l'argent au jeu ; des mal adroits, qui ſçavent à peine ſe ſervir de leur mains, des Paralitiques ; des hommes perclus de leurs membres , & qui n'ont pas plutôt fait une friponerie qu'elle eſt reconnuë.

Mais cet abus , Meſſieurs , n'eſt rien en comparaiſon d'un plus grand ; je veux parler du peu de miſtère qu'on met dans la choſe.

Comme les anciens Grecs ſe lient tous les jours avec de jeunes étourdis , des écervelés , des Gens indiſcrets , les parties ne ſont pas plutôt faites qu'elles ſont publiées.

On n'a qu'à aller tous les matins au Palais Royal, ou au Caffé de Rochebrune, on lit ce qui s'eſt gagné la veille au jeu. La liſte des ſommes eſt ſur la Table, de même que le nom, ſurnom, qualités de partie des intereſſés. On lit cela ordinairement à la ſuitte de la Gazette d'Hollande.

Je ne dis point, Meſſieurs, que ce ſoit un deshonneur d'être Grec. Je penſe trop bien pour cela; mais j'avance que la publicité des parties en arrête les progrès. & qu'étant fripon, il eſt de la bonne politique de ne pas le paroître.

Outre l'interêt de la choſe, il reſulte un danger évident pour la Societé. Un de ces Grecs indiſcrets n'a pas plutôt été arrêté, qu'on lui fait faire en priſon une Confeſſion générale; & alors la moitié de Paris eſt obligée de s'abſenter. Or vous conviendrez, Meſſieurs, qu'il eſt bien déſagreable de voyager ſans avoir aucun goût pour les voyages.

Il y a aujourd'hui un Thermometre ſûr, pour découvrir la cauſe des exécutions de la Police.

Quand vous voyez murer des Boutiques à Caffé, enlever des Femmes de condition, expedier des Lettres de cachet,

appliquer des amendes, *ſoyez aſſuré que quelque Grec s'eſt laiſſé pincer, & qu'on le tient en cage, où l'on le fait jazer comme une Pie borgne. On n'omet aucun fait ſur ſa conduite paſſée, on épluche les plus petites minuties de ſa vie; car je ne connois rien dans le Monde de ſi curieux que ces* Policiens. *C'eſt une peſte que ces Gens là pour dévoiler certains miſtères qu'on avoit toujours tenu cachés.*

Un autre abus, Meſſieurs, c'eſt le nombre illimité des Chevaliers de notre Ordre: bientot il y aura plus de Grecs que des joüeurs de bonne foi. Dans toutes les Societés il faut de certaines bornes, ſans quoi on donne dans le défaut du trop grand nombre, abus qui doit à la fin les détruire. Examinez les Compagnies de Traitans, elles ſont limitées. Il n'y a qu'une quantité fixe de perſonnes qui puiſſent y être reçus.

Si tout le monde ſe fait fripon à la fin, il n'y aura plus de duppes, & dès lors l'Ordre tombera de lui-même.

Chaque fois qu'on admet un nouveau Grec, non ſeulement cela diminuë les profits de la Societé générale; mais même chaque membre particulier perd le droit qu'il avoit ſur lui d'en faire une duppe.

D'un autre côté la qualité des Grecs d'un rang ſupérieur, & qui augmente tous les jours, n'eſt pas moins préjudiciable à l'Ordre.

La condition de ces Grecs qui leur donne entrée dans les prémieres maiſons de Paris & du Royaume, les met à même de faire de grands coups, tandis que le reſte des petits Grecs, qui en ſont naturellement exclus, ne font que glaner dans le Public.

On ſçait la Requête des Filles de joye, qui ſe plaignoient de n'avoir plus de pratiques, depuis que les Femmes de condition ſe méloient de faire leur métier.

C'eſt préciſement là notre cas; ſi certains Seigneurs ne dépouilloient eux-mêmes les duppes d'un rang diſtingué, le jeu les feroit deſcendre inſenſiblement dans la Claſſe des Grecs ordinaires, & ils tomberoient à la fin dans nos filets.

Alors deux ou trois cent Grecs ſubalternes ſe partageroient des ſommes conſidérables, qui ne reviennent ſouvent qu'à un ſeul; ce qui ſeroit auſſi avantageux à l'Etat qu'à notre Societé; car la circulation de l'Eſpèce en ſeroit alors bien plus grande.

Il ſe perd tous les jours des ſommes conſiderables à la Cour, & dans le pré-

*mier grand Monde, dont nous autres petits Grecs ne tâtons que d'une dent. On entend dire tous les jours que Monſieur le D*** un tel, & Monſieur le P*** tel ont gagné cent mille écus à un Seigneur, cinq cent mille francs à un autre. Mais ſi un tel D*** & un tel P... ſont Grecs comme nous, pourquoi ne devons-nous pas avoir notre part de ces ſommes ?*

Un autre inconvénient, Meſſieurs, & qui prend ſa ſource dans celui-là même, c'eſt le défaut d'une certaine bienſéance entre les Chevaliers de l'Ordre. Car enfin un Grec de l'eſpèce dont nous venons de parler, ſe croiroit deshonoré pour toujours, s'il en ſaluoit un d'un rang ordinaire.

Cependant il ne devroit y avoir entre eux aucune difference. Si la naiſſance met des diſtinctions parmi les hommes, les Talens retabliſſent le niveau, & les font tous égaux lorſqu'ils exercent la même profeſſion.

Qu'importe après tout, qu'un Grec porte le nom de Monſeigneur, *ou celui de* Monſieur *? Les Titres ne font rien à l'affaire. On n'en eſt pas moins fripon parce qu'on a un Cordon ſur ſon habit, ou un Ruban à ſa boutonniere.*

Je vous avoüe, Meſſieurs, que mon amour propre ſouffre de me voir mépriſé par ceux, qui quoique nés dans un rang très élevé, ſont néanmoins mes Confreres.

Cette diſtinction eſt d'une conſéquence infinie pour l'Ordre. Elle avilit la Gréce ſubalterne; car on a beau dire, on ſe croit toujours inférieur à ceux qui par des airs de hauteur nous font ſentir qu'ils ſont nos Superieurs : juſques-là que j'ai vû de petits Grecs timides, & interdits n'oſer pas travailler devant ceux d'un rang diſtingué, quoique ceux-ci ne ſe génaſſent point, & miſſent leurs talens à profit en leur préſence.

S'il doit y avoir quelque diſtinction, elle doit être pour ceux qui ſurpaſſent les autres par leurs talens; & c'eſt encore ici, Meſſieurs, un autre défaut de notre Ordre; le Grec habile n'y eſt pas plus diſtingué que le Grec groſſier, & mal adroit.

Tout le monde ſçait qu'à Lacédemone, qui étoit une Republique non ſeulement Grecque mais même compoſée de Grecs, il y avoit des places d'honneur pour ceux qui voloient adroitement. Il faut un auguillon aux hommes, ſans quoi ils tombent dans l'inaction. Otez l'émulation des Societés, & vous les détruirez toutes;

car outre l'interêt particulier, chaque homme recherche toujours quelque marque de diſtinction qui flatte ſa vanité; & c'eſt principalement à ces diſtinctions que tous les Ordres doivent leurs grands hommes.

Voyez la politique des Financiers: un Commis des Fermes n'a pas plutôt établi une nouvelle méthode de perception, imaginé un Monopole inconnu juſques-là, qu'il eſt fété, honoré, & diſtingué dans la Compagnie. On l'écrit auſſi-tôt ſur le Catalogue des illuſtres Financiers.

Tous les Fermiers généraux veulent avoir ſon nom, & le citent continuellement aux autres Commis pour exemple. C'eſt en grande partie à cette maxime que la Compagnie doit ſes grands Sujets, & ce qui fait auſſi qu'on trouve aujourd'hui dans les Provinces des Commis auſſi durs, auſſi cruels, & auſſi impitoyables que leurs Maîtres mêmes.

Je conclus de ceci, Meſſieurs, la néceſſité des Loix & des Reglemens ſuivans.

LOY.

Sur les qualités requiſes pour être Grec.

COmme c'eſt une verité inconteſtable que les Aveugles ne ſont point

en état de juger des couleurs, & que les Gens qui n'ont point des jambes ſont dans l'impoſſibilité de marcher; il l'eſt également que des Idiots, des Stupides puiſſent faire des duppes au jeu. C'eſt parce que de pareilles Gens ſe mettent dans l'intrigue, qu'on voit, au grand ſcandale de notre Societé générale, une foule de Grecs trainés tous les jours en priſon.

A ces cauſes, & pour prevenir tous les abus qui peuvent en réſulter, nous ordonnons que doreſnavant aucun homme, de quelle qualité & condition qu'il ſoit, ne pourra être Grec, s'il n'a les qualités réquiſes pour être reçu Commis dans les Fermes Royales: en outre ordonnons qu'il aura lû quelques pages de *Machiavel*, afin d'être en état de parler politique dans les Caffés publics, & décider hardiment ſur les intérêts des Princes: ce talent étant très néceſſaire pour faire connoiſſance avec les Etrangers, pour les mener enſuite dans les Tripots où ils doivent être depouillés.

Ordonnons également qu'aucun homme de quelle qualité & condition qu'il ſoit, ne pourra être reçu Grec, ſi au préalable, il n'a appris auparavant à jouer

des gobelets pendant trois ans. Il faut auſſi qu'il ſoit fin, ruſé, adroit, & ſurtout qu'il ait des mains bien degagées au bas de ſes bras, & des doigts bien deliés au bout de ſes mains, &c. Donné en notre Hôtel, le &c.

LOY.

Pour obliger les Gens à garder le ſecret.

L'Indiſcretion étant un vice très dangereux, & le ſecret au contraire une vertu néceſſaire dans un Ordre, &c.

Nous ordonnons par le préſent Réglement, qu'aucun Particulier, à l'avenir, ne pourra être reçu Grec, s'il eſt naturellement babillard, & comme on dit, un parleur impitoyable.

En outre, pour être ſûr qu'il ſe ſera accoûtumé de bonne heure à la circonſpection, & à garder le ſecret ſur l'ordre, nous déclarons ici que nous n'en recevrons aucun qui n'ait été pendant ſix ans J***, ou ait vêcu un pareil nombre d'années avec eux.

Si ces précautions ne ſuffiſent pas pour obliger au ſilence; nous déclarons ici que

d'oréſnavant, il y aura un Chirurgien en titre, établi dans l'Ordre pour examiner le filet de la langue à tout homme qui voudra être reçu Grec. Donné en notre Hôtel, le &c.

REGLEMENT.

Portant fixation du nombre des Grecs.

AYant remarqué qu'il n'y a point aujourd'hui de Profeſſion qu'on embraſſe plus facilement que celle de Grec, ce qui multiplie ſi fort l'eſpèce dans le Royaume, que bientôt la France entière ſera une Republique grecque, pour éviter l'inconvénient de la trop grande quantité, nous en fixons ici le nombre à dix mille ſeulement pour la Ville de Paris; cette quantité nous ayant paru ſuffiſante pour dépouiller les duppes de cette Capitale.

Ainſi nous réformons, caſſons, exterminons, anéantiſſons par la préſente tous les Chevaliers qui ſont de plus dans l'Ordre; ſauf à eux d'aller s'établir dans les autres Etats étrangers, ou différentes Villes de Province du Royaume.

Nous déclarons cependant qu'au défaut de Places vacantes dans l'Ordre, il leur ſera permis de dévenir Coadjuteurs, & d'acheter des ſurvivances; offrant pour cela de leur ſigner des *bons*: à condition toutes fois que les Poſtulans auront d'ailleurs les qualités requiſes pour être reçus Grecs. En notre Hôtel, le &c.

LOY.

Qui reforme les Grecs d'une certaine Claſſe.

COmme de tems immémorial la profeſſion de Grec a été dévolué aux Cadets de famille de Gaſcogne, qui n'ayant pas de quoi ſubſiſter avec leur Patrimoine avoient imaginé ce moyen pour vivre avec honneur & décence dans le Monde, il eſt hors de propos & même contraire à un certain droit des Gens, que des perſonnes de la premiére Claſſe ſe faſſent Grecs.

Pour remédier à cet abus qui peut avoir de terribles conſéquences, puiſqu'il ne tend pas moins qu'à reduire à l'Hôpital un foule de petits Grecs; nous

ordonnons qu'à l'avenir aucun Comte, Seigneur, Baron, Marquis, ne pourra être reçu Grec, & cela ſous peine d'être montré au doigt, & déſigné dans les Aſſemblées publiques. En notre Hôtel, le &c.

REGLEMENT

Qui annéantit les diſtinctions & preſéances parmi les Grecs.

TOus les Ordres ayant pour principe l'égalité, c'eſt vouloir renverſer l'Ordre des choſes, que d'y établir des diſtinctions, & des preſéances, &c.

A ces Cauſes nous ordonnons que tout Grec de quelle qualité & condition qu'il ſoit, qui en rencontrera un autre d'une naiſſance inférieure le ſaluera, & cela parce que s'il n'eſt pas Gentilhomme comme lui, il eſt Grec auſſi bien que lui, & qu'en cette qualité toute ſupériorité ceſſe parmi eux.

Et en cas de déſobéiſſance, permettons à tout petit Grec de lui jetter ſon Chapeau dans le Parterre, s'il eſt au Spectacle, où ſur le pavé, s'il le rencontre dans la rue.

En notre Hôtel, le &c.

Quelques jours après cette premiere Séance les principaux Grecs de la Legiſlation s'aſſemblerent de nouveau, & le Marquis de Mont*** reprit ainſi la parole.

Tous les Statuts & les Reglemens que nous avons fait juſques ici, Meſſieurs, deviendront inutiles, s'ils ne ſont accompagnés de pluſieurs autres auſſi néceſſaires que les prémiers.

Parmi la foule des déſordres qui exiſtent encore dans l'Ordre, j'en trouve pluſieurs de la plus grande conſéquence. Un des principaux, ſelon moi, eſt l'avidité gagner aux duppes des ſommes conſidéderables ſur leur paroles ; qui n'étant pas enſuite payées, quoique l'aſſociation des Grecques ait un peu remedié à cet inconvénient, font beaucoup de tort, non ſeulement aux Grecs en particulier qui perdent ces ſommes, mais même à la Societé générale des Grecs.

Je trouve par les Etats qui m'ont été preſentés, que trois Chevaliers de l'Ordre ont gagné dans quatre mois à ſix particuliers douze cent mille livres. Que ne leur gagnoient-ils douze cent millions ? En verité il eſt pitoyable, Meſſieurs, que

que des gens qui ſe donnent pour des hommes fins, ſoient pris continuellement eux-mêmes pour duppes.

La Police eſt remplie de Peres de famille qui vont tous les jours ſe plaindre de ce que leurs fils ont perdu cinq cent mille francs, deux cent mille écus, & alors la Sentence contre ceux qui ont gagné ces ſommes, ſe trouve appointée : en voici le précis : *Rien.*

Règle générale, Meſſieurs, toutes les fois qu'un joueur gagne une ſomme au de-là des facultés de celui qui l'a perdue, il eſt taxé de fripon, fut-il le plus honnête homme du monde ; & en cela il me ſemble que le Public a raiſon ; car quelqu'un qui en ruine un autre dans une Séance peut être conſideré comme un meurtrier, un aſſaſſin qui tue civilement un Homme d'un ſeul coup.

Outre qu'il expoſe toujours ſa reputation en pareil cas, il perd encore ordinairement la ſomme qu'on lui doit.

L'honneur relatif aux dettes que l'on contracte au jeu, a des bornes ; lorſqu'un Grec, en gagnant une ſomme trop conſidérable, paſſe ces bornes, il fait lui-même un mal-honnête homme de celui qui ne l'étoit pas auparavant.

Par exemple, il y a des joueurs dont la probité à l'égard des dettes contractées au jeu, va à mille écus ; d'autres à ſix mille francs ; il s'en trouve de dix mille, de quinze mille, & ainſi des autres, relativement à leurs facultés ; lorſqu'on va au delà de ces limites, tous les plus honnêtes joueurs deviennent de mauvaiſe foi.

Je ne ſçais pas ſi on ne pourroit point fixer le dernier terme de la probité du plus honnête joueur à cent mille francs ; du moins on peut préſumer qu'il n'y a peut-être pas ſix joueurs dans le Royaume qui balançaſſent à l'appas de ſe refuſer à payer une pareille ſomme.

Outre que ceux qui ont fait de groſſes pertes au jeu, ont la reſſource de dire qu'ils ont été volés ; un homme qui ſe voit écraſé dans une ſeule ſéance, fait ſon compte. Si je paye, dit-il en lui-même, je ſerai riche d'honneur, mais pauvre de biens ; ſi je ne paye pas, je ſerai riche de biens, mais pauvre d'honneur. Ruiné pour ruiné, il aime mieux choiſir cette maniére de l'être qui tourne le plus à ſon compte.

Outre cet inconvenient paſſif il en reſulte un autre actif ; je veux dire qu'un

homme qui perd une ſomme immenſe qu'il ne paye point, ou ne paroît plus, ou ne joue plus, ce qui eſt pour nous la même choſe; & alors on perd la terre & le revenu. Car quelqu'un qui ne ſatisfait point aux engagemens qu'il a contractés au jeu, ſous prétexte qu'il a été volé, eſt toujours honteux. Tout le monde a beau lui dire qu'il a bien fait; il ſçait bien lui-même qu'il a fait mal de ne pas payer, & cela lui ſuffit.

Preſque tous les Grec ſe perdent faute de connoître les hommes. S'ils avoient étudié l'œconomie des paſſions, ils ſçauroient que l'avarice a beſoin d'être menagée, & que lorſque ce vice eſt conduit, il peut procurer de plus grandes richeſſes, que la prodigalité elle-même.

Perſonne de vous, Meſſieurs, n'ignore que le jeu n'eſt autre choſe qu'une ſordide avarice. Un homme qui perd une petite ſomme d'argent qu'il a payé comptant, revient bientôt à la charge. Il emprunte, il engage, il vend pour rejouer dans l'eſpérance de ſe refaire de ce dont il eſt en avance.

Cette ſeconde perte le mene à une troiſiéme, & ainſi des autres, juſqu'à ce qu'il ait entièrement perdu tout ſon

bien ; chaque écu qu'il donne, forme une pierre d'attente, à laquelle ſe lie inſenſiblement ſa ruine.

Si on eût gagné du prémier coup une ſomme plus conſidérable ſur ſa parole à cet homme, il ne l'eût point payée, & n'eut plus joué ; & par là il eût garanti tout ſon bien du naufrage du jeu.

Dans l'Ordre, on a la fureur de vouloir faire appercevoir aux duppes qu'elles s'écraſent. Mauvaiſe politique, Meſſieurs, il faut les ruiner inſenſiblement ſans qu'elles apperçoivent elles-mêmes. Les affaires en gros appauvriront toujours les Grecs. Le détail ſeul peut les enrichir.

L'impatience d'avoir tout, fait qu'on n'a rien. En un mot, Meſſieurs, dans les affaires du jeu comme dans toutes les autres de la Societé, il faut donner du tems au tems.

Le ſecond déſordre qui émane du premier, c'eſt la diminution pour ceux à qui on a gagné des ſommes conſidérables ſur leur parole.

La plûpart des Grecs ſont ſi impatiens d'avoir de l'argent comptant, que pour ne pas attendre, il ſe contentent de tout ce qu'on veut leur donner.

A combien croiriez-vous que ſix Grecs de ma connoiſſance ont accommodé un gain quatre cent mille francs qu'ils avoient fait à quelqu'un, qui, contre l'uſage ordinaire, les auroit payés s'ils avoient eu la patience d'attendre ? Choſe incroyable ! à cent louis. Eh le moyen, Meſſieurs, après cela que les Chevaliers de l'Ordre ne ſe décrient, & que les Grecs ne paſſent pas pour Grecs ? Il y a une Loi établie là-deſſus ; il faut la ſuivre.

Tout homme qui gagne une ſomme conſidérable au jeu, & qui en remet la plus groſſe partie à celui qui l'a perdue, s'accuſe lui-même devant la Police, & met le Public en droit de ſe taxer de fripon, à moins qu'il ne conſte dans le Monde que la ſolvavilité de la perſonne ne s'étend que juſqu'à la ſomme reçuë ; car là où il n'y a rien à prendre que ce qu'on prend, on ne ſçauroit prendre davantage.

Je voudrois, Meſſieurs, que tous les Grecs appriſſent par cœur cette importante maxime : *Qu'il faut gagner peu ; mais que lorſqu'on a gagné beaucoup, il ne faut pas ſe contenter de peu.* Ce ſont les diminutions ſur les ſommes qui ont fait accoutumer enfin à ne plus en rien

il eſt dû quelques courſes, *il me faut de l'argent. Monſir*, lui dit un Valet Suiſſe à qui il eſt dû ſix mois de gages. *Moi ſerſir fous, fous payer moi.*

Oh ça Monſieur le drôle, lui dit un Cocher qui a été renvoyé ſans regler ſes comptes, *déguainons. Parlaſembleu je vous avertis que ſur l'article de mes gages, je n'entends pas raillerie; faute de payement, je donne ſur la face; en pareil cas, je traite mes Maîtres comme mes chevaux. On ne vit point de l'air. Entre le Griſon,* & le Baye, ſix enfans, ma femme & moi, nous dépenſons un écu par jour. Je ne ſors pas d'ici que vous ne me donniez au moins l'argent de l'avoine.*

Un Grec qui ſe trouve ainſi aſſiégé, (& ils le ſont preſque tous de même,) donneroit une créance de cent mille écus, pour cinq cent frans: cependant l'Ordre ſe décrie par là, parcequ'il ne paroît pas naturel qu'un homme qui a gagné à beau jeu une ſomme conſidérable, ſe contente d'une ſi petite ſomme.

Ainſi Meſſieurs, reprit-il, je ſerois d'avis ſi vous le jugez convenable d'établir

* Tous les Cochers à Paris donnent des noms à leur Chevaux.

plus de petites filles qu'à un Fermier général.

On connoît aujourd'hui les chevaliers de l'Ordre, comme les Ambaſſadeurs, à la dépenſe. Lorſqu'on voit un homme de mauvaiſe mine dans le fonds d'un Caroſſe doré, & derrière quatre Laquais à livrée & à plumet, on ne peut plus s'y tromper; C'eſt un Grec. Mais dans peu ſa maiſon eſt aſſiégée par les Créanciers: ſon Antichambre ne déſemplit plus de Gens qui viennent lui demander de l'argent; la foule y eſt, on s'y porte. En exigeant ſon payement, chacun lui donne des tîtres relatifs au rang qu'il lui croyoit dans le Monde; les uns l'ont pris pour un Prince, les autres pour un grand Seigneur; ceux-ci pour un Reſident étranger, ceux là pour un Avanturier; *Monſeigneur*, lui dit l'un, *vous ſçavez qu'il m'eſt dû ſix mois de caroſſe. Votre Excellence*, lui dit un autre, *n'ignore pas que j'ai nourri & logé ſes Gens pendant longtems. Illuſtriſſime*, lui crie un Créancier Italien, *Per l'amor di Dio la ſuplico di ricordarſi di me. Monſieur*, lui dit le Rotiſſeur, *je viens vous préſenter le compte des Chapons & des Poulardes que je vous ai fourni. Maitre*, lui dit un Fiacre à qui

Comme la Seine n'a pas tout-à-fait cette qualité, nous permettons à tout Grec de gagner à un Pariſien ſur ſa parole, ou à tout autre né dans la Province de l'Iſle de France 500. l., mais non d'avantage, par la raiſon *que pour bien plumer un Poulet, il ne faut pas commencer par l'écorcher.*

A un petit Maître *Rien*, àmoins qu'il ne faſſe ſa cour à une Douairiere à coffre-fort.

A un jeune Abbé *Rien*, à moins qu'il ne ſerve un Bénéfice, c'eſt-à-dire qu'il ne ſoit entretenu par une vieille femme.

A un fils de famille dont le Pere eſt en crédit à la Cour *Rien*, & cela à cauſe de la ſentence *de rien rendre*, toujours portée contre ceux qui leur gagnent de l'argent au jeu.

Au parent d'un Sécrétaire d'Etat *Rien*, & cela à cauſe de la mauvaiſe habitude où ils ſont de lâcher des Lettres de cachet.

A un Frere, Oncle, Neveu Couſin ou allié du Lieutenant de Police de Paris à la centiéme génération *Rien*, & cela à cauſe de la Maiſon ſituée à une lieue de Paris qu'on nomme Biſſettre.

A un petit Maître de Robbe, *peu de*

choſe, s'il n'a pas une Charge a lui.

Aux Bourgeois de Paris *peu de choſe*, s'ils n'ont pas de l'argent ſur la place.

A un Marchand, Négociant, Commiſſionnaire, Fabriquant, ou Banquier, *beaucoup*, parce qu'on a la reſſource de tirer de Lettres de change ſur eux.

A un Orphévre, Bijoutier extraordinairement, parce qu'on a droit de ſuite ſur les Diamans.

Aux Etrangers, ſurtout aux Anglois qu'on appelle Milords quoiqu'ils ne le ſoient pas, *tant qu'on peut.*

Aux Ambaſſadeurs & Envoyés extraordinaires des Cours, *carte blanche.*

Mais comme cette Loi générale ne ſuffit pas, & qu'elle a beſoin elle même de *reſtrictions*, *exceptions*, *limitations*, nous mettons ici un tarif juſte des ſommes que les Chevaliers peuvent gagner ſur la parole relativement à la naiſſance, rang, qualité & emploi des perſonnes, ſçavoir,

à un Prince	500 liv.
à ſon Intendant	10000 liv.
à un Seigneur de la Cour	200 liv.
à ſon homme d'affaires	20000 liv.
à un Noble de Paris	600 liv.
à un Gentil-homme de Province	6000 liv.

à un Général d'Armée	1000 liv.
à un Général des vivres	100000 liv.
à un Lieutenant Général	500 liv.
à un Regiſſeur des Fourages	50000 liv.
à un Colonel	50 liv.
à un Garde-Magazin	5000 liv.
à un Capitaine d'Infanterie	25 liv.
au plus petit Employé de l'Armée	400 liv.
à un Préſident au Mortier	1000 liv.
à un Commis des Fermes	10000 liv.
à un Conſeiller au Parlement	100. liv.
à un Directeur des Domaines	50000 liv.

à un Fermier Général *point de bornes*; c'eſt ici le gros Lot de la Grece. *Dix millions s'il ſe peut.*

IIme. LOY ÉCRITE

Pour défendre les remiſes & diminutions des pertes qui ſe font au jeu ſur la parole.

ATtendu qu'il eſt inutile à un Grec de gagner une ſomme conſidérable au jeu, lorſqu'il ſe contente d'une petite, & que ſur un gain de vingt mille francs, quil laiſſe reduire à quatre cent

livres, il y a un vuide dans ſa filouterie de dix-neuf mille cinq cent livres; ce qui fait alors que les onze douziémes de ſon talent lui deviennent inutiles, nous ordonnons qu'à l'avenir les Chevaliers de l'Ordre ne pourront faire grace de rien aux duppes ſur les ſommes qu'ils leur gagneront au jeu, ſous peine de démiſſion & caſſation de leur Charge, ſauf à eux à ne pas jouer de grandes ſommes ſur leur parole, ou une fois qu'elles ſont gagnées, courir tous les évenemens de la Police, l'Ordre s'obligeant en cas de violence de la part de celle-ci, de les entretenir en priſon à ſes dépens, quand ils y reſteroient dix ans.

IIIme. LOY ÉCRITE

Pour diminuer les dépenſes des Chevaliers de l'Ordre.

COmme le luxe, (quoi qu'en diſent certains politiques.) eſt la cauſe prémiere de la ruine des Etats, il l'eſt également des Compagnies & des Ordres particuliers. Pour prevenir celle du nôtre, nous avons jugé convenable d'éta-

blir une Pragmatique, pour moderer & diminuer la dépenſe de Chevaliers de l'Ordre.

A ces Cauſes, nous ordonnons que tous les Grecs actuellement logés dans les appartemens ſuperbes de deux cent livres & cent écus par mois, en délogeront inceſſamment, pour ſe mettre dans de petites chambres garnies, dont le prix ne ſoit point au-deſſus de celui de dix francs.

Leur enjoignons en même tems de ſe défaire de leur caroſſe de remiſe, & de marcher à pied dans les rues de Paris, comme une foule d'honnêtes gens qui n'ont pas d'autre voiture que leurs jambes. Car outre que la goûte pourroit attaquer la plûpart d'entre eux, faute d'exercice, il eſt d'une conſéquence infinie pour l'Ordre de reformer cette dépenſe particulière de cent écus par mois, qui combinée par la totale, en fait une annuelle de plus de 150000, y ayant actuellement plus de cinq mille Grecs dans Paris qui ont des caroſſes de remiſe, ce qui abſorbe le plus liquide des profits qui ſe font au jeu, & fait que ce ne ſont pas les Grecs mais les loueurs de caroſſe qui filoutent.

Il ſera libres aux Chevaliers de l'Ordre de ſe ſervir des Fiacres pour aller plus vite dans les endroits où ſont les duppes; d'autant plus que ces voitures ont été deſtinées de tout tems pour le département général des parties des Filles de joye, & de celles de filouterie, & qu'il n'y a pas dix ans que les Grecs les ont quittées pour prendre des Remiſes. Par le même Reglement nous défendons à tout Chevalier de l'Ordre de ſe mettre en habit brodé; car outre que jamais habit en broderie ne s'eſt trouvé juſte à la taille d'un Grec, cette dépenſe eſt toujours conſidérable par elle-même.

Leur permettons d'achetter pour leur uſage des habits unis de la ſeconde main, le ſieur Cahuet, à l'Enſeigne du Turc, peut en fournir à tout l'Ordre à un prix raiſonnable, c'eſt-à dire à trois fois plus qu'ils ne lui coutent.

Ordonnons après la lecture du préſent Reglement à tous les Grecs de faire divorce avec les *Diamans*. *Rubis*, *Emeraudes*, *Grénats*, *Jacintes*, *Aigue-marines*, *Boëtes d'Or*, *Etuis de Vermeil*; attendu que tous ces Bijoux qu'on leur vend très cher dans le tems de leur proſperité, ſe revendent pour rien dans ce-

lui de leur adverſité, c'eſt-à-dire dans ces momens critiques, où il faut fondre la cloche, & faire argent des meubles. Reviremens des parties qui cauſent des vuides épouvantables dans les Finances des Chevaliers de l'Ordre.

Mais afin que les Grecs ne ſoient point entièrement privés d'avoir des Bijoux, nous leur permettons de porter des Bagues de belles pierres de Straſſ.

Il ne ſera permis à l'avenir à aucun Chevalier de l'Ordre, d'approcher, fraïer, lier connoiſſance avec aucune Fille de Spectacle, & encore moins de l'entretenir à cauſe de vingt Loüis qu'il faut donner par mois à ces créatures, leſquels vingt Louis ruinent la plûpart des Chevaliers.

Mais afin que le Corps de la Grece ſoit toujours galant, & ne dévienne point Barbare, nous fixons le département de ſes plaiſirs aux Soubretes des Comédiennes, dont l'entretien n'eſt pas ſi conſidérable.

Bien entendu cependant qu'il ſera toujours permis aux Chevaliers de l'Ordre de s'intriguer chez les *riches Veuves, chez les jeunes Demoiſelles à marier, chez les Héroïnes d'amour, chez les Fem-*

mes à ſentiment, & chez les vieilles Dames de condition, qui entretiennent au lieu d'être entretenuës.

A l'égard de la dépenſe pour la table, afin de n'être pas obligé de faire ici des Loix ſomptuaires, nous ordonnons par la préſente Loi, qu'aucun Grec ne pourra aller manger à l'avenir à aucun ordinaire au deſſus de dix ſols, attendu qu'une ſoupe, un bouilli & une aſſiéte de Bœuf doivent ſuffire pour donner à vivre à tout homme qui n'a d'autre revenu que celui de ſon induſtrie : d'autant plus que la Grece étant ſujette à d'étranges viciſſitudes & à de grandes revolutions, il convient qu'un Grec s'accoutume de bonne heure au Bœuf à la mode. En notre Hôtel, &c.

Après que le Marquis de Mont*** eût fini cette lecture, le Chevalier qui devoit *les douze cent cotelettes de Mouton ſur le gril* à la Gargotte, s'étant levé, prit ainſi la parole :

MESSIEURS,

Jamais Démoſténes ne parla avec tant d'éloquence que l'illuſtre Grec que venez d'entendre. Oui, Meſſieurs, on

392192

nous ſi affamé d'argent qu'il puiſſe être, qui oſe toucher à celui que M. d'Argenſon * prend ſous ſa protection.

Pour moi, Meſſieurs, je crois que la Grece ne joüira d'un état floriſſant que lors que ceux qui ſe déclarent contre elle, ſeront pour elle ; & pour cela, Meſſieurs, je ne vois qu'un ſeul expédient, c'eſt de faire Grec le Lieutenant de Police de Paris. Le Lieutenant de Police Grec, s'écria toute l'Aſſemblée, en faiſant un éclat de rire ? Oüi, Meſſieurs, reprit froidement l'Orateur ; & ſans ſe déconcerter ; oüi le Lieutenant de Police Grec. Et pourquoi non ? ajoûta-t'il d'un ton affirmatif ; il n'y a qu'à lui donner une part au Gâteau ; & je vous reponds de lui.

Ces Gens là ne ſont contre nous que parce que nous ne ſommes point pour eux. Nous voulons nous aproprier tout l'Argent des duppes ſans leur en faire part ; c'eſt les regarder comme tels. Je vous demande, Meſſieurs, ſi cela eſt juſte ? Il faut que tout le Monde vive. On eſt pas Lieutenant de Police pour rien.

* Le Lieutenant de Police de ce tems-là.

Ce n'eſt qu'en partageant avec eux les dépoüilles des duppes ; que les Filles de joye ſont ſûres à Paris ; & nous ne le ſerons qu'en leur rendant compte de Clerc à Maître de celles que nous ferons au jeu.

Par exemple, il y a actuellement pluſieurs Tripots dans cette Capitale où l'on y vole au jeu en toute ſûreté ? Pourquoi ? C'eſt qu'ils abbonnent avec ce Juge. Il y a une taxe pour cela. Le Tarif eſt dreſſé ; c'eſt tant par friponerie. Or ſi le prix de l'abbonnement particulier eſt établi ; dites moi, Meſſieurs, pourquoi ne pourrions-nous pas nous abbonner pour le total ? Car enfin Le Lieutenant de Police aimera bien mieux cent mille écus que dix mille francs. Il augmentera de cette maniére ſes revenus, & nous augmenterons les nôtres.

En un mot, Meſſieurs, quand nous ne ferions par-là que nous délivrer de cette malheureuſe vermine d'Eſpions de la Police dont Paris fourmille, ce ſeroit pour nous un grand coup d'Etat. Je n'ai jamais vû des Gens ſi phiſionomiſtes ; ils découvrent les Chevaliers de notre Ordre en les regardant. Ils ont un nez de Diable. Ils ſentent un

Grec à une lieüe loin. Ils nous flairent à l'odorat ; il eſt vrai que cela n'eſt pas bien difficile, la plûpart de ces coquins là ont été Grecs eux-mêmes ; car lorſqu'un fripon, après s'être enrichi au jeu, s'eſt ruiné avec une Fille de Spectacle, il a ſa retraite toute prête. Il ſe fait Eſpion de la Police. Il eſt vrai qu'elle n'en eſt pas plus avancée pour cela ; car en penſionant ces Gens là, on eſt ſûr d'eux.

Toute l'Aſſemblée ſe rendit à ſon ſentiment. On convint en effet que ſi le Lieutenant de Police de Paris ſe faiſoit Grec ; ce ſeroit une grande acquiſition pour l'Ordre. Il fut d'abord reſolu qu'on feroit quelques démarches pour cela.

Il n'y avoit qu'une petite difficulté, qui embaroiſſoit l'Aſſemblée ; c'étoit de trouver un Chevalier qui voulût ſe charger de lui en faire la propoſition. C'eſt quelque choſe d'étonnant que l'aſcendant que ce Juge a ſur les Grecs.

Un Chevalier de l'Ordre ſe préſentera lui ſeul au combat contre quatre Spadaſſins, ſans être intimidé, & il ne ſçauroit paroître devant le Lieutenant de Police de Paris, ſans que ſon ſang ne ſe glace dans ſes veines.

Fin de la premiere Partie

L'HISTOIRE
DES
GRECS.
SECONDE PARTIE.

ÉPITRE
AUX GRECS FRANÇOIS.

J'Aurois dû dédier cet Ouvrage à la Séréniſſime République de Véniſe ; *car c'eſt à elle à qui le monde eſt redevable de cette foule de fripons qui l'inondent aujourd'hui.*

Ce fut dans la Camera * longa *où ſe dévélopperent au jeu ces premiers Élémens de filouterie qui ſe ſont répandus enſuite chez les différens Peuples, & qui ont fait de chaque Etat de l'Europe une République de Grecs.*

Mais je ſuis trop bon François pour dérober à ma Nation la part qu'elle a eu à ce glorieux événement.

Sans Camera longa, *la ville de Paris, & pluſieurs autres du Royaume, firent bientôt de ſi grands progrès dans l'art de corriger la fortune, qu'elles ſurpaſſerent Veniſe ; & dans peu oſérent le diſputer à Turin même.*

Je croirois manquer au droit des Gens des Grecs, ſi je dédiois cet Ouvrage à

* La Grand-Chambre de Rédoute où l'on joüe.

tout autre qu'aux Grecs François.

Je vous préſente donc cette Hiſtoire: A vous, fameux L... la crême des Grecs.

A vous, illuſtre B.... le ſuperfin des joüeurs d'avantage.

A vous, incomparable M... le non plus ultra *de la filouterie.*

A vous, vieux Chevalier de P.... qui avez blanchi ſous les drapeaux de la Gréce, & qui comptés le nombre de vos friponneries par celui de vos jours.

A vous enfin Grecs de toutes les conditions, de tous les rangs, de toutes les claſſes, de tous les arts, de toutes les profeſſions, de tous les âges, & de tous les ſexes, &c.

Continuez illuſtres Grecs, à ſoûtenir l'honneur de la Nation; & faites que par une ſuite d'exploits glorieux, les ſiécles à venir, en parlant des François d'aujourd'hui, puiſſent s'écrier: Oh quanto eranno dritti! Oh quanto eranno drittonni!

Je ſuis,

ILLUSTRES GRECS,

Le plus humble, le plus obéiſſant, & le plus reſpectueux admirateur de vos rares talens.

L'HISTOIRE DES GRECS.

SECONDE PARTIE.

LES perſonnes qui avoient été chargées de faire la récherche des Grecs dans Paris, avoient rempli leur commiſſion. Après un an d'un travail aſſidu, on étoit parvenu à faire la découverte du Corps Général de la Gréce de cette Capitale.

On ne ſçauroit croire de combien d'eſpèces différentes de Grecs il ſe trouva dans l'Ordre.

On s'imagineroit d'abord que l'art de corriger la fortune au jeu ne forme qu'une ſeule claſſe de fripons. Dans le fonds, cela eſt vrai; mais il ne l'eſt pas moins cependant que celle-ci eſt ſuſceptible d'une infinité de diviſions & ſubdiviſions,

qui en ont encore d'autres au deſſous d'elles. Or, toutes ces branches forment autant de génies, & de caractères différens.

Quoiqu'il en ſoit, le Corps Général de la Grece ſe trouve diviſé en vingt-cinq branches; ſçavoir:

Les anciens Grecs, les nouveaux Grecs, les Grecs Supérieurs, les Grecs Inférieurs, les Grecs connus, les Grecs inconnus, les Grecs à nom, les Grecs ſans nom, les grands Grecs, les petits Grecs, les Grecquillons, les Grecs à talent, les Grecs ſans talent, les Grecs d'eſprit, les Grecs à imagination, les Grecs beaux génies, les Grecs Voyageurs, les Grecs ſédentaires, les Grecs cérémonieux, les Grecs révérencieux, les Grecs querelleurs, les Grecs pacifiques, les Grecs duëlliſtes, les Grecs poltrons, les Grecs reconnus & avoués, &c.

Les Anciens Grecs étoient les pilliers de l'Ordre, qui avoient blanchi ſous le harnois, & qui étoient anciens dans l'art de corriger la fortune.

Les nouveaux Grecs, étoient ceux qui n'avoient encore qu'une foible connoiſſance de la filouterie; mais qui mettoient tous leurs ſoins à ſe perfection-

ner, pour prendre enſuite leur rang d'ancienneté.

Les Grecs Supérieurs formoient cette claſſe de joüeurs qui tiennent à la Cour par une charge, & à la ville, par une alliance ; qui fraïent avec les premiers Seigneurs du Royaume, mangent à leur table, ſont toûjours en habit brodé, & ſe placent ſur le théâtre à l'Opéra & à la Comédie ; joüeurs qui en impoſent par leur faſte ; à qui le ſpectacle de leur train vaut un ſauf-conduit, & la décoration tient en reſpect la Police même.

Les Grecs inférieurs étoient ceux qui n'avoit ni train, ni carroſſe ; qui alloient à pied, qui ne connoiſſoient point les Grands, qui n'avoient point l'entrée dans les premieres aſſemblées, qui ſe faiſoient décrotter les ſouliers tous les jours, & changeoient de chemiſe tous les mois ; qui, à l'Opera, ſe placoient au Paradis, & alloient au Parterre à la Comedie.

Les Grecs connus étoient ceux qui avoient une réputation faite dans la filouterie, dont la rénommée avoit ſouvent vanté les exploits ; fripons tranquilles, qui après avoir, pendant vingt

ans, corrigé la fortune, ſe repoſoient à l'ombre de leurs lauriers, & joüiſſoient paiſiblement du fruit de leur travail.

Les Grecs inconnus étoient ceux qui n'avoient pas encore percé dans l'Ordre, qui étoient au commencement de leur carriere, & dont on ne diſoit preſque rien, parcequ'ils n'avoient pas fait encore grand choſe.

Les Grecs à nom étoient cette claſſe de joüeurs qu'on n'a qu'à entendre nommer, pour être au fait de leur profeſſion. Du nombre de ceux-ci, étoient Nog. *** Lagar *** le Chevalier de Saint S*** le Marquis d'A ***, dont les noms étoient parlans.

Les Grecs ſans nom étoient les nouveaux debarqués dans l'Ordre, de qui on étoit obligé de demander, en parlant d'eux, qui ſont ces gens là ? Connoiſſez vous ces hommes-là ?

Les grands Grecs étoient les colonnes de l'Ordre ; de ces joüeurs avantageux, ſçavans dans l'art de tramer, mettre au jour, & exécuter une friponnerie nouvelle. Génies vaſtes, propres aux grandes combinaiſons de duperie, & capables de faire réuſſir un coup de main de la derniere importance ; en un mot, les hommes d'Etat de la Gréce.

Les petits Grecs étoient ceux dont les connoiſſances étoient bornées, qui ne ſe mêloient que dans les parties d'un ordre ſubalterne, & qui ne ſortoient pas de la moyenne région de la friponerie.

Les Grecquillons compoſoient cette foule innombrable de petits fripons qui rampent devant les Grecs du premier Ordre, & qui ſont plutôt leurs eſclaves, que leurs collégues; qui ne ſont pas préciſément Grecs par leur ſavoir-faire, mais qui auroient envie de les devenir.

Les Grecs à talent étoient ces Grecs qui avoient un art admirable pour dépoüiller les dupes. Ils avoient parcouru longtems l'Europe pour ſe perfectionner. On les auroit pris pour des Italiens, tant ils étoient ſubtils. Il eſt vrai qu'ils avoient fait leur prémieres claſſes à Naples, à Rome, à Veniſe, à Florence, à Milan, à Turin, & autres villes d'Italie, où les Univerſités de filouterie ſont dans un étar floriſſant; & où un Grec qui veut ſe diſtinguer, doit aller recevoir ſes grades, à peu-près comme on va aujourd'hui à Montpellier, pour y prendre le bonnet de Docteur.

Les Grecs ſans talent étoient les bênets de l'Ordre, qui voulant faire des

dupes au jeu, l'étoient ſouvent eux-mêmes.

Les Grecs beaux-eſprits formoient cette claſſe de fripons qui font profeſſion ouverte de dire des bons mots autour d'une table à jeu; gens à rélations hiſtoriques, où ils falſifient autant les faits que les principaux événemens; & par-là auſſi filoux dans les lettres qu'aux cartes. Ces Grecs, ſi on excepte quelques dupes qu'ils racrochoient dans les caffés, & qu'ils donnoient à dépouiller aux Chevaliers de l'Ordre, étoient plus onéreux à la ſociété, qu'ils ne lui étoient utiles.

Les Grecs à imagination étoient ceux qui n'exécutoient point les tours de filouterie, mais qui inventoient des moyens pour les faire exécuter. Ceux-ci rendoient des grands ſervices à l'Ordre. Temoin la Machine* du Trente-Quarante.

Les Grecs beaux genies compoſoient les ſçavantaſſes de l'Ordre; ceux qui ſçavoient par cœur les vaudevilles & chanſons, qui étoient en état de réciter tous

* C'eſt un tuyau de fer-blanc, que les Grecs mettent le long du bras, qui contient deux jeux de cartes qui ſe gliſſent dans leur main.

les vers galants, bouts-rimés, énigmes, & épigrammes nouvelles.

Cette claſſe étoit preſque compoſée en entier d'écrivains à brochures, ſur-tout d'Auteurs à feuilles périodiques critiques, n'y en ayant aucun alors, comme peut-être encore aujourd'hui, qui ne fût Grec, fripon honnoraire, & qu'on ne ſouffroit dans l'Ordre, qu'afin que dans leurs Piéces-fugitives ils gardaſſent un profond ſilence ſur les grandes filouteries qui faiſoient beaucoup de bruit dans le monde.

Les Grecs voyageurs, étoient ceux qui n'avoient point de domicile & d'habitation fixe, & qui logoient dans les coches & diligences publiques. On les voyoit continuellement aller de Paris à Bourdeaux; de Bourdeaux à Toulouſe; de Toulouſe à Montpellier; de Montpellier à Lyon, &c. C'étoient les Juifs errants de la Gréce, fripons ſans demeure permanente, & qui diſparoiſſant d'un pays preſque auſſitôt qu'ils y étoient arrivés, ſe mettoient par-là à l'abri des perquiſitions de la Police.

Les Grecs ſédentaires, étoient ceux qui avoient, en quelque façon, la France pour priſon, ayant été bannis d'Eſpagne, congédiés de Pologne, renvoyés de Ba-

viere, chaſſés de Hollande, & exilés d'Allemagne; Grecs que la juſtice de tous les Etats étrangers avoit, pour ainſi dire, repouſſé dans Paris. Ceux-ci avoient des grands ménagemens à garder avec la Police, ne pouvant, dans le cas d'exil, aller ni en avant, ni en arriere.

Les Grecs cérémonieux étoient ceux qui ſe picquoient d'une politeſſe conſommée. Filoux bien élevés, qui avoient, dans le caractère, une douceur & une modeſtie ſans égales. Les duppes étoient depouillées par eux avec tout le cérémonial imaginable.

Les Grecs révérencieux ne differoient pas beaucoup des cérémonieux. Ceux-ci ne découvroient pas plutôt une duppe à cent pas d'eux, qu'ils l'accabloient de révérences, lioient inſenſiblement connoiſſance avec elle; & dès lors, ne la quittoient plus qu'ils ne l'euſſent livrée aux Grecs à talent.

Les Grecs querelleurs compoſoient cette claſſe de brouillons qui cherchent diſpute aux duppes, même en les dépoullant; avec qui, pour éviter de ſe couper la gorge, on a plutôt fait de ſe laiſſer filouter, que d'employer des moyens pour s'empecher de l'être.

Les Grecs pacifiques étoient ceux qui ſe conduiſoient par des maximes contraires, qui plumoient la poule ſans la faire crier ; filoux prudens, qui ne dépoüilloient que ceux dont la timidité & le défaut de courage leur étoit connu.

Les Grecs duëlliſtes étoient les braves de l'Ordre ; gens d'honneur, qui, après avoir filouté, étoient toujours prêts à mettre l'épée à la main contre ceux qui oſoient les ſoupçonner. Lorſqu'il étoit queſtion de quelque cas avec les dupes, voici quel étoit leur langage ordinaire : *Hé bien, il n'y a qu'à ſe couper la gorge enſémble ; allons, Monſieur, ſortez avec moi.*

Les Grecs poltrons formoient cette foule de lâches, dont en général l'Ordre eſt rempli. On peut dire que ceux-ci fripponnoient, en quelque façon, en toute ſûreté de conſcience, riſquant leur vie à chaque filouterie qu'ils faiſoient ; joüeurs timides & ſans fiel, qu'on pouvoit, après leur avoir donné cent coups de bâton, obliger à en faire le reçu.

Les Grecs connus & avérés étoient la claſſe la plus nombreuſe. Celleci étoit, compoſée de joueurs d'avantage, qui ayoient entierement levé le maſque,

& qui faiſoient profeſſion ouverte de filouterie.

Preſque tous ces Grecs avoient été condamnés aux galéres, au foüet ; quelques uns même des plus diſtingués parmi eux, avoient friſé la corde, & d'autres avoient échappé à la roüe ; en un mot, il n'y avoit aucun de ces Meſſieurs-là qui n'eût ſon certificat de vie & mœurs.

La découverte générale du corps univerſel de la Gréce, ne ſervit qu'à exciter d'avantage l'attention des Légiſlateurs.

Il y eût au Bureau pluſieurs projets nouveaux de reforme ſur le tapis. A la prémiére Aſſemblée qui ſe tint quelques jours après, un Grec qui n'avoit pas encore parlé, & qui avoit gardé un profond ſilence dans toutes les précédentes déliberations, s'exprima ainſi :

Ce qui porte, Meſſieurs, un grand préjudice à l'Ordre, eſt le défaut d'avis ſur l'arrivée des Etrangers dans cette Capitale. Paris eſt un monde. Avant que les Chevaliers de notre Ordre ayent fait la découverte de ces nouveaux-débarqués, ils ſont depouillés par les filles de l'Opéra ; de façon que quand ils tombent entre nos mains, ce ſont des corps ſans ame.

Comme il eſt de la dernière importance que nous ſoyons d'abord informés de leur premiere apparition dans cette ville, ainſi que des Hôtels où il vont loger; de même que de leur rang & condition, du tems de leur ſéjour dans Paris; de la qualité & quantité de leurs lettres-de change; par qui elles ſont tirées, & ſur qui; & d'autres particularités qui nous ſont néceſſaires, je juge à propos, Meſſieurs, ſauf votre meilleur avis, d'envoyer des Grecs honoraires dans toutes les villes du Royaume, pour qu'ils nous donnent des avis ſur le départ & l'arrivée des étrangers, & des jeunes gens de Province qui viennent faire des voyages à Paris, afin qu'à leur ſortie du coche ou de la diligence, nous puiſſions nous en emparer, & ne les remettre aux filles de joye, que lorſqu'ils ne riſqueront plus d'être dépouillés par elles.

Toute la Compagnie applaudit à cet établiſſement. On fit partir un Chevalier de l'Ordre pour chaque ville principale du Royaume. Leur commiſſion portoit, qu'ils ne devoient ſe mêler d'autre choſe que de donner des avis ſur les voyageurs, & ſur les perſonnes qui ſe rendoient à Paris. Pour cela, ils devoient

s'intriguer, & faire des connoiſſances dans les principaux Hôtels où logeoient les étrangers, & ſur-tout dans les Bureaux des diligences, & des coches. Il étoit dit dans leurs inſtructions, que la Compagnie leur paſſeroit la dépenſe des eſpions, au cas qu'il fallût en payer, &c.

Pour agir en régle, & faire en ſorte que cet établiſſement eût un point d'appui, on choiſit un Grec pour correſpondant général; & c'étoit à lui que devoient s'adreſſer toutes les lettres des Chevaliers de Province. Celui-ci eut ordre d'en faire part au Bureau une fois chaque mois.

Cette délibération finie, le Grec à réflexion, qui avoit paſſé toute ſa vie dans les différentes priſons du Royaume, s'étant levé ſur ſon ſéant: Meſſieurs, tous vos Statuts & Réglemens ſeront inutiles, lorſque vous ne déterminerez pas le talent, & que vous n'indiquerez pas à chaque joueur la filouterie à laquelle il eſt propre.

Je trouve un grand vice dans l'Ordre. Il eſt libre à chaque Grec de s'addonner au jeu qu'il veut, étant le maître de choiſir celui qu'il juge à propos, & c'eſt preſque toujours le hazard qui le décide; ce

qui fait que la plûpart des joueurs ſont déplacés, & qu'on voit tous les jours de certains Chevaliers de l'Ordre, qui n'étoient propres qu'à une certaine combinaiſon de jeu, être employés à une autre. Il ne faut pas chercher ailleurs la ſource du déſordre qui ſe trouve aujourd'hui dans la République des Grecs. C'eſt à ce ſeul défaut qu'il faut l'attribuer.

Lorſqu'on confond les talens, tout eſt perdu. Chaque homme, Meſſieurs, ſe trouve, en naiſſant, propre à une certaine choſe; il ne peut même bien faire que celle-là. Lorſqu'il s'adonne à une autre, il ſe trouve hors de ſa ſphère. Toute ſa vie alors n'eſt qu'un tiſſu d'abus & de contrariétés.

La proſpérité de chaque ſociété, de même que celle de chaque Ordre & de chaque Compagnie, dépend de l'œconomie des talens de ceux qui les compoſent. D'où vient que celle des Financiers fait aujourd'hui de ſi grands progrés? C'eſt qu'on n'y confond point les genres de génies, & que chaque ſujet y eſt à ſa place. Par exemple, ne vous imaginez pas de trouver des Commis tendres & compatiſſans dans des poſtes où il en faut des cruels & d'impi-

toyables. Chaque *Directeur*, *Regiſſeur*, *Receveur*, *Contróleur*, *Inſpecteur*, a l'eſprit & le génie de ſon emploi. On diroit que la Compagnie a une fabrique d'hommes, & qu'elle en fait faire pour chaque commiſſion. Je dis, Meſſieurs, qu'il ne faut point employer à certains jeux les Grecs qui n'y ſont point propres. Par exemple, je trouve hors des propos qu'un Grec vif, emporté, qui ſe picque facilement, joüe le *Piquet*. On me dira que cet homme ſçait prendre les As. A la bonne heure. Mais ſa trop grande vivacité, d'un autre côté, lui fera perdre un grand nombre de points; il oubliera de compter ſon jeu, de montrer une tierce, une quatriéme; il joüera mal les cartes par étourderie; & par cette balance de profits & de pertes, les duppes lui échapperont, ou il ne les dépoüillera qu'à moitié; au lieu qu'un Grec flegmatique, patient, combinateur, & qui joint à cela le talent d'eſcamoter de tems en tems les As, les mettra nuës comme la main.

Les jeux de hazard ont beſoin de Grecs d'un génie différent de celui de ceux qui doivent être employés aux jeux de commerce. Les premiers ſont obligés de tra-

vailler des mains ; au lieu que les ſeconds ne doivent ſouvent travailler que de la tête. Tout ſe paſſe dans un clin d'œil dans ceux-là ; au lieu que dans ceux-ci, on ne réüſſit que par le tems. C'eſt comme un Général qui gagne d'abord une Bataille par un premier choc, tandis qu'un autre détruit l'Armée ennemie par des marches conſécutives. Un Grec, dans les jeux de hazard, après avoir fait une mêlée, eſcamoté, ou ſubſtitué des cartes, n'a rien à faire, pour le moment, qu'à recuëillir l'argent des duppes, & ſe repoſer à l'ombre de ſes lauriers. Mais le Grec des jeux de commerce n'a aucune poſe. Outre les petits coups de main, légers & réiterés, il faut qu'il ait continuellement l'œil ſur ſon antagoniſte ; qu'il ne le perde pas un ſeul inſtant de vûë ; qu'il l'eſſaye, qu'il le tâte, qu'il gagne ſur lui tous les avantages, & qu'il n'en perde aucun. Or, tout cela demande des talens différens. Ainſi de tous les autres jeux, dont il ſeroit trop long ici de vous détailler le contraſte. Nous avons un grand exemple devant les yeux, Meſſieurs. Pourquoi ne le ſuivons-nous pas ? Je veux parler des Fermes géné-

rales ; car je ne ſçauroîs trop vous mettre ce modéle devant les yeux. Tout ſe fait, dans cette Compagnie, par départemens. Chaque Fermier a ſa Province. Le diſtrict de l'un, n'eſt pas le diſtrict de l'autre ; ni le monopole de celui-ci, le monopole de celui-là. Chacun a ſa maniére de faire.

Tous les jeux qui ſe joüent actuellement dans Paris, comme dans le reſte du Royaume, ſont *le Pharaon*, *le Lanſquenet*, *la Dupe*, *le Trente-Quarante*, *le Paſſe-dix*, *le Trictrac*, *les Petits-paquets*, *le Quinze*, *le Brélan*, *le Piquet*, *le Quandrille*, *l'Ombre*, *la Cométe*, *le Reverſi*, &c. Car pour *la Triomphe*, *l'Impériale*, & *la Briſcanbille*, il y a long-tems que les Corps de garde en ont pris poſſeſſion, & il n'y a guére que les ſots, ou les Provinciaux qui perdent leur argent à ces jeux-là. Vous me demanderez peut-être, Meſſieurs, comment connoître les joüeurs dont l'eſprit & le génie peut s'accorder avec chacun de ces jeux ? mais, Meſſieurs, j'en fais mon affaire. Par exemple, pour le *Pharaon*, je vous donnerai douze Grecs d'Avignon, qui ſont des gens sûrs, & dont je réponds.

Ces douze Grecs ſeroient en état eux ſeuls, de dépoüiller tous les Pontes de l'Univers entier. Je ferai ſervir le *Lanſquenet* par cinquante Chevaliers de l'Ordre, dont la dextérité m'eſt connüe. On peut compter ſur eux à ce jeu ; leur pratique eſt certaine ; depuis vingt ans, ils n'ont pas manqué une ſeule réjoüiſſance. Trente Grecs que je vous nommerai, & dont alors vous ne pourrez plus douter de la ſupériorité des talens, auront le département général de la *Dupe*. Leur métier eſt de faire des voles en plein de douze cartes qu'ils déployent aux Pontes, ils en laiſſent, pour l'ordinaire, une. Deux cent Chevaliers d'un mérite diſtingué auront celui du *Trente-Quarante*. Les habiles gens ! C'eſt quelque choſe de prodigieux, Meſſieurs, que leur ſçavoir-faire ! Le plus petit point que je leur aie encore vû donner aux pontes, c'eſt trente-neuf. Ils ſont ſi francs de collier, qu'ils obligent tout le monde de mêler ; & ils ne joüeroient point, ſi, à chaque coup, ils n'avoient auparavant fait paſſer les cartes. Je vous nommerai, Meſſieurs, ſoixante Grecs pour le *Paſſe-dix*. Ce ſont des Chevaliers inmanquables. Pour être plus ſûrs de

leur fait, ils fabriquent eux-mêmes leurs dez. Ils en font de deux eſpèces : ceux qu'ils donnent pour joüer, avec leſquels ils ruïnent les duppes; & ceux dont ils joüent eux mêmes, avec leſquels il les écraſent. J'employerai un pareil nombre de Chevaliers auſſi habiles, au département du *Trictrac*. Pour vous donner, en un mot, une idée juſte du talent de ceux-ci, je vous dirai qu'ils gagnent par voye de commandement. Ils ordonnent aux dez de faire les points qu'ils veulent.

A l'égard des *Petits-paquets*, on n'a pas beſoin d'y employer de grands génies. Ce jeu-là eſt ſi fripon par lui-même, que le talent le plus médiocre ſuffit pour y faire joüer en duppe. Mais le département du *Quinze*, Meſſieurs, a beſoin des plus habiles gens. Je ne connois que vingt Chevaliers dans l'Ordre, qui ſoient en état de le bien joüer, je veux dire, d'y gagner ſûrement ; & cela contre l'enfer même. Il eſt vrai qu'après eux, comme on dit, il faut tirer l'échelle. Ce ſont des naturaliſtes; de ces hommes à phiſionomie, qui liſent votre jeu ſur votre viſage. Ils ne ſupçonnent pas votre carte ; ils la de-

vinent. A l'égard de la précaution que l'on prend ordinairement de faire mettre des gants, pour empêcher qu'on ne connoiſſe la figure, ce n'eſt point un inconvénient pour eux ; ils la connoîtroient quand on leur feroit mettre des gants de fer. Je donnerai le *Brélan* à ſoixante Grecs d'un mérite diſtingué, & qui ſont ſûrs de leur fait. Ceux-ci ont à ce jeu un coup unique. Si la partie eſt compoſée de quatre joüeurs, ils donnent, à l'un, Brélan de Rois ; à l'autre, Brélan de Valets ; & au troiſiéme, Brélan de Dix ; & ils prennent la peine de reſerver pour eux Brélan d'As. Je ferai ſervir le département général du *Piquet* par deux-cent Grecs d'un rare génie, de ces hommes qui, en joüant vingt-quatre heures de ſuite, ne perdent jamais un point, & en gagnent toûjours, qui deviennent plus de ſang-froid à méſure que leur joüeur s'étourdit ; Grecs qui ne vont jamais au talon ſans As ; & qui, s'il n'en prennent que trois en donnant, c'eſt qu'ils ont bien voulu vous faire grace du quatriéme. Vous avez beau vous tenir ſur vos gardes avec eux, & uſer de précautions : lorſqu'on leur mêle le plus,

c'eſt alors qu'ils en donnent le moins.

Les Grecs que je chargerai de la direction générale du *Quadrille*, ne ſeront pas moins habiles. Ils ne ſçavent ce que c'eſt que de joüeer ſans les Matadors. Les As noirs ſont à leurs gages; & lorſqu'ils vous permettent d'avoir le Ponte, on peut regarder cela comme une faveur de leur part. J'employerai un pareil nombre de Grecs pour l'Ombre. Comme, pour y gagner, il faut à-peu-près le même génie qu'au Quadrille, ces Grecs auront les mêmes talens. mais il faut des génies ſupérieurs pour tromper à la *Cométe*. Ce jeu qui ſemble fait pour joüer avec des enfans ou des nigauds, a des grandes fineſſes, & demande beaucoup de réfléxion.

Les cinquante Grecs que j'y employrai ſont eux-mêmes des véritables cométes, qui préſagent toujours des malheurs à ceux avec qui ils joüent.

A l'egard du *Reverſi*; comme toute l'habileté conſiſte à prendre le *Quinola*, ou à ſçavoir dans quelle main il ſe trouve; je chargerai de ſon département deux cent Grecs d'un génie ordinaire, &c.

Ce nouveau ſiſtéme de dépoüiller les

duppes par départemens, plût beaucoup à l'Aſſemblée. On trouva qu'il mettroit à l'avenir plus d'ordre dans la filouterie générale ; & on convint qu'après cet établiſſement, les Chevaliers de l'Ordre navigueroient, en quelque façon, avec une bouſſole. On déſigna les Grecs qui devoient prendre l'inveſtiture de de chaque jeu, & on les breveta. Enſuite on fit des Lettres-circulaires pour défendre aux Grecs de joûer aux jeux qu'ils ne connoiſſoient pas, & pour leſquels ils n'avoient pas aſſez de talent pour bien dépoüiller les duppes. Mais les meilleurs établiſſemens ne ſont pas toûjours ceux qui réüſſiſſent le mieux. Ces Lettres-circulaires manquerent d'allumer une Guerre civile entre les Grecs. La plûpart de ceux qui avoient été exclus de certains jeux, prétendirent qu'on leur avoit fait injuſtice ; & qu'ils étoient auſſi capables de les exercer que ceux à qui on en avoit donné l'inveſtiture. Un Grec du Comtat proteſta contre tout ce qui avoit été réſolu là-deſſus, déclarant qu'il donneroit des preuves qu'il étoit auſſi habile filou au *Trente-quarante*, au *Lanſquenet*, & à la *Dupe*, qu'au *Pharaon* ; & que tous ces dé-

partemens lui revenoient de droit. Comme il y eut, à ce ſujet, pluſieurs autres plaintes, on nomma des Commiſſaires pour examiner les talens des prétendans, &c.

Un mois s'étant écoulé depuis qu'on avoit fait partir des Grecs pour chaque ville du Royaume, qui devoient donner avis des arrivées des étrangers à Paris, on fit appeller le Grec de la correſpondance, à qui on ordonna de faire part au Bureau de ſes dépêches. Il en fit ainſi la lecture, en nommant le nom de chaque ville.

CALAIS.

MONSIEUR,

IL débarqua hier ici deux Milords, venant de Londres, & allant à Paris. Ils partiront ce ſoir à huit heures, & arriveront probablement demain à deux heures après midi. Ils vont loger à l'Hôtel d'Antragues, ruë Tournon. Leur bourſe & leur porte-feüille ſont des plus coſſus. Outre deux ou trois-mille guinées qu'ils ont en argent comptant, ils ont encore des lettres de change,

ge, payables à vûe, pour plus de quarante mille francs. Ils m'ont payé ici quatre cent guinées pour leur droit de paſſage ; & je les aurois dépouillés entiérement, s'il n'étoit du bon ordre que les grands coups de filouterie ſe frapaſſent à Paris.

Je ſuis.

ORLEANS.

MONSIEUR,

IL partit hier de cette Ville, pour Paris, deux jeunes gens de famille, qui vont voir le monde. Ils portent avec eux ſix mille livres en argent, dont nos Grecs pourront diſpoſer une heure après leur arrivée ; car on n'a pour les faire jouer, qu'à leur montrer des cartes.

Je ſuis.

STRASBOURG.

MONSIEUR,

UN gros Allemand (ſauf votre reſpect) part ce ſoir pour la Capitale. Son

Hôtel, à Paris, ſera celui du Suiſſe. Je ne ſçai point l'argent qu'il a; mais il m'a montré l'état de ſa dépenſe courante. Il boit par jour trois pots d'eau de vie, douze bouteilles de vin, & il mange quatorze livres de viande à chaque repas. Cet homme joue. Je vous donne avis de ſon arrivée, afin qu'en lui dégraiſſant la bourſe, vous le mettiez un peu à la diette.

Je ſuis.

LYON.

MONSIEUR,

IL part après demain pour Paris un Négociant de cette Ville, qui va y établir ſes correſpondances. Comme il n'a pas le tems d'y faire un long ſéjour, je lui ai remis une lettre pour vous, étant perſuadé que la meilleure correſpondance qu'il pût avoir dans Paris pour finir au plutôt ſes affaires, c'étoit la votre.

On peut lui gagner juſques à vingt-mille francs en galon, & trente mille en étoffes de ſoie.

Je ſuis.

PERPIGNAN.

MONSIEUR,

JE vous donne avis qu'il part demain de cette Ville, pour Paris, un Eſpagnol qui doit y paſſer l'hyver. Il a demeuré vingt ans au Mexique. Cet homme eſt lui-même un Pérou. Lorſque nos Chevaliers de l'Ordre auront lié connoiſſance avec lui, on peut dire que ce ſera de même que s'ils avoient découvert une mine d'or.

Comme il ne fait aucune dépenſe, ne vivant que d'ails & d'oignons, & qu'il eſt ſi petit qu'on pourroit le perdre dans la foule de Paris, je vous envoye ſon ſignalement.

C'eſt un homme de quatre pieds & demi de haut, extrêmement maigre & ſec, le teint baſané, tirant ſur l'olivâtre, les yeux noirs & vifs, quoiqu'enfoncé. Il ne joue pas d'autres jeux que le *Cacio*. *

Quoique ce jeu ne ſoit pas connu en général de nos Chevaliers, il ne faut que demi-heure à un habile Grec pour y apprendre à filouter.

Je ſuis.

* C'eſt un jeu Eſpagnol.

TOULON.

MONSIEUR,

IL débarqua hier, dans ce port, un Italien qui paroît extrêmement riche. En arrivant, il demanda d'abord à jouer; mais comme il ne trouva pas à faire ſa partie auſſi gros jeu qu'il vouloit, il ſe détermina à paſſer tout de ſuite à Paris, où il arrivera probablement dans huit jours. Je vous en donne avis, non pas pour que les Grecs de notre Ordre cherchent à en faire leur duppe, mais pour éviter qu'eux mêmes ne deviennent la ſienne; car j'ai appris que c'eſt un Piémontois.

Je ſuis.

MARSEILLE.

MONSIEUR,

JE crois devoir vous informer qu'il part d'ici, dans trois jours, deux Marſeillois qui vont paſſer l'hyver à Paris, avec une ſomme conſidérable, pour y jouer contre tous venans. Vous pouvez, en conſéquence, faire avertir les principaux Che-

liers de l'Ordre de prendre garde à eux.

Ce n'eſt point, qu'abſolument parlant, les Marſeillois ſoient plus fripons que le reſte des Provinciaux ; mais ils ſe tiennent ſi fort ſur leur garde, qu'ils empêchent les autres de l'être. On a ce déſavantage, en joüant avec eux, que ſans être filoux., ils connoiſſent toutes les filouteries.

J'ai vû ici, Monſieur, la ſépulture de nos plus fameux Chevaliers de l'Ordre ; car c'eſt ici le tombeau des Grecs. Le fameux Dum*** y échoüa. Le célébre Abbé de L*** y laiſſa ſon manteau & ſes chemiſes ; l'invincible Fon.*** y perdit juſques aux boucles de ſes ſouliers ; & en dernier lieu, il fallut faire une quête générale pour faire retourner à Paris le Chevalier M***, l'un des plus habiles Grecs qui ſoit actuellement dans l'Ordre.

Je ſuis.

AVIGNON.

MONSIEUR,

IL part demain de cette ville un particulier pour Paris, avec une ſomme conſidérable. Il y va pour joüer. Je n'ai rien

à vous dire, ſi ce n'eſt que c'eſt un Avignonois.

Je ſuis.

NISMES.

MONSIEUR,

CEs jours paſſés il partit de cette ville un Fabriquant de bas, allant à Paris, qui a une grande propenſion pour le jeu. Pluſieurs Grecs, en paſſant ici, lui ont donné des leçons; mais ils ne ſe corrige point. On peut lui gagner juſques à ſoixante-mille paires de bas de ſoye à grand Page, & quarante-mille à Cadet.

J'ai cru que je devois ſaiſir cette occaſion pour faire faire à l'Ordre des Grecs une rémonte générale de leur chauſſure, la plûpart manquant de bas, comme moi en mon particulier, qui ſuis.

MONTPELLIER.

MONSIEUR,

IL a dû arriver à Paris, le quinze du mois paſſé, quatre Enfans de Montpellier, qui ſont porteurs d'une ſomme

conſidérable, & qui ne réfuſent point de joüer contre tout-venant.

Si l'avis n'arrive trop tard, & que nos Chevaliers de l'Ordre ne ſoient pas déja aux priſes avec eux, je crois qu'il ne ſeroit pas mal de renoncer à l'entrepriſe d'en faire des dupes; car ces enfans de Montpellier ſont bien les drôles les plus alertes, pour le jeu, qu'il y ait dans le Royaume. Ils défendent le terrein de leur argent pied à pied. Il n'y a pas moyen, Monſieur, de rien faire avec eux. A l'égard des tours que les Grecs Pariſiens regardent comme des myſtéres de la Gréce, à dix ans, tous les enfans de cette ville les ſçavent par cœur.

Je ſuis.

PEZENAS.

MONSIEUR,

JE ne vous écris que pour vous écrire; car je n'ai point des avis à vous donner de cette Ville. Il ne part d'ici pour Paris que des Barons de la craſſe.

Je ſuis.

BEZIERS.

MONSIEUR,

COmme toutes les richeſſes de ce continent ſont en vin muſcat, je vous adreſſe un Particulier, joueur, qui va à Paris en vendre une groſſe partie. Si nos Grecs ne veulent pas attendre qu'il en ait fait la vente, on peut lui en gagner hardiment juſques à quatre-vingt-dix-mille bouteilles ; ce qui mettra en bonne humeur la ſociété générale des Grecs.

Je ſuis.

TOULOUSE.

MONSIEUR,

QUoique cette Ville ſoit au bord de la Garonne, elle peut cependant, de tems à autre, fournir quelque bon ſujet dans notre Capitale. Le Marquis de Saint L***, qui vient de vendre, dans la Guïenne, une Terre Seigneuriale, avec un beau château, part demain pour Paris, pour y briller. Il y arrivera le vingt

du courant ; & il ne ſera pas bien difficile aux Chevaliers de l'ordre d'en faire la découverte ; ſon air & ſon accent Provincial le donneront bientôt à connoître. Il parlera d'abord de millions ; mais c'eſt-là le ton ordinaire de ceux qui confinent avec la Gaſcogne. Qu'on lui gagne ſeulement vingt-mille francs, & je vous le garantis ruiné de fond en comble.

Je ſuis.

BORDEAUX.

MONSIEUR,

SIx Bordelois, arrivés de l'Amérique, doivent ſe rendre inceſſamment à Paris avec des ſommes conſidérables qu'ils portent de ce nouveau monde. Ils ſont tous fraichement débarqués, & n'ont aucune connoiſſance du nouvel art de corriger la fortune ; car les Grecs de la Martinique ſuivent les rites des anciens filoux. C'eſt ici une affaire eſſentielle, & un coup d'Etat pour le Corps de la Gréce de Paris.

En les dépoüillant tous les ſix, on peut leur gagner cent-mille écus d'argent comptant, deux-cent Négres & ſix

habitations conſidérables dans l'Amérique. Comme je ne doute point que les Grecs que le Bureau nommera pour cette expédition, ne leur faſſent perdre tout cela, je me réſerve, outre ma portion de l'argent comptant, la direction générale des trois habitations.

Je ſuis.

NANTES.

MONSIEUR,

UN Capitaine de Vaiſſeau eſt parti d'ici ces jours paſſés pour Paris avec une ſomme conſidérable. Il ſe rend dans cette Capitale avec l'intention de jouer; ainſi il aura bientôt fait connoiſſance avec nos Chevaliers de l'Ordre, & on en viendra d'abord aux priſes. Je n'entrevois qu'une petite difficulté dans cette partie; c'eſt que le Capitaine eſt un des plus fins Grecs qu'il y ait en Europe, & qu'il n'a jamais perdu que lorſqu'il n'a pas voulu gagner.

Je ſuis.

LA ROCHELLE

MONSIEUR,

IL part demain de cette ville deux nouveaux Mariés pour aller faire des emplettes à Paris. Ils portent avec eux une ſomme de vingt-mille francs. Ils ſont joüeurs l'un & l'autre. Il y a plus; la femme eſt Grecque. Elle vendroit ſon pere pour avoir de l'argent ; imaginez-vous ſi elle épargnera ſon mari ? Un de nos Chevaliers n'aura qu'à s'entendre avec elle, & elle conſentira qu'on lui gagne les vingt mille francs, à condition qu'on lui en donnera la moitié.

Je ſuis.

ROUEN.

MONSIEUR,

JE vous donne avis d'un complot que j'ai fait ici avec un Fils de Famille, pour vous livrer une dupe, & cette dupe eſt ſon pere. Ne pouvant tirer d'argent de lui, il a réſolu, au premier voyage qu'il feroit avec lui

à Paris, ce qui ſera inceſſamment, de le livrer aux Chevaliers de notre Ordre.

Le vieillard, qui ne joüe que par avarice, peut perdre une ſomme conſidérable. Son fils ſe prêtera à la lui faire perdre telle que l'on voudra ; car c'eſt un garçon fort raiſonnable, & qui n'eſt point attaché au bien de ce monde. Il s'abbonneroit avec nos Chevaliers à un écu ſur chaque cent qu'on gagneroit à ſon pere. Cependant, comme c'eſt un jeune homme très rangé, qui aime le jeu, les filles, & le vin, & qu'il lui faut de l'argent pour ſatisfaire ces trois paſſions, il a imaginé cet honnête expédient pour en avoir. Il vous portera une lettre de ma part ; & nos Chevaliers de l'Ordre s'arrangeront avec lui en conſéquence.

Je ſuis.

DE L'ORIENT.

MONSEUR,

IL part aujourd'hui deux Négocians pour Paris, vénant de la vente. Je vous en donne avis, attendu que c'eſt une occaſion des plus favorables pour

faire des cravates & de tour-de-cols à tous les Grecs de l'Ordre, ayant avec eux deux-mille piéces de mouſelline.

Je ſuis.

Après que le Grec de la correſpondance eut fini cette lecture, la Legiſlation voulut ſçavoir ſi les ſtatuts & réglemens établis juſques-là, avoient eu leur effet. Après un mûr examen de la choſe, on trouva que la plûpart des objets n'avoient pas été remplis.

Depuis la création de la prémiere Loi, portant qu'aucun joüeur ne pourroit porter le nom de Grec ſans ſe faire recevoir dans l'Ordre, aucun ne s'étoit encore préſenté.

La ſeconde, qui ordonnoit que les Chevaliers ne pourroient être brevetés s'ils ne prouvoient auparavant qu'ils n'étoient point un peu voleurs, ſe trouva également ſans effet, parce qu'aucun Chevalier ne s'etoit trouvé en état de faire ſes preuves.

La même difficulté ſe rencontra à l'egard de ceux qui, pour devenir Grecs, devoient avoir des atteſtations qui certifiaſſent qu'ils n'avoient pas entiérement perdu tout ſentiment d'humanité On remarqua même qu'il ſe trouvoit des

loix dans ce nouveau Code, qui, eſt égard à la nature des choſes, ne pouvoient avoir lieu. Par exemple, celle qui ordonnoit de garder le ſecret, étoit impraticable, attendu que les femmes étoient admiſes dans l'Ordre ; & ainſi de pluſieurs autres.

D'un autre côté, il y eut des réprésentations au Bureau, de la part de certaines claſſes de Grecs. La premiére étoit des joüeurs mal-adroits. Leur requête étoit écrite humblement, à la maniére de ceux qui veulent obtenir leur demande. Elle étoit addreſſée au Corps de la Legiſlation. En voici les termes.

NOS SEIGNEURS,

Nous, Grecs à talens médiocres, ſupplions humblement que la Loi qui ordonne qu'un Grec, pour être reçu dans l'Ordre, doit avoir *des mains bien dégagées au bas de ſes bras, & des doigts bien déliés au bout de ſes mains*, ſoit abrogée, attendu que ſi elle a lieu, deux ou trois mille joüeurs ordinaires vont ſe trouver tout d'un coup ſans emploi.

Il n'eſt pas permis, Nos Seigneurs,

à tout le monde d'aller à Corinthe. Dans tous les Arts & métiers, lorſqu'on fait ce qu'on peut, & qu'on met en uſage ce qu'on ſçait, on n'eſt pas tenu à d'avantage. Parce qu'un Grec aura moins de dexterité qu'un autre, pourquoi faut-il qu'il ſoit exclus de l'Ordre ? Dans ce cas, cinquante joüeurs des plus habiles, pourront s'emparer des parties de Paris, & s'approprier excluſivement tout l'argent des dupes.

Si nous ne ſommes pas d'habiles fripons, *Nos Seigneurs*, nous en avons du moins l'envie. En travaillant, nous pouvons nous perfectionner; au lieu que ſi on nous met hors de ſervice, nous ne ſerons ni Grecs, ni non Grecs.

Signé.

LES GRECS MAL-ADROITS.

La ſeconde requête demandoit la caſſation de la Loi portant fixation des Grecs dans la ville de Paris.

NOS SEIGNEURS,

Vous repréſentons humblement, que

la Loi portant fixation des Grecs dans la ville de Paris, va cauſer un derangement conſidérable dans l'Ordre, attendu que ſon exécution va ruïner un nombre infini de Chevaliers.

Dix-mille Grecs, dit-on, ſuffiſent pour la ville de Paris. Mais s'il y a plus de dupes dans cette Capitale que dans tout le reſte du Royaume, pourquoi y limiter le nombre de fripons ?

Paris eſt une mine d'or où les joüeurs découvrent tous les jours quelque nouvelle veine : plus on y travaille le terrein, & plus il rend.

Il eſt vrai que l'Ordonnance dit, qu'au défaut des places vacantes dans l'Ordre, il ſera permis d'acheter des ſurvivances; mais, pour ſurvivre, il faut vivre. Les Coadjutoreries ne ſont bonnes que pour ceux qui ont déja quelque choſe devant eux, & qui, en attendant que les autres meurent, ont le moyen de s'empêcher de mourir eux-mêmes. Mais un joüeur qui n'a que ſon induſtrie, & qu'on empêche de la faire valoir, eſt perdu ſans reſſource. Un Grec vaut un autre Grec. Ils ſont auſſi honnêtes gens les uns que les autres. En un mot, le Soleil, Nos Seigneurs, doit être levé pour tout le monde.

La troiſiéme requête étoit des gens titrés, qui ſe plaignoient de ce qu'on les excluoit de l'Ordre. Ils s'exprimoient ainſi.

NOS SEIGNEURS,

Jamais les titres n'ont deſhonoré les Ordres ; mais au contraire, ils les ont toujours honoré ; cependant, nous avons vû, dans la quatriéme Ordonnance, que vous les excluiez de celui des Grecs. Autant valoit-il, Nos Seigneurs, le réformer entiérement, puiſqu'aujourd'hui il n'eſt compoſé que de *Chevaliers*, *de Barons*, *de Marquis*, *de Comtes*, *de Vicomtes*, &c. Si cette Ordonnance a lieu, il faudra donc que chaque Grec qui voudra être reçu, porte avec lui ſes Lettres de Roture, nouveauté qui n'a point d'exemples dans aucune ſociété établie pour s'approprier indirectement le bien d'autrui. D'ailleurs, ſi vous n'admettez que de mal-honnêtes gens ; ou, ce qui eſt la même choſe, que des gens vils, il n'y aura plus ni ſentiment, ni honneur, ni probité chez les fripons.

Nous vous ſupplions humblement, Nos Seigneurs, de faire attention à nos repréſentations.

Mais la quatriéme remontrance étoit dans goût différent. Elle étoit dattée de Verſailles, & paroiſſoit avoir été écrite par un grand Seigneur Grec de la Cour. Celle-ci étoit ſans doute au ſujet de ce que les nouveaux Légiſlateurs avoient prétendu ſoumettre les joüeurs avantageux, d'un rang diſtingué, aux mêmes loix que l'étoient les inférieurs. Voici les propres termes du Seigneur.

MESSIEURS LES DROLES,

Je vous ferai roüer à coups de bâton par mes gens, ſi j'apprends qu'à l'avenir vous vous aviſiez encore de confondre dans vos réglemens de gens de la prémiere diſtinction. Vous êtes une plaiſante canaille, de ne prétendre faire aucune différence de vous à nous ! Que vous faſſiez des loix entre vous, petits fripons, à la bonne heure : vous êtes les maîtres dans vos Tripots ſubalternes; mais que vous vouliez y ſoumettre des joüeurs d'un rang diſtingué, & qui n'ont rien à démêler avec vous ni de près, ni de loin, c'eſt ce qui mérite châtiment. Vous dites que nous autres

Seigneurs Grecs gagnons des ſommes conſidérables, & à cauſe de cela, vous êtes jaloux.

Mais s'il vous falloit, comme nous, entretenir à gros fraix des filles d'Opéra ; avoir une maiſon montée à la Cour & à la ville ; donner des gages à vingt domeſtiques ; payer d'hommes-d'affaires, des maîtres-d'hôtel, des Intendans qui nous pillent, qui nous volent ; vous trouver au coucher & au lever du Roi ; être, tantôt à Trianon, tantôt à Marli, &c. vous verriez alors qu'un loüis-d'or nous vaut moins qu'à vous un écu.

Je veux bien, pour la prémiére & derniére fois, vous donner un avis ſalutaire, qui eſt de vouloir vous guérir de la maladie que vous avez de vouloir figurer avec les Grecs du premier rang ; car ſi j'apprens que vous les mêliez d'avantage dans vos diſcours & vos ridicules loix, je parlerai moi-même au Lieutenant de police de Paris, pour le porter à vous exterminer vous, votre Hôtel, & tous vos réglémens. Donné en mon Hôtel de Verſailles, le &c.

Cela eſt précis, Meſſieurs, dit un Grec de la Légiſlation après cette lec-

ture. Voilà ce qu'on appelle, en bon François, donner un avis au Lecteur.

Mon ſentiment ſeroit de plier bagage, & de rengainer notre compliment ſur la reforme de Grecs. Ne vous épouvantez pas, Meſſieurs, dit le Marquis de Mont. ***, je connois l'Auteur de ces ménaces; c'eſt un Grec qui a la fureur de trancher du Grand.

Il gagna cent-mille écus, il y a deux ans, à un Milord Anglois, & auſſi-tôt la tête lui tourna. Il a oublié depuis ſes confréres. Il couche une nuit à Fontainebleau, & l'autre à Verſailles; & parce qu'il galope continuellement la Cour, il s'imagine d'en être. Il a un train de Jean de Paris. Tous les Seigneurs ſe demandent tout haut; qui eſt cet homme-là? Je n'en ſçais rien, dit l'un. Ça m'a l'air d'un fripon, dit l'autre. Il n'a pas gagné un ſeul écu depuis qu'il a quitté le pavé de Paris; & quoiqu'il ait depenſé plus de cent mille francs pour faire des connoiſſances dans le grand monde, il n'y a pas encore réuſſi. Avant qu'il ſoit ſix mois, je vous le garantis ruiné de fond en comble; & alors il ſera bien heureux ſi nous voulons le recevoir au nombre de nos Confréres.

Ainſi, Meſſieurs, ſans nous étourdir là-deſſus, nous pouvons toûjours aller notre train, & continuer la réforme des Grecs.

Les Légiſlateurs ſe trouvant raſſurés par ce diſcours, pluſieurs ſe preparoient à faire la lecture des nouveaux réglémens, dont ils portoient avec eux les minutes, lorſqu'un Grec Anglois, qui avoit quitté Londres pour avoir été trop attaché au parti de ***, rompant tout d'un coup en viſière à l'Aſſemblée, dit bruſquement : Meſſieurs, je trouve que le meilleur réglément qu'il puiſſe y avoir parmi nous, c'eſt de n'en avoir aucun. L'homme eſt né pour la liberté. Il n'y a aucune loi, quelque bien combinée qu'elle paroiſſe, qui ne faſſe plus de mal à la ſociété qu'elle ne lui fait du bien ; car ſi elle procure un avantage d'un côté, elle cauſe toûjours un plus grand domage de l'autre.

Ce n'eſt point par amour de l'Ordre, qu'on établit des Réglemens ; c'eſt une maladie du ſiécle. Tous les Gouvernemens politiques, comme les plus petites ſociétés particuliéres, en ſont attaqués. Ceci ſoit dit en paſſant ; & permettez-moi cette réfléxion, Meſſieurs, quoi-

qu'elle ne ſoit pas préciſément du reſſort des Grecs ; on a fait plus de réglemens dans notre monde politique, depuis vingt ans, qu'on n'en avoit fait chez toutes les Nations de l'Europe depuis vingt ſiécles. Bientôt, faute d'autre ſujet, on en fera ſur la pluye & ſur le beau tems. Aucun Etat aujourd'hui n'en eſt exempt.

J'ai quitté l'Angleterre, parceque je n'ai pû voir, ſans une ſorte d'indignation, la Nation autrefois la plus libre, être aujourd'hui auſſi eſclave que les autres. Le Parlement, aux gages du Roi, ne s'aſſemble que pour diminuer la liberté de la Nation par quelque nouveau Réglément. On croit par-là remédier aux abus. On ſe trompe. Tout eſt combiné dans la nature. Il n'y a qu'à laiſſer aller le monde de lui-même, & il ira bien. S'il s'affaiſſe de tems en tems d'un côté, il ſe redreſſe autant de l'autre.

C'eſt en vain qu'on voudroit empêcher ou prévenir les abus. Il y a une cauſe prémiere dans ceux-ci juſques à laquelle les Réglémens ne ſçauroient remonter. Si l'on fait attention à ce qui perpetue certains déſordres dans la ſociété, on le trouvera tout-à-fait indépendant des moyens qu'on peut mettre en uſage pour les ar-

rêter. Tout a dépendu d'un prémier mouvement dans la ſociété civile. Celui-ci une fois établi, il n'a plus été au pouvoir des hommes de le diminuer ou de l'augmenter ; & s'il en étoit autrement, toutes les ſociétés ſeroient aujourd'hui anéanties ; car la plûpart des Légiſlateurs ont ſi mal entendu les intérêts des Peuples, qu'ils auroient, par leur Réglémens, détruit chaque ſociété, ſi ces Réglémens avoient pu les détruire.

Depuis un ſiécle, il a paru partout une foule de petits Légiſlateurs, qui ont ſemblé appréhender que l'Univers ne tombât en défaillance, faute de réglemens. Ils n'ont pas plutôt apperçu un abus dans quelque branche de la ſociété, qu'ils ont auſſitôt formé un ſyſtême de réforme. Je ne ſçais pourquoi ils n'ont pas encore établi quelque Réglément pour donner un nouveau cours au Soleil & à la Lune, afin d'éviter par là l'inconvénient des éclipes. Il y a des génies réformateurs à qui tout fait ombrage ; les moindres irrégularités leur offuſquent la vûe; ils voudroient faire en ſorte que le ſyſtême de la ſociété générale, pour m'exprimer ainſi, fût de plein pied, & qu'il n'y eût ni à monter ni à deſcendre. S'il étoit en leur pouvoir, ils éta-

bliroient qu'il ne fît jamais nuit, pour éviter l'incommodité qu'il y a le ſoir d'allumer de la chandelle. On peut dire que le déréglement de notre ſiécle eſt venu de celui des Réglemens. C'eſt à force d'ordre qu'on eſt parvenu enfin à établir le déſordre. On s'imagine toujours que le monde finiroit s'il n'étoit réglé; mais on imagine mal. Il ne tombera dans un certain état d'anéantiſſement, au contraire, que par ce grand nombre de moyens qu'on met continuellement en uſage pour empêcher qn'il ne s'anéantiſſe. Du moins, il eſt certain que ſon ſyſtême de propagation, de qui dépend ſa durée, ſeroit bien en meilleur état, s'il n'étoit environné d'une foule de réglémens qui le gênent de toutes parts. Les bêtes, qui n'en connoiſſent aucun, & qui ſuivent ſimplement l'inſtinct de la nature, ſe perpetuent dans un ordre admirable; au lieu qu'on voit une foule de Nations, qui font tous les jours de nouveaux Réglemens, ſe détruire & diſparoître preſque en entier de deſſus la terre. Cette manie aujourd'hui eſt univerſelle; elle a gagné juſques aux cotteries bourgeoiſes. Si une douzaine d'hommes s'uniſſent enſemble pour former une aſſemblée d'amuſement, voilà auſſitôt

une

une foule de Réglémens qui paroiſſent, & une eſpèce de code ſur la manière de s'y comporter.

Il n'y a point aujourd'hui en Angleterre de *Clobs*, lieu où l'on s'aſſemble pour boire, qu'on n'y trouve imprimé derriere la porte un Réglément ; & comme les Anglois ſont plus originaux que les autres hommes ſur leurs inſtitutions, vous ne ſerez peut-être pas fâché que je vous rapporte un de ces Réglémens. Auſſitôt il ſortit un papier de ſa poche, & en fit la lecture.

REGLEMENT.

Pour maintenir le bon ordre dans la ſociété des Beuveurs de Sarincroſſ.

ARTICLE I.

CHaque Membre de la ſociété, en entrant dans le *Clobs*, demandera une bouteille de vin, & ira s'aſſeoir autour d'une table, pour la boire.

ARTICLE II.

Aucun Membre ne pourra ſe placer à une table pour boire à côté de ſes Confréres, ſans leur adreſſer ainſi la parole :

Hau di-dou, Gentemens ? * Et ceux-ci ſeront obligés de leur répondre : *Wel wel at jour ſervice.* **

ARTICLE III.

Après ce premier compliment, il obſervera un profond ſilence, juſques au quatriéme verre de vin ; & alors il lui ſera permis de parler.

ARTICLE IV.

Les ſujets de la converſation ne ſeront pas déterminés. Un chacun, faute d'autre matiére, pourra parler d'abord de la pluye & du beau tems.

ARTICLE V.

Si une mouche picque au gras de la jambe un des Membres du *Clobs*, il la tuera doucemént & ſans faire du bruit.

ARTICLE VI.

Si quelqu'un de l'Aſſemblée parle haut avant que d'avoir bû la troiſiéme bouteille de vin, il payera une amende *d'un demi-ſchelin.*

ARTICLE VII.

Si un Membre cherche diſpute à quel-

* Comment vous portés-vous, Meſſieurs?

** A vôtre ſervice.

qu'autre, il ſera mis ſur le champ à la porte, à moins que le maître du *Clobs* n'atteſte qu'il vient d'avaler quatre bouteilles de vin de Lisbonne.

ARTICLE VIII.

Si deux Membres ont querelle enſemble, ils ne ſe prendront pas au colet dans l'aſſemblée ; mais ils ſortiront à la rue pour ſe battre.

ARTICLE IX.

Aucun Membre ne pourra boire quatre bouteilles de vin, ſans manger deux onces de pain.

ARTICLE X.

Les Membres du *Clobs* ne pourront parler politique que juſqu'au douziéme verre de vin incluſivement ; tout ce qui ſe dira au de-là ſur l'adminiſtration du Gouvernement, ſera regardé comme nul, & incapable de pouvoir être d'aucune utilité à l'Etat.

ARTICLE XI.

Toutes les ſantés au Roi George, au Prince *de Walls*, & au reſte de la Maiſon Royale, ne pourront ſe porter que juſques à la ſixiéme bouteille de vin.

ARTICLE XII.

On ne pourra injurier les François en paroles, dans le *Globs*, * & les appeller *Franc-Dogs*, qu'à la douziéme bouteille de vin qui paroitra ſur la table.

ARTICLE XIII.

Tout Membre qui aura trop bû pourra demander une chambre en particulier, pour y dormir deux heures, & y cuver ſon vin.

ARTICLE XIV. *& dernier.*

Celui qui ſera ivre mort, ſera accompagné chez lui par deux garçons du *Clobs*, à qui il payera le lendemain à chacun *deux pennes.***

Sçavez-vous de quelle ſource part, dans notre ſiécle, cette maladie générale des Réglemens ? Ce n'eſt autre choſe qu'un eſprit de deſpotiſme qui s'eſt introduit par-tout. Je vous ai vu faire continuellement des Réglemens depuis l'ouverture de nos Aſſemblées. De quel principe vous imaginez-vous qu'ils partent ? Penſez-vous que ce ſoit par un ſentiment d'ordre, ou par amour pour la choſe ?

* Chiens de François.
** Deux ſols.

Non. Vous vous tromperiez ſi vous le croyiez ainſi ; ce n'eſt que pour vous diſtinguer de vos confreres, & vous rendre ſupérieurs à eux. Vous voulez uſurper la Royauté, & devenir abſolus dans l'Ordre des Grecs. Cromwel n'eut pas plutôt détruit le parti de la tirannie, qu'il devint lui-même un Tiran. Vous dites que la République des Grecs eſt pleine d'abus & d'inconvéniens, & vous propoſez d'en faire un Etat deſpotique : reméde qui eſt pire que le mal. A votre avis, c'eſt la liberté que les Grecs ont de faire ce qu'ils veulent, qui les empêche de faire ce qu'ils doivent. Mais en ſuppoſant que ce que vous appellez déſordres, en ſoient véritablement ; comptez-vous que vos Réglémens pourront les prevenir ? Les meilleures Loix ne ſont pas toujours en état de contenir les Peuples les plus policés. Comment pouvez-vous donc vous flatter de régler des gens qui n'ont eux-mêmes aucune police ? Vous dites que c'eſt un grand mal que chaque Grec puiſſe agir à ſa fantaſie ; & moi je dis au contraire, que c'eſt un grand bien ; & que cela ſeul ſoûtient l'Ordre. Il y a plus ; & j'avance que lorſque la République des Grecs ſera gênée, elle ſera détruite. Un

Gouvernement clandeſtin, qui n'exiſte que furtivement & à l'inſçu des autres, ne peut ſe ſoutenir que par le génie ſupérieur de chacun de ſes Membres. Or, l'indépendance ſeule peut donner ce génie ſuperieur. Un joueur avantageux, qui eſt libre, indépendant, & ne rend compte de ſes filouteries à perſonne, eſt un Roi Grec. Or, les Rois, en général, ont plus de force d'eſprit que le commun des hommes. Il n'y a rien qui aviliſſe plus l'ame que la dépenſe. On eſt toujours humilié lorſqu'on eſt ſubordonné.

De cet état, à celui d'engourdiſſement général, il n'y a point d'intervalle. Pourquoi vouloir établir de la ſubordination là où il n'en faut point ? Qu'importe, après tout, qu'il y ait une forme pour dépouiller les duppes ? Qu'un Grec filoute par *Bemol* ou par *Becarre*, cela ne revient-il pas au même ? Pour moi, Meſſieurs, je ſuis pour la liberté, & ſoûtiens que pour que la République des Grecs devienne floriſſante, il ne faut ni gêne, ni contrainte, & que chacun doit être le maitre de ſes actions. Ce raiſonnement plut à tous ceux qui compoſoient l'Aſſemblée. Il n'y eut que le Marquis de Mont *** , & le Chevalier qui devoit

les douze cent *côtelettes de mouton à la gargote*, qui firent la grimace. Ces deux derniers alloient prendre la parole, pour démontrer, avec leur éloquence ordinaire, le vuide du discours de l'Orateur Anglois, & insister sur la nécessité de faire de l'Ordre de Grecs, un Etat policé; mais plusieurs Chevaliers, qui craignoient déja que la République des Grecs ne dégénérât en un Gouvernement despotique, profitérent de la disposition qui se trouvoit dans les esprits, pour empêcher que les principaux Législateurs ne fissent des nouvelles harangues sur l'utilité des Réglemens.

Le Chevalier qui vient de parler, dirent-ils d'une commune voix, a raison. *Liberté.* Voila qu'elle doit être la déviſe de notre Ordre. Que les Financiers, ajouterent-ils, s'érigent en compagnie, & ayent une forme dans leur maniére de piller l'Etat, à la bonne heure: ces Grecs ont besoin d'un Gouvernement politique & civil; mais pour nous, nous ne voyons pas que notre système d'administration soit susceptible d'aucune police. Ainsi, Messieurs, plus d'Assemblée, plus de Loix, plus de Réglemens; que chacun fasse comme il l'entendra, & se conduise comme il le

jugera convenable à ſes intérêts. Ainſi finit la République des Grecs, avant même qu'elle fut achevée de ſe former.

Une Anecdote particuliére d'un Grec de ce tems-là, dit qu'il y avoit là un deſſous de cartes; que les femmes Grecques n'ayant pas été appellées à cette Aſſemblée, avoient formé le deſſein de la détruire; & que pour cela, elles avoient ſubordonné la plûpart des Chevaliers de Légiſlation. Quelque tems après il y eut une grande révelution chez les Grecs. La plûpart des Chevaliers s'étant apperçus que les femmes qu'ils avoient aſſocié à leur tripôt, les ruinoient par des dépenſes auſſi vaines qu'extravagantes, firent une réforme générale de ces femmes; ou pour mieux dire, il ſe fit une tranſmigration des Grecques. Celles qui étoient au ſervice des uns, paſſèrent au ſervice des autres. Les unes augmentérent en rang; les autres déclinèrent Les *Louiſons*, les *Fanchons*, les *Janetons*, les *Marions*, devinrent des *Marquiſes*, des *Comteſſes*, des *Baronnes*, des *Vicomteſſes*; & les femmes titrées, reprirent leurs premiers noms de ſoubrettes. Le même changement ſurvint dans leurs Finances. L'argent auparavant deſtiné

pour les unes, paſſa dans les coffres des autres. Par une ſuite néceſſaire, la même révolution ſurvint dans les talens.

Telle Greque qui avoit été unie à un habile Grec, ſe vit alors aſſociée à un Grec mal-adroit. Juſques-là, la Gréce-Françoiſe n'avoit tiré de reſſources que d'elle-même; auſſi ſes talens, quoique diſtingués, eu égard aux tems précédens, n'étoient pas des plus ſupérieurs. Ces Grecs, en général, n'avoient eu encore aucune communication avec la partie du monde où la filouterie eſt comme naturaliſée.

L'Italie, depuis la grande paix générale, avoit été ſéparée de la France; mais la ſucceſſion au Royaume de Naples ayant occaſionné de nouveau la guerre, les Grecs des deux Nations furent par là à portée de ſe communiquer leur talens.

La Gréce Françoiſe étoit paſſée preſque en entier en Italie. Comme celle-ci avoit des commencemens, & marchoit ſur de bons principes, les Profeſſeurs Italiens n'eurent pas beaucoup de peine à la former. Ce fut de cette Ecole que nous vint cette foule de grands Hommes, qui oſérent enſuite le diſputer aux plus habiles filoux du monde. Cette guerre pro-

cura un autre avantage aux Chevaliers de l'Ordre ; je veux dire, la réunion d'une foule de Régiſſeurs, Capitaines des vivres, Gardes-Magazins, & autre Commis de toutes les eſpèces, remplis d'or & d'argent.

Ces Vivriers, pour la plûpart, étoient des hommes qui venoient de je ne ſçai où, & ſe trouvoient là, je ne ſçai comment. Ils n'étoient point Grecs ; c'étoient d'honnêtes gens dans un genre. Pluſieurs avoient eû à Paris, pendant pluſieurs années, la ſur-intendance des menus-plaiſirs des Grands ; & en cette qualité, avoient mérité une retraite, c'eſt-à-dire, un emploi dans les vivres. Les uns s'étoient pouſſés à l'Armée par une jolie ſœur. Les autres étoient parvenus à avoir des appointemens aux dépens de l'honneur de leurs meres, de leurs tantes, de leurs niéces, ou de leurs couſines. Quelques uns des plus jolis garçons parmi eux, avoient gagné leurs commiſſions par des voyes plus honteuſes encore.

Ces hommes, qui ne connoiſſent pas la valeur de l'argent, parce qu'ils n'en avoient jamais eu auparavant, le perdoient avec une facilité extrême. La plûpart des Commis, à la fin de la Cam-

pagne, finirent par être Grecs, c'eſt-à-dire, qu'au lieu d'être malhonnêtes gens en ligne collatérale, ils le devinrent en ligne directe. Une autre acquiſition conſidérable que fit la Grece, fut celle des Grecs Militaires. Juſques-là, on n'avoit pas compté (du moins, qu'on le ſçut,) un ſeul Officier parmi les joueurs avantageux, ſi on en excepte quelques mauvais ſujets qui avoient été chaſſés de leurs Corps, & qui ne ſçachant que devenir, s'étoient fait Grecs. Mais pendant cette guerre, la contagion commença à gagner les Officiers en place. Ce fut alors qu'on remarqua une choſe qui ne s'étoit pas encore vûe dans le monde; c'eſt à-dire, qu'on pût être tout à la fois fripon & honnête homme; & qu'on vit des gens couverts de gloire & d'ignominie. Cette aſſociation étoit très-néceſſaire aux Grecs. Il leur falloit une protection dans les troupes, & ils ne pouvoient en avoir une meilleure à l'Armée que celle des Officiers, qui donnent là le ton, comme les Financiers le donnent par-tout ailleurs. On trouvoit peu de Régimens où il n'y eût quelque Grec. On ſe méfioit d'autant moins d'eux, qu'ils ne travailloient point; tout leur emploi étant

de lier les parties, & de faire perdre l'argent de leurs camarades. Ce fut alors qu'on vit ces grands prodiges dans les Armées, que les Commandans des Corps ne pouvoient pas comprendre ; je veux dire, des ſimples Capitaines, ſouvent des Lieutenans même, ſans autre ſecours que celui de leur paye, figurer autant que les Généraux, & aller du pair avec eux par la dépenſe. Il eſt vrai qu'on caſſa tous ceux qu'on reconnut, ou même qu'on ſoupçonna d'avoir quelque connivence avec les filoux ; mais il fut impoſſible de couper entiérement la racine du mal ; d'autant plus, que la plûpart tenoient, par leurs dépenſes, une eſpéce de rang, & ne paroiſſoient pas ce qu'ils étoient.

Depuis cette union, il y eut guerre ouverte au jeu, entre les Officiers & les Munitionnaires généraux des vivres. Outre l'ancienne inimitié qu'il y a toujours eû dans ces deux Etats, ceux-ci, à qui l'argent ne coûtoit rien, faiſoient une dépenſe conſidérable, tenant table ouverte, & faiſant les petits Seigneurs : ce qui augmentoit davantage la haine qu'on avoit pour eux.

Les Grecs Militaires vengèrent l'Armée : pluſieurs de ces Vivriers furent dépouil-

lés: on leur laiſſa à peine de quoi acheter du papier pour rendre leurs comptes. La paix faite, tous les Grecs qui étoient à l'Armée, régagnèrent les Villes. Toutes celles des Provinces en furent d'abord remplies. Paris ſurtout en regorgea; car le Corps général de la Gréce, qui comme on vient de le voir, avoit fait beaucoup de Proſélites, s'étoit conſidérablement accrû. Il étoit naturel, qu'à méſure que les joueurs avantageux augmenteroient en nombre, leurs profits particuliers diminuaſſent. Cela arriva en effet ainſi. La France ſe trouvant alors pour eux un Etat trop peu étendu, ils formèrent le deſſein d'établir des nouvelles Colonies hors du Royaume. Les Grecs ſe partagèrent entre eux l'Europe entiére. Il en paſſa un grand nombre en Angleterre, en Hollande, en Eſpagne, en Portugal, en Allemagne, en Suéde, en Dannemarck, en Pruſſe, en Ruſſie, &c. Quelques-uns même paſſèrent en Aſie, d'autres en Afrique, & un très-grand nombre dans l'Amérique. En un mot, leurs établiſſemens s'étendirent auſſi loin que les Colonnes d'Hercule. Le progrès de leurs friponneries chez l'Etranger n'eſt pas de mon reſſort. Il me ſuffira de dire qu'on en vit revenir un très grand

nombre, pluſieurs années après, chargés de richeſſes ; ce qui excita l'émulation des joueurs ſédentaires, qui, à leur tour, commencérent à entreprendre les mêmes voyages de long cours. Ce fut alors qu'on vit une choſe ſurprenante, & que ſans doute la poſtérité aura de la peine à croire, je veux dire, des joueurs de profeſſion aller aux Indes & au Japon, pour y faire des ſpéculations ſur le jeu, comme on y avoit été juſques-là pour en faire ſur la porcelaine, ou ſur le thé. Après que ces filoux avoient fait fortune, ils ſe retiroient dans le Royaume, où l'Etat jouiſſoit de leurs richeſſes. Ce fut à cette occaſion qu'un Grec, venant de l'Etranger avec une ſomme conſidérable en argent, & qui fut arrêté en arrivant à Paris, à la réquiſition du Miniſtre d'une certaine Cour de l'Europe, préſenta une fameuſe requête, par laquelle il prétendoit prouver, que bien loin de mériter quelque châtiment, la Cour de France devoit au contraire lui donner une récompenſe. La requête étoit adreſſée directement au Miniſtre des affaires étrangères. Voici comme ce Grec, homme d'eſprit, s'y exprimoit.

MONSEIGNEUR,

De tous tems, & dans tous les Gouvernemens du monde, ceux qui ont contribué à augmenter les richeſſes de l'Etat, ont été conſidérés comme bons Citoyens.

Quelles que ſoient les voyes qu'ils ayent employé pour acquérir ces richeſſes, les Gouvernemens habiles ne doivent pas s'en appercevoir; car comme il ſuffit qu'elles exiſtent de plus dans l'Etat, pour qu'elles ayent procuré un bien réel, il s'enſuit que celui qui les a introduites, mérite une récompenſe.

Si on ſe conduiſoit par d'autres idées, & qu'on allât chicaner ſur la nature des moyens, il faudroit, dans chaque Gouvernement, faire le procès à la moitié des ſujets. Ce n'eſt pas tout; il faudroit que chaque Etat politique ſe le fit à ſoi-même. Car ſi l'on remonte à l'origine des moyens que preſque tous les Gouvernemens mettent en uſage pour s'approprier les richeſſes les uns des autres, on verra qu'il y en a bien peu de légitimes, & que la plûpart ne ſont rien moins (je vous ſupplie, Monſeigneur, de me paſſer cette expreſſion) que des filouteries d'Etat.

Pour s'en convaincre, il ſuffit d'établir un ſeul principe. Il eſt decidé aujourd'hui, dans tous les ſiſtêmes de l'Europe, que les richeſſes ſont les ſeuls nerfs de la puiſſance des Etats; par conſéquent, un Gouvernement qui dépouille un autre de ſes richeſſes, lui ôte ſa vie politique, & l'anéantit civilement. Or, il n'eſt pas plus permis à un Etat d'en détruire un autre, qu'à un Particulier de tuer un Particulier. Ainſi, ſi le principe par lequel on dépouille un Etat, eſt illégitime, il faut néceſſairement que tous les moyens qu'on employe pour y parvenir, le ſoient de même, quelques licites qu'ils paroiſſent.

On ſçait que la République de Véniſe, c'eſt-à-dire, le Gouvernement le plus ſage, le plus prudent, & le plus politique de l'Europe, ſe ſert du jeu, pour augmenter ſes richeſſes générales.

Si l'on arrête, en France, les joueurs qui viendront des autres Pays avec des ſommes conſidérables, l'Etat ſe privera par-là d'une richeſſe annuelle de pluſieurs millions.

Les étrangers ſe plaignent de ce que les François viennent les dépouiller dans leur propre Patrie; mais pourquoi ſouf-

frent-ils que nous leur ſervions de valets-de-chambre? Quoique je ne me pique pas de ſçavoir, & que je ne connoiſſe guéres d'autre ſçience que celle du jeu, j'ai lû quelque part, Monſeigneur, que les Marchands Chinois ont deux balances; l'une courte, pour tromper ceux qui ne veillent pas ſur leurs intérêts; & l'autre juſte, pour ceux qui ſe tiennent ſur leurs gardes. Si les Etrangers ſoupçonnent que nous voulions les faire nos dupes, pourquoi jouent-ils avec nous? Et s'ils jouent avec nous, pourquoi n'ont-ils pas les mains auſſi deliés que nous? Si je ne craignois de dégrader ici le ſtile grave & ſérieux qui convient aux requêtes, je vous citerois, Monſeigneur, le proverbe des Italiens, qui dit, *chi e minchione, reſti à caſa.* Je finis, Monſeigneur, en vous ſuppliant de me faire accorder ma liberté.

Voici la réponſe du Miniſtre, qu'il écrivit lui même au bas du Mémoire.

Avant les répréſentations ci-deſſus, le joüeur détenu pour filouterie dans le Païs étranger, étoit condamné à trois ans de priſon; mais ayant lû ſon Mémoire, je le condamne aux Galéres à vie. Depuis ce tems-là, aucun Grec n'a préſenté de

requête. Les Grecs ſédentaires du Royaume, ſe donnèrent des grands mouvemens pour tirer avantage de leur profeſſion. Les Facultés de Médecine du Royaume, qui le diroit ? contribuèrent, ſans le ſçavoir, à augmenter le nombre des filoux, & à enrichir ceux qui l'étoient déjà.

Les eaux minérales s'étant trouvées, ſelon pluſieurs Médécins, le ſeul ſpécifique pour un grand nombre de maux, ils ordonnèrent à tous les malades qui en étoient attaqués, de les aller boire ſur les lieux. *Bagneres*, *Cotrais*, *Barrége*, *Balarues*, *Aix-la-Chapelle*, *Vals*, lieux auparavant peu fréquentés, devinrent, dans certaines ſaiſons de l'année, des Villes remplies d'habitans. Comme il avoit d'abord été dit par les Médecins, que pour que les eaux fiſſent un effet ſalutaire, il falloit beaucoup ſe diſſiper, un chacun tachoit d'apporter dans ces lieux au moins une certaine gayeté machinale, & telle qu'elle peut naître des ordonnances des Médecins. On mêla les plaiſirs du Bal & du Jeu. Une grande quantité de gens, qui ne connoiſſoient pas auparavant ces amuſemens, s'y addonnérent, & en firent d'abord leur paſſe-tems. Mais com-

me la modération eſt une vertu inconnue aux hommes, & qu'ils paſſent toujours d'une extrêmité à l'autre ; ce qui dans les commencemens avoit ſervi d'amuſement, devint une paſſion violente. On danſa ſans meſure, & on paſſa les nuits au jeu. Les joueurs de profeſſion du Royaume furent bientôt avertis des nouveaux Proſélites que les deſcendans d'Eſculape leur avoient formé.

En général, ce qui retarda les progrès des Grecs, c'eſt le défaut de liaiſon avec les honnêtes gens qui jouent gros jeu dans les Villes. Pour ſe trouver avec eux, il faut un prétexte ; & tous ne ſont pas également bons pour cela. Mais, dans ces aſſemblées de malades, le prétexte étoit tout trouvé. On diſoit qu'on venoit prendre les eaux ; & en diſant cela, tout étoit dit.

Dans les Villes, pour ſi grandes qu'elles ſoient, tout le monde ſe connoit à peu-près ; & ſi un Grec qui y réſide, n'eſt pas deviné, du moins, il y eſt preſque toujours ſoupçonné ; & cela ſuffit pour qu'on ſe tienne ſur ſes gardes avec lui. Mais dans ces lieux d'eaux minérales, comme tout le monda y eſt étranger, & qu'un chacun y eſt d'une Ville différente

du Royaume, on ne ſçauroit avoir aucun ſoupçon, parce qu'on y eſt denué de conjectures.

Là où perſonne ne dit d'un mal honnête homme qu'il eſt un fripon, qui que ce ſoit ne s'aviſe de le croire tel. D'ailleurs, une ſociété de gens malades, & qui ſe trouvent enſemble pour employer les mêmes remédes, eſt en quelque façon, liée par la nature. Or, de toutes liaiſons, celle-ci eſt celle où de part & d'autre, on ſe ſoupçonne le moins.

Depuis que ces eaux devinrent à la mode, il n'y eut point de Grec en France qui ne déclarât être attaqué de *la pierre*, de la *gravelle*, ou de quelqu'autre maladie de commande.

Les joueurs les parcoururent continuellement toutes les années. Quelques-uns même, pour s'épargner les incommodités des voitures, ainſi que les longueurs, les dépenſes, & les inconvéniens des voyages, s'y établirent entiérement. Ils attendoient-là patiemment la ſaiſon du jeu, comme un Fermier attend une récolte qui doit lui donner à vivre le reſte de l'année. Les rentes des Grecs, au tems de ces eaux, étoient pour eux ſi aſſurées, qu'ils renvoyoient à ce tems-là le

payement de toutes leurs dettes.. Je vous paierai, diſoient-ils à leurs créanciers, à la ſaiſon de Bagneres, de Vals, d'Aix-la-Chapelle, de Balaruc, de Barréges; à peu-près comme un Marchand diroit à ſes Correſpondans: je ſolderai avec vous en payement *des Saints*, *de Pâques*, ou *des Rois.*

Les trois lettres ſuivantes font foy de ceci... Je les ai copiées ſur les originaux mêmes. Ce ſont de débiteurs Grecs, qui demandent quartier à leurs Créanciers juſques au tems de ces eaux.

MONSIEUR,

Je ne puis vous payer à préſent les deux-cent louis d'or que je vous dois; mais vous pouvez compter ſur cette ſomme dans le tems des eaux de Bagneres; car on m'aſſure qu'il y aura cette année beaucoup de monde, & par conſéquent j'y gagnerai beaucoup d'argent. Prenez patience juſqu'à ce tems-là. En attendant,

Je ſuis.

MONSIEUR,

Il m'eſt impoſſible de vous payer actuellement l'argent que je vous dois; mais

ſoyez tranquille, mes affaires iront bien. Il y a tout plein de malades dans le Royaume; ainſi, les eaux auront vogue cette année, & par conſéquent ma recette y ſera conſidérable.

Je ſuis.

MONSIEUR,

J'étois inquiet ſur les ſix mille francs que je vous dois; mais j'apprens que la gravelle, graces à Dieu, fait de grands progrès dans le Royaume. Je vous donne avis que ſi les choſes reſtent dans la poſition avantageuſe où elles ſont, & que les maladies augmentent, vous pouvez tirer ſur moi pour le tems des eaux, & tout honneur ſera fait à votre traitte.

Je ſuis.

Le commerce contribua auſſi à rendre l'état de Grecs floriſſant. Le grand nombre de gens qui à certains tems marqués de l'année, ſe rendoient aux foires, & le nouvel établiſſement de quelques-unes dans le Royaume, augmenta le nombre de leurs parties, & multiplia par conſéquent leurs revenus. Les joueurs de profeſſion y arrivoient en foule de toutes parts. Ils y avoient leurs Comptoirs, leur recettes, & leurs payemens à faire, com-

me les Marchands. Ils n'acquittoient leurs billets qu'à la fin de la foire, c'eſt-à-dire, lorſque le jeu finiſſoit, & que les duppes étoient dépouillées. Dans les Aſſemblées des Marchands, il y avoit ordinairement deux ſortes de jeux : les publics, & les particuliers. Les publics rendoient bien quelque choſe aux Grecs ; mais comme tous les Commerçans qui s'y trouvoient, ſe connoiſſoient entre eux, & étoient liés d'affaires enſemble, ils étoient gênés dans leurs pertes, n'en pouvant faire de conſidérables, crainte d'expoſer leur crédit & leur réputation.

Mais les particuliers étoient beaucoup plus avantageux. Tous les grands coups de main ſe faiſoient dans ceux-ci. On n'y admettoit que des gros Négocians qui avoient de la diſpoſition à ſe ruiner. C'eſt dans ce réduits ſurtout, où la Gréce brilloit, & où on plumoit la poule ſans la faire crier. Ce fut dans ces parties privées des foires que prirent naiſſance ces banqueroutes fréquentes, & où ſe forgérent une foule de Billans. Les Grecs étoient encore-là à leur aiſe pour le prétexte ; car outre qu'à toutes ces foires, il ſe rend une quantité de gens des environs, qui ſans être Marchands, y vont

jouir de la compagnie, on y a toujours celui d'y faire des emplettes. Les Grecs ſe ſervoient ordinairement de ce dernier prétexte. Ils ne logoient, ni ne mangoient point enſemble. Ils ne ſe ſaluoient point dans les rues lorſqu'ils ſe rencontroient, & affectoient dans les parties publiques de ne pas ſe connoître. Enfin, ils s'entendoient, ainſi que le proverbe vulgaire le dit, *comme des voleurs en foire.*

Ce ne ſeroit pas encore ici une petite affaire que de donner le détail des filouteries des Grecs à ces foires. Pluſieurs *in-folio* ne ſuffiroient pas pour cela. Dès-lors les Grecs furent des gens d'importance. Avant qu'ils ſe rendiſſent à ces aſſemblées de commerce, & ſe mêlaſſent de ce qui s'y paſſoit, on les regardoit comme des avanturiers ſans reſſource. Mais dès le moment qu'ils allèrent tenir les foires comme les Marchands, on commença à avoir de la confiance en eux. Leurs payemens furent encore portés au tems de ces foires. Les joueurs remirent l'acquit de leurs dettes à Beaucaire, à Bordeaux, à l'Orient, ainſi que les Marchands. Comme l'argent, dans ces foires, eſt plus abondant qu'ailleurs, parce qu'un

qu'un chacun y vient acheter ou vendre, les occaſions de filouterie, pour les Grecs, y ſont plus fréquentes. Le défaut d'argent peut même leur ſervir de moyen pour en gagner, comme on peut le voir par ce qui ſuit.

Deux Grecs ayant ſçu qu'un Marchand d'étoffes de ſoye, qui aimoit le jeu, & qui avoit beaucoup de marchandiſes invendues, étoit à la veille de faire banqueroute, faute d'une ſomme de vingt-mille francs en argent comptant, qui lui manquoit pour faire honneur à ſes engagemens, l'envoyerent chercher dans leur chambre.

Monſieur, lui dit l'un d'eux, nous ſommes des gros Négocians Flamans. Mon aſſocié, que vous voyez-là, & moi, voudrions vous acheter pour dix-mille livres d'étoffes; mais comme notre deſſein eſt de vous les payer comptant, nous les voudrions à un prix raiſonnable. Il n'y a rien que je ne faſſe, dit le Marchand, lorſque je vous vendrai comptant, ayant un extrême beſoin d'argent. Faites porter ici, lui dit le Grec, une centaine de piéces d'étoffes de ſoye, de ce que vous avez de plus beau, & nous verrons, ſur leur qualité, de régler le prix. Le Mar-

vous êtes bien mal-adroits ! y a t'il des gens dans le monde plus faciles à avoir que les Médecins ? Ils ſont au ſervice du public ; on les a lorſqu'on les veut ; il n'y a pour cela qu'à les faire appeller. Si vous voulez me donner ma portion de l'argent que nous gagnerons au Docteur, je vous le garantis dépouillé dans trois jours. Les autres deux Grecs appointerent ſa requête. Le lendemain, ce même Grec ſe mit au lit, feignant d'être malade. Il envoya chercher le Médecin en queſtion. Le Docteur arriva. La premiére choſe qu'il fit, en s'approchant de ſon lit, fut de le prendre au poignet.

Parbleu, Monſieur, lui dit-il, après avoir tâté s'il avoit la fiévre, j'ignore quelle eſt l'indiſpoſition pour laquelle vous m'avez fait appeller, mais pour un homme malade, voilà un pouls qui ſe porte bien. Dequoi vous plaignez-vous donc ? Ah ! Monſieur le Docteur, répondit le Grec allité, je me plains d'une laſſitude répandue par tout mon corps. Et comment vous eſt-elle venue cette laſſitude ? Reprit le Médecin. Avez-vous fatigué beaucoup ? Extraordinairement, Monſieur, répondit le malade. Il y a ſix mois que je cours dans Paris, après un diable

d'homme, ſans pouvoir le joindre. Cet homme a donc à faire à vous ? Lui dit le Médecin. Non, Monſieur, répondit le Grec ; mais, c'eſt la même choſe, j'ai affaire à lui. Mais, graces à Dieu, me voilà malade. Je l'ai fait avertir : il viendra me voir tous les jours, & c'eſt-là où je l'attens. Le Médecin lui ayant tâté le pouls une ſeconde fois, lui ordonna une ſaignée & une purgation, ne ſçachant pas qu'on devoit bientôt le purger lui-même. L'ordonnance finie, l'Eſculape le quitta diſant qu'il viendroit le voir le lendemain à la même heure. Je vous en ſupplie, Monſieur, lui dit le Grec allité, en lui mettant un gros écu dans la main : car, ſi vous y manquiez, vous déconcerteriez toutes mes meſures. Vous pouvez compter ſur moi, ajoûta le Médecin. A peine le Docteur fut ſorti, que le Grec ſe leva pour aller conférer avec ſes Confréres. Il fut arrêté que le lendemain il y auroit un Pharaon, dans la chambre du malade, à l'heure que le Médecin arriveroit. Pluſieurs autres Grecs, qui devoient jouer un rôle dans cette partie, furent aſſignés à comparoître pour le tems de la viſite. Le Docteur ne manqua pas de ſe rendre à l'heure indiquée. Il voit, en entrant

dans la chambre de ſon malade, une partie de jeu. Il demande ce que cela ſignifie. Le Grec allité lui répond, que ce ſont quelques amis qui ſont venus lui tenir compagnie, & qui s'amuſent une heure entre eux. Le Médecin, après avoir tâté le pouls au malade, lui demanda comment il ſe trouvoit de la ſaignée & de la purgation qu'il lui avoit ordonnées. A merveille, répondit le Grec. Si tous les rémédes étoient faits auſſi à propos que ceux-ci, on ne verroit pas mourir tant de gens. Votre viſite d'aujourd'hui détermine ma convaleſcence. On a bien raiſon de dire qu'un Médecin vaut mieux qu'une médecine. Lorſque je vous vois, je ſuis tout conſolé. Il ſemble que votre préſence ſeule me met du Beaume dans le ſang. Cependant les autres Grecs continuoient de jouer entr'eux, ſans paroître faire attention au diſcours du malade. La banque étoit de deux cens louis, & on n'y jouoit qu'à l'or. Monſieur le Médecin, lui dit le Grec, vous avez la phiſionomie heureuſe; voudriez-vous me faire le plaiſir de ponter dix louis pour moi au Pharaon? Je le veux bien, dit le Docteur. Le Grec lui donna les dix louis; & auſſi-tôt, il ſe mit

à jouer. Il étoit en effet ſi heureux, qu'il ne mettoit ſur aucune carte, ſans gagner. Toute la partie étoit ſurpriſe de ſon bonheur. En moins d'un quart-d'heure, il gagna cinquante louis d'or. Il s'approcha du lit pour les compter au malade, & lui dit qu'il n'étoit pas fâché qu'il eût gagné lui ſeul cette ſomme ; mais qu'il avoit été tenté de profiter un peu pour lui-même de ſon bonheur, & ayant eû pluſieurs fois envie de lui propoſer d'être de moitié. Ah ! mon Dieu, Monſieur le Médecin, dit le madade, j'en ſuis au déſeſpoir ; que n'avez vous parlé ? J'aurois été charmé de partager avec vous ce petit profit. Mais ce qui eſt différé n'eſt pas perdu. Vous n'avez qu'à revenir demain à la même heure : ces Meſſieurs ſeront ici, & nous jouerons ce que vous voudrez enſemble.

Le Docteur n'y manqua pas. Il s'aſſocia avec ſon malade, qui ce jour-là, ſe portoit aſſez bien pour être au tour de la table. On laiſſa d'abord gagner quelques louis au Médecin, pour la forme ; mais dans peu la chance tourna. Il perdit cent louis de ſuite. Le Grec malade le voyant enfilé, & conſidérant qu'il étoit inutile de continuer alors la ſociété, d'autant

plus que cela diminuoit ſa perte de la moitié, lui cria : bride en main, Monſieur le Médécin, je ne veux pas me ruiner. Continuez pour votre compte, ſi vous voulez, pour moi je ne joue plus. Je le veux bien, répondit le Docteur d'un air piqué. Monſieur le Banquier, dit-il tout haut, je fais bon. Tout ce que je perdrai me regarde en propre. Cela ſuffit, Monſieur, répondit gravement le Grec ſacrificateur. Le Banquier le mena ſi bon train, que dans deux heures, Monſieur le Docteur eut perdu deux-cent louis, y compris les cinquante de la ſociété.

Comme on ne connoiſſoit pas bien le fonds de ſes finances, & que d'ailleurs il y avoit moins de fiévres & de maladies épidémiques cette année que les précédentes, on jugea à propos de couper la ſcene, crainte que ſi on chargeoit trop le premier acte de la tragédie, quelque cataſtrophe de la police ne ſervît de dénouëment à la piéce. On quitta Monſieur le Docteur, ſous le prétexte ordinaire de tous les joueurs qui ont fait leur coup, c'eſt à dire *qu'il eſt trop tard; qu'on joue depuis longtems; qu'un autre fois on donnera la revanche, &c.* Le Médecin étoit trop impatient d'avoir la ſienne, pour ne

pas ſe rendre le lendemain auprès de ſon malade. Il débuta, en entrant dans la chambre, par une ordonnance qui non-ſeulement mit du beaume dans le ſang du Grec malade, mais même dans celui de toute la compagnie. Il paya les deux-cent louis d'or qu'il avoit perdus la veille.

Comme on vit que le Docteur y alloit beau jeu & bon argent, on donna ce jour là un tour de plus à la rouë de ſon malheur. On la monta ſur le pied de quatre cent louis, que le Médecin paya exactement le lendemain, comme les deux cens du jour précédent. Enfin, on le mena ſi bon train, qu'en moins de huit jours, on lui fit perdre vingt mille francs qu'il avoit gagnés à la ſueur de ſon corps; ou, pour mieux dire, à celle du corps de ſes malades; car les étuves étoient preſque le ſeul réméde qu'il ordonnoit. Ainſi un feint malade lui fit rendre gorge de l'argent de tous ceux qu'il avoit viſités juſques là mal portans.

Trois Grecs voulant gagner de l'argent à un Uſurier; un d'eux fut le trouver, & lui dit: Monſieur, vous voyez en moi un joueur décidé. J'ai gagné conſidérablement à pluſieurs Enfans de Famille de cette ville. Comme je ſuis prêt à

faire un voyage de long cours, & que j'ai une ſomme de cinquante-mille francs en argent comptant, je viens vous prier de me la prendre en depôt juſqu'à mon retour. L'Uſurier entendant parler d'une ſomme ſi conſidérable, ſur laquelle il pouvoit gagner conſidérablement en la faiſant valoir, lui répondit, que quoiqu'il n'eût pas l'honneur de le connoître, il lui rendroit volontiers ce ſervice, & qu'il pouvoit, dès ce moment, compter ſur une place dans ſon coffre-fort pour cette ſomme. Tout autre que moi, ajoûta-t'il, feroit payer un intérêt pour le dommage qu'il y a toûjours de ſe charger de l'argent d'autrui; mais pour moi, j'en agis rondement. Je vous déclare par avance que je ne vous demande rien, quand même vous me laiſſeriez ces cinquante-mille francs pendant trente ans. Mais, Monſieur, où avez-vous ces cinquante-mille francs? & en quelles eſpèces ſont-ils? Ils ſont chez moi, répondit le Grec, & en beaux loüis d'or. Si voulez vous donner la peine d'y paſſer demain ſur les deux heureures après midi, je vous compterai la ſomme, & vous m'en ferez votre reconnoiſſance. Il n'y a rien de plus juſte, ré-

pondit l'Uſurier ; lorſque je ſerai nanti de l'argent, je vous en paſſerai ma déclaration dans les formes. Là-deſſus le Grec lui donna ſon adreſſe, & celui-ci ſe retira.

Il fut délibéré dans l'aſſemblée des trois Grecs, qu'au moment que l'Uſurier viendroit pour prendre l'argent, l'un d'eux feroit le rôle de Fils de Famille, & que celui qui devoit remettre le dépôt, joüeroit contre lui. L'Uſurier ne manqua pas de ſe trouver à l'Hôtel à l'heure marquée, avec un ſac pour mettre les loüis. Soyez le bien venu, Monſieur, lui dit le Grec qui lui avoit parlé la veille ; donnez vous la peine de vous aſſeoir ; & je ſuis à vous dans le moment. Je finis une partie de Piquet avec Monſieur, qui mérite quelque attention. Et adreſſant en même-tems la parole à celui qui joüoit avec lui : c'eſt donc quatre cent-ſoixante loüis que vous me devez à préſent ? Oüi, Monſieur, lui répondit l'autre : & ſi vous voulez, nous en joüerons cent par partie. Je le veux bien, répondit le premier ; & dans ſix minutes, le Grec qui devoit confier le dépôt, eût gagné cent loüis de plus. L'Uſurier en entendant parler de quatre-

cent-ſoixante loüis, & croyant en gagner ſi facilement cent autres, ouvroit des grand yeux; il ne ſçavoit que s'imaginer. Il tira à part le troiſiéme Grec qui étoit-là debout, ſimple ſpectateur. Monſieur, lui dit-il, ſans être trop curieux, pourriez-vous me dire ce que c'eſt que ces quatre-cens-ſoixante louis qui ſont dûs, & ces cent qui viennent de ſe gagner ſi facilement en ma préſence? Vous dire ce que c'eſt, Monſieur? Je vais vous l'apprendre. *C'eſt un Pérou, un ſecond Miſſiſſipi;* en un mot, *un Bon de Fermier-Général* Cela n'eſt pas bien clair, dit l'Uſurier: expliquez-vous mieux. Eh bien, Monſieur, puiſqu'il faut vous dire les choſes par leur nom, c'eſt un fils de Famille des plus riches de Paris, qui joue d'un guignon étonnant. Il y a dix contre un à parier qu'il va perdre, cet après-dîné, deux-mille louis avec mon ami, qui eſt de moitié avec moi. Et comptez-vous la partie ſûre? Dit l'autre. Oh, plus que ſûre, reprit le Grec. Si au moment que je vous parle vous vouliez me donner huit-cens louis pour ma part du profit, je ne vous la cédérois pas. Oh, dans ce cas, puiſque la partie eſt ſûre, je vous prie de faire en ſorte que vo-

tre ami m'y intéreſſe. Je lui promets, en revanche, de lui prendre encore en dépôt la ſomme qu'il gagnera au Fils de Famille, ſans qu'il lui en coute un ſol. On appella le Grec, qui fit d'abord des grandes difficultés; mais enfin il ſe rendit. L'Uſurier fut reçu pour un tiers dans cette partie. La ſociété ne fut pas plutôt formée, que la chance tourna. On ne vit jamais un malheur ſi marqué & ſi conſtant. Dans quatre heures, le Fils de Famille gagna trente mille francs, & quitta le jeu; ce qui faiſoit, ſelon Barême & tous les Auteurs qui ont écrit juſques ici ſur l'Arithmétique, dix-milles livres de perte pour l'Uſurier.

Il n'eſt pas facile d'exprimer l'étonnement de cet homme : c'étoit de la rage, de la fureur, & du déſeſpoir mêlés enſemble. Le comble de la diſgrace pour lui, étoit que celui qui avoit perdu, l'apoſtrophoit encore. Parbleu, Monſieur, lui diſoit-il, vous auriez bien pû vous diſpenſer de m'aſſocier avec vous. On n'a jamais vû une fatalité ſi marquée. Vous n'avez pas plutôt été intéreſſé dans cette partie, que je n'ai pû gagner une ſeule fois. Lorſqu'on eſt auſſi guignon que vous l'êtes, on ne devroit jamais deman-

der à s'intéreſſer dans le jeu d'un quelqu'un ; c'eſt vouloir faire perdre l'argent des autres avec le ſien. Hélas ! Monſieur, répondoit l'Uſurier conſterné, que pouvois-je ſçavoir ſi j'étois heureux ou malheureux ? Puiſque c'eſt la premiére fois en ma vie que j'ai joué ; & je n'aurois pas commencé aujourd'hui, ſi on ne m'avoit dit que la partie étoit ſûre. Le Receveur de depôts ſe voyant engagé dans une mauvaiſe affaire, voulut s'en tirer par un effacement de corps.

Je vous prête le bon jour, Meſſieurs, dit-il, en gagnant la porte ; demain au matin je vous apporterai la ſomme que j'ai perdue. Alte-là, M. l'Uſurier, lui dit le Grec qui l'avoit attiré chez lui, en le retenant par le bras. Avant que de nous quitter, nous avons une petite cérémonie à faire enſemble. Nous ſommes reſponſables, Monſieur & moi, de l'argent qui vient de ſe perdre ici. Comme ceux de votre profeſſion ont la mémoire fort courte dans les affaires de la nature de celles-ci ; crainte que vous ne l'oublyiez, vous aurez, s'il vous plaît, la bonté de me faire une réconnoiſſance de dix mille francs. Alors l'Uſurier ſe voyant pris au trébuchet, dit au Grec : Monſieur, il y a

me choſe à faire. Englobons la ſomme de dix-mille francs dans celle de quarante mille, & je vous ferai, en touchant celle-ci, ma reconnoiſſance pour cinquante mille. Point du tout, lui répondit le Grec. J'ai perdu la confiance que j'avois en vous Un homme qui perd dix-mille frans dans une ſéance, ne me paroît point propre à garder des dépôts. N'y ayant plus d'échapatoire, l'Uſurier fit ſon billet, & le paya le lendemain.

Six Grecs étoient aux aguets depuis longtems, pour racrocher un Banquier de Lyon qui étoit venu paſſer quelque tems à Paris, & qui avoit la réputation d'aimer le jeu. Mais comme celui-ci ſçavoit que cette ville étoit pleine de filoux, il ſe tenoit ſur ſes gardes. D'ailleurs le Lieutenant de Police, à qui il avoit été récommandé, lui avoit donné deux de ſes eſpions qui, en lui ſervant de domeſtiques, étoient un ſauf-conduit pour ſa bourſe.

Cependant, les Grecs en vouloient faire leur dupe. Ils en avoient même juré, en buvant enſemble, par le fleuve Styx; & en fait de filouterie, les joueurs ne ſont pas gens à violer leur ſerment. L'un d'eux ayant ſçu le jour de ſon départ

après quoi ils chercherent s'il n'y avoit pas quelqu'autre Banquier qui voulût faire avec eux le voyage de Paris dans la Diligence.

Il y avoit longtems qu'un Grec cherchoit l'occaſion de racrocher un Homme d'affaires, qui jouoit lorſqu'on ſçavoit lui faire naître une partie. Le Grec n'avoit jamais pû y réuſſir, à cauſe de la multiplicité d'affaires dont l'homme qu'il avoit en vûe ſe trouvoit accablé. Il arriva que le Maltotier, qui étoit extrêmement débauché avec les femmes, eut une maladie vénérienne. Les Médecins lui ordonnèrent de paſſer par le réméde. Bon, dit le Grec qui ſçut l'ordonnance: voilà mon affaire; je ne puis plus manquer mon homme; je n'ai qu'à paſſer auſſi par le réméde: & je ne riſque rien en cela; il n'y a pour moi au contraire qu'à gagner à ce marché. Il eſt incertain ſi je n'ai pas la même maladie; & il eſt ſûr que je lui gagnerai ſon argent. Tous les Médecins diſent qu'il faut s'amuſer pendant le cours de ce réméde; je l'amuſerai moi d'une maniere même intéreſſante.

Après avoir déterré le Chirurgien qui devoit paſſer l'Homme d'affaires, il fut le trouver, pour devenir ſon patient. Le

Chirurgien qui ne vouloit traiter cette maladie que ſur des bonnes preuves, demanda au Grec quel étoit ſon Médecin, & par quelle ordonnance il venoit paſſer. Par celle, répondit-il, de dix à douze filles de l'Opéra que je vois régulièrement depuis dix ans. Ma maladie vous paroîtra t'elle équivoque après cela? Non, parbleu, répondit le Chirurgien. Votre certificat de vérole eſt dans les formes; cela vaut mieux que l'atteſtation de trente Médecins. Le Chirurgien mit le Grec avec l'homme d'affaires: car dans ces maiſons, les derniers venus font toujours chambrée enſemble. Deux hommes attaqués d'une même maladie, & qui doivent ſe ſervir des mêmes rémédes, ont d'abord fait connoiſſance. Dès le premier jour, ils ſe trouvent liés d'amitié. Comme il faut une préparation de quelques jours avant que de ſe familiariſer avec le mercure; le Grec, crainte que ſon homme ne mourût dans le réméde, profita de cet intervalla pour purger ſa bourſe, en attendant que le ſpécifique purifiât ſon ſang. Il lui gagna tout l'argent comptant qu'il avoit; & durant le cours du réméde, une ſomme de cinquante mille francs, pont il retira ſes engagemens. Ainſi, au

bout de ſoixante jours, l'Homme-d'affaires ſortit de la maiſon du Chirurgien, guéri radicalement & des femmes & du jeu. Pluſieurs Grecs unis enſemble, voulant gagner de l'argent au jeu par quelque trait brillant & nouveau, s'aviſèrent d'un plaiſant ſtratagême. Ils choiſirent une Grecque qui tenoit un tripot dans Paris, & la firent réſoudre à voyager avec eux ſous le titre d'une Princeſſe Grecque dont la Souveraineté avoit été envahie par le Grand-Seigneur. Ils lui firent, pour cela un eſpèce d'équipage, & l'habillèrent à la maniére des Levantines.

Cette femme avoit elle-même une figure orientale ; c'eſt-à-dire, des grands yeux qui ne diſoient rien ; un nez aquilin, avec des traits longs qui ne finiſſoient point : en un mot, c'étoit une de ces figures antiques, que les peintres emploient dans leurs tableaux pour repréſenter le tems du Siége de Troye. Il ne lui manquoit que le titre de Princeſſe, pour être en effet une Princeſſe Grecque. On déſigna le caractère que chaque Grec devoit prendre dans cette nouvelle Comédie. L'un devoit jouer le rôle de Sécrétaire d'Etat de Son Alteſſe ; l'autre celui de ſon Ecuyer ; un autre devoit être ſon Gentil-

homme ; un autre, ſon Maître-d'Hôtel, &c. On arrêta deux grandes voitures, & on ſe mit en chemin. La marche fut dirigée vers l'Allemagne, comme le ſeul pays de l'Europe qu'on déniaiſe toujours, & qui eſt toujours à déniaiſer. On traverſa la France en grand ſilence ; & ce ne fut qu'après avoir paſſé le Rhin, que Son Alteſſe deploya ſes titres, & commença à entrer en caractère. Chaque Acteur prit alors l'habit qui convenoit au rôle qu'il alloit jouer. Enfin, la Comédie commença ; & voici dans quel ordre. Lorſqu'on fut prêt d'arriver dans la premiére petite Ville ou Bourg où la Princeſſe devoit faire quelque ſéjour, ſon premier Gentil-homme prit le devant, pour aller avertir le Bourguemaître du lieu, que ſon Alteſſe alloit arriver. La Communauté étourdie du titre, & préſumant que ce pouvoit bien être quelque Souveraine qui voyageoit *incognito*, débuta par lui déſigner le plus beau logement de l'Endroit. Elle lui vint au devant, & le Bourguemaître lui fit compliment à la porte, en Allemand. Perſonne de la ſuite Grecque, à l'exception d'un ſeul, ne ſçavoit cette langue.

La réponſe de la Princeſſe ſe fit en lan-

gue franque, * que le Bourguemaître, ni aucun de ſa ſuite n'entendoit. Il étoit impoſſible de rien imaginer de mieux pour la Cour Grecque ; car, pour bien s'entendre, il ne falloit pas s'entendre. Dans ce premier Bourg, la Nobleſſe vint en Corps rendre viſite à Son Alteſſe, & fit demander au Sécrétaire d'Etat, par le moyen d'un Interprête, à quoi ſe divertiſſoit ordinairement la Princeſſe, & quel étoit ſon plus agréable amuſement *Il giucco*, dit le Sécrétaire. Le jeu l'amuſe donc beaucoup ? *Molto, Signori*, répondit-il en langue ; *lo piu gran piacere* ** *che potetegli fare è di far-la giuoccare.* Aux jeux de commerce, ſans doute, dit l'Interprête ? *Che commercio ?* Dit le Sécrétaire ; *noi altri non intendiamo lo commercio.* C'eſt donc aux jeux de hazard que la Princeſſe joue ? *Si, Signori.* Et quels ſont ceux qu'elle entend ? Dit l'Interprête. *Tutti, Signori*, dit le Sécrétaire ; *la Baſſeta, il Pharaone, Linſechenetto, la Dupa*, &c. La

* C'eſt un Italien corrompu, dont les Levantins ſe ſervent.

** Le plus grand plaiſir que vous pouvez lui faire, c'eſt de la faire jouer.

La Nobleſſe ayant été informée de ce qui amuſoit le plus Son Alteſſe, ſix Gentils-hommes furent députés de la part de la communauté pour faire ſa partie. Il fut encore ici beſoin de l'Interprête. On fit demander au Sécrétaire d'Etat, quel étoit le jeu que Madame jouoit ordinairement. *Tutto* * *quello che verrano loro*, répondit-il; *cento milla franchi ſopra una carta, ſi vogliono. Gli ſtati di Sua Alteſſa riſpondino di ſue perdite, ſino à cento millioni.*

Comme Meſſieurs les Allemands n'avoient pas des Etats qui puſſent cautionner de ſi grandes pertes, ils ſe contentèrent de jouer un jeu modéré. Son Alteſſe ſe mit à jouer avec eux; & comme elle étoit une des plus fines Grecques de l'Ordre, elle les dépouilla tous. Ces Meſſieurs, qui n'étoient pas accoûtumés à ce bonheur oriental, ſe regardoient entre eux, en ſe témoignant l'un à l'autre leur ſurpriſe. La Princeſſe, dont la Souveraineté avoit été envahie par le

* Tout ce que vous voudrez; cent mille livres ſur une carte; les Etats de ſon Alteſſe répondent de ſes pertes au jeu juſqu'à cent millions.

Grand-Seigneur, reſta dans ce Bourg tant que les Gentils-hommes qu'on avoit nommés pour l'amuſer, eurent de l'argent ; mais lorſqu'elle comprit qu'il n'y avoit plus rien dans leur bourſe, elle ſongea à la retraite, d'autant plus qu'il commençoit déja d'y avoir quelques ſoupçons ſur le compte de ſon Alteſſe ; quelques-uns la prenant pour une Avanturiere ; & toute ſa Cour, pour une compagnie de fripons. Le Bourgmaître, dont le Fils avoit perdu quatre-cent ſequins pendant ſon ſéjour, ſe trouvant picqué de cette perte, voulut la haranguer à ſon départ, comme il l'avoit fait à ſon arrivée. A cet effet, il l'attendit à la porte. Là ayant fait arrêter ſa voiture, & croyant que perſonne de ſa ſuite n'entendoit l'Allemand, il commença ainſi ſa harangue.

Nous ſommes très flâtés, illuſtre Princeſſe, de l'honneur que vous nous avez fait de ſéjourner quelques jours dans notre Bourg ; mais quand Votre Alteſſe n'auroit fait qu'y paſſer, nous n'en ſerions que plus heureux. Une partie de notre Nobleſſe ruinée, & mon Fils en particulier, qui m'a volé quatre cent ſéquins pour

jouer, ſont des preuves convaincantes de l'avantage qu'il y auroit eu pour nous de vous faire fermer les portes de notre Bourg lors de votre arrivée. Mais c'eſt pour nous un avis au Lecteur, qui doit nous ſervir pour nous faire tenir à l'avenir ſur nos gardes contre les Princeſſes Grecques dont le Grand-Seigneur a envahi la Souveraineté. Au reſte, Madame, nous prions le Seigneur qu'il veüille vous rétablir bientôt dans vos Etats; car, pour peu que vous voyageaſſiez dans ceux d'Allemagne, vous les ruïneriez.

Ayant fini là ſa harangue, il fit ſigne au poſtillion de pourſuivre ſon chemin. Un Grec de la bande, qui entendoit l'Allemand, ayant compris le ſens de ce diſcours, en fit part au Conſeil de ſon Alteſſe. Il fut réſolu ſur le champ de changer de route, crainte que le Bourgmaître ne donnât des avis dans les villes où Son Alteſſe avoit dit qu'elle vouloit paſſer La Cour prit un chemin de traverſe, qui la conduiſit dans pluſieurs villages Allemands où elle eut les mêmes honneurs, mais non pas les mêmes profits; car on manquoit là d'Interprêtes. Monſieur le Sécrétaire eut beau dire, en parlant des amuſemens de Son Alteſſe, que, *lo piu grand*

piacere che potetegli fare, è di farla giuoccare; perſonne, dans ces endroits, n'entendoit la langue franque. On quitta ces petits villages barbares où on ne connoiſſoit d'autre idiome que celui du pays, pour aller dans des lieux où la Cour trouvât plus de reſſources.

On arriva, deux jours après, dans une petite ville remplie de Nobleſſe. Ici Son Alteſſe exhiba de nouveau ſes titres; &, ce qu'elle n'avoit pas encore fait, elle donna une rélation circonſtanciée de la révolution qui lui avoit fait perdre ſes Etats. Malheureuſement pour Son Alteſſe, il y avoit dans cet endroit un Ecrivain qui venoit de donner tout nouvellement, en Allemand, une Hiſtoire générale des différentes Révolutions ſurvenuës dans les pays de l'Empire Ottoman, & il n'avoit pas dit un mot de celle des Etats de Son Alteſſe. La Princeſſe Grecque errante, & actuellement exiſtante dans cette ville, étoit un monument parlant de l'ignorance de l'Hiſtorien.

Les Auteurs ne ſont pas les gens du monde le moins ſuſceptibles de vanité. Celui-ci crut qu'il y alloit de ſon honneur d'éclaircir le fait. Il ſe frotta les yeux, prit des lunettes, & relut de nouveau

l'hiſtoire de l'Empire Ottoman. Ce n'eſt pas tout : il ſe fit apporter la carte où étoient tous les Etats enclavés dans ceux du Grand Seigneur ; & malheureuſement pour Son Alteſſe, il ſe trouva que ſa Souveraineté s'étoit fonduë, & qu'il n'en reſtoit pas ſur la terre le moindre veſtige.

C'eût été un miracle qu'un Ecrivain eût eu raiſon une fois en ſa vie, ſans faire un grand éclat. Il prouva démonſtrativement à toute la ville que la Princeſſe Grecque, & ceux qui compoſoient ſa ſuite, étoient une bande de fripons.

La Cour ayant été informée des diſcours de l'Hiſtorien, délogea le ſoir ſans tambours ni trompêtes. Elle arriva le lendemain à un grand Bourg, où il lui arriva une avanture auſſi déſagréable. Il y avoit dans ce Bourg une véritable Grecque, qui s'y étoit retirée depuis quelque tems, & qui vivoit là avec un petit revenu qu'on lui envoyoit tous les ans du Levant. Elle avoit un plaiſir charmant lorſqu'elle pouvoit rencontrer quelque perſonne de ſon pays, & auroit fait cinquante lieuës pour parler trente paroles dans ſa mere-langue. Elle ne ſçut pas plutôt qu'une Princeſſe Grecque ſe trouvoit actuellement dans le

Bourg, qu'elle accourut auſſitôt à l'Auberge où elle étoit, pour la voir. L'hôte lui indiqua ſa chambre. Elle y entra ſans ſe faire annoncer; & s'approchant d'elle, elle enfila une tirade de Grec qui ne finiſſoit plus. La Princeſſe qui, quoique Grecque, n'entendoit pas un mot de Grec, ſe trouva un peu embarraſſée. Elle crut rémédier à l'ignorance où elle étoit de cette langue, en donnant un loüis-d'or à cette Levantine. „ Tenez, lui dit-elle, „ en bon françois, en le lui mettant dans „ la main: je ne ſuis point Grecque de „ Nation, gardez moi le ſecret. Mais ce- „ la ne ſervit aucontraire qu'à le faire „ divulguer. " La Grecque, vaine & ſuperſtitieuſe, comme ſont la plûpart de celles de ſa Nation, trouva dans cette impoſture une eſpèce d'ignominie pour ſon Pays. Elle alla dénoncer l'Avanturiere au Magiſtrat, qui, ſans vouloir approfondir la choſe, pria poliment la Cour de vouloir bien aller faire ſa réſidence ailleurs.

Cette derniere avanture dégouta Son Alteſſe du métier de Princeſſe. Elle dit à ſa Cour qu'elle aimoit encore mieux reprendre ſon tripot à Paris, que de ſe voir expoſée à la fin à quelque tragique evéne-

ment. Que ſur les grands théâtres étoient les grands dangers. Il y a, ajoûta t'elle, une eſpèce de fatalité à ceci. Depuis que je ſuis ſortie de Paris, tout le monde me refuſe le titre de Grecque; au lieu que dans cette ville, il n'y a perſonne qui ne me l'accorde. On ſe partagea l'argent qu'avoit procuré le premier acte de la piéce, & chacun revint dans cette Capitale.

Le Fils d'un riche Apoticaire de Champagne, étoit venu à Paris pour faire un mariage avec une Fille Noble. Son Pére, qui avoit purgé & cliſtériſé pendant quarante ans toute ſa Province, ſe trouvant fort riche, vouloit décraſſer le ſang de ſes décendans, de la rhubarbe & du ſené. Il avoit à cet effet envoyé ce Fils à Paris avec une ſomme conſidérable, pour voir s'il ne trouveroit pas quelque Fille de naiſſance qui voulût entrer dans la Pharmacie. Le jeune Apoticaire étoit un vrai *Thomas Diafoirus*; c'eſt-à-dire, un grand nigaud planté ſur ſes pieds, & qui étoit tout décontenancé lorſqu'il n'avoit pas une ſéringue à la main. Deux Grecs qui ſçûrent le ſujet de ſon voyage, réſolurent de lui propoſer un parti Noble, à condition que, par le moyen

du jeu, ils ſe payeroient de leurs ſoins & peines. Il furent le trouver le lendemain à ſon Hôtel. Monſieur, lui dit l'un d'eux, vous voyez devant vous les deux plus habiles négociateurs d'himenées qu'il y ait en Europe ; il n'y a pour nous rien d'impoſſible dans ce genre : en fait d'unions conjugales, nous unirons le feu avec l'eau. En un mot, je crois que ſi nous nous en mélions, nous parviendrions à marier l'Opéra avec la Comédie.

Je ſçai ce qui vous amene ici, continua le Grec ; une perſonne de votre Province m'en a inſtruit. Vous voudriez vous marier à une perſonne de condition, n'eſt-ce pas ? J'ai trouvé votre affaire. La Fille de Madame la Marquiſe de *Pharaon* eſt-ce qu'il vous faut. Imaginez-vous ſi ſa maiſon vient de loin : ce fut un de ſes Ancêtres qui inventa le jeu dont elle porte le nom. Oh ! c'eſt une maiſon très ancienne dans le jeu.

Le Champenois interrompant ici le négociateur d'himénées, lui dit : je ſçavois bien, Monſieur, qu'il y avoit d'anciennes Maiſons d'épée & de robe ; mais je n'avois pas encore appris qu'il y eût d'anciennes Maiſons de jeu. Cela ne me ſurprend pas, reprit le Grec ; vous autres

Provinciaux, vous vivés dans une ignorance craſſe ſur toutes choſes. Vous ne ſçavez pas la moitié de ce que nous ſçavons à Paris. Il eſt vrai que cette Nobleſſe eſt une nouvelle découverte dont le Blaſon vient d'être enrichi. Si la choſe prend, comme il y a toute apparence, on ne ſera plus ſi embarraſſé à compoſer des Armes ; car les douze figures qui ſont dans un jeu de cartes, fourniront à l'infini dequoi faire des nouveaux Ecuſſons. On propoſa au Provincial s'il vouloit voir la jeune perſonne de condition ſur qui on avoit jetté les yeux pour illuſtrer ſa famille. Il répondit qu'il n'en ſeroit pas fâché. Là-deſſus, on le quitta, en lui diſant qu'on viendroit le prendre le lendemain pour le préſenter dans cette Maiſon decondition. Madame la Marquiſe de *Pharaon* n'avoit point de Filles, mais elle en eut bientôt une. Elle envoya chez la Flor. *** qui lui en envoya une toute dreſſée au manége, & en état de jouer tel rôle qu'on voudroit : on l'inſtruiſit du ſujet de la piéce, & auſſitôt elle fut au fait. Le lendemain, à l'heure indiquée, les deux Grecs furent chercher le Provincial. Ils lui dirent que le parti leur ayant paru pour lui très-convena-

ble, ils avoient diſpoſé les choſes de façon que dans huit jours ils épouſeroient, & qu'il pouvoit agir en conſéquence dans cette premiére viſite. L'Apoticaire débuta, en entrant chez Madame la Marquiſe, par le *qui proquo* de Monſieur Thomas, dans le Malade imaginaire. Il prit la Mere pour la Fille, & l'apoſtropha par un compliment qui n'étoit pas pour elle. Les Grecs lui firent apperçevoir ſa bévue, en lui montrant la Fille, qui étoit à côté de la Mere. Le Champenois, ſans ſe déconcerter, fit demi tour à gauche, & recommença à la Fille, mot pour mot, le compliment qu'il venoit de débiter à la Mere. Quoique la Fille poſtiche de Madame la Marquiſe, eût au moins quinze ans de manége, elle avoit l'air d'une innocente & d'une jeune perſonne toute neuve; ce qui joint à ſa grande Nobleſſe, plut beaucoup au Provincial. Il ſe ſentit épris.

Juſques-là les Grecs ſe trouvoient neutres dans cette ſçene. Ils voulurent commencer auſſi leur rôle. Ils firent ſigne à Madame la Marquiſe de *Pharaon*; & auſſi-tôt on vit paroître une table & des cartes. A cette apparition, la petite Fille parut auſſitôt toute réjouie. Le Cham-

penois s'en apperçut, & témoigna en être ſurpris. Que cela ne vous étonne point, Monſieur, dit alors la prétendue Mere; tous ceux de notre famille aiment le jeu; c'eſt pour nous un goût décidé. Il y a plus: un homme qui ne joueroit point, ne ſçauroit plaire à Mademoiſelle *Pharaon*. N'eſt-il pas vrai, Agnez? Dit-elle, en adreſſant la parole à celle qui jouoit le rôle de ſa Fille. Oui, ma chere maman, répondit celle-ci, en ſe levant, & lui faiſant une profonde révérence avant que de ſe raſſeoir. Alors un Grec s'approchant du Champenois, lui dit à l'oreille: Monſieur, il ne faut pas au moins réfuſer de jouer; ſans quoi je vous préviens que votre mariage manque net. Monſieur, lui répondit celui-ci, à peine connois-je les cartes; d'ailleurs, je n'ai jamais pû ſouffrir le jeu. Tant mieux, dit le Grec, le ſacrifice en ſera plus grand, & en ſurmontant cette répugnance, vous prouverez parlà le cas que vous faites de l'alliance de Madame la Marquiſe de *Pharaon*. Le Champenois étoit converti, lorſque la petite fille lui préſenta elle-même un livret pour ponter. Il le reçut, & ſe mit à jouer. Il perdit tout l'argent qu'il avoit dans ſa bourſe, qui conſiſtoit

en cinquante louis. Ici il mit un point & une virgule à ſa perte & ne joua plus, faute d'argent. Madame la Marquiſe, qui vit ſon embarras, lui offrit cent louis. Il ne voulut point d'abord les accepter. Mais la Dame lui ayant dit que ce ſeroit l'offenſer que de réfuſer ſon argent, il ſe rendit à cette raiſon, & prit les cent louis, qu'il perdit comme les autres. On n'en offrit point d'avantage, parce qu'on voulut voir comment Monſieur l'Apoticaire ſe tireroit de ce prémier mauvais pas. Il en ſortit fort bien; car le lendemain il paya, & perdit autant que le ſoir précédent. Les deux Grecs furent le voir le troiſiéme jour, & lui demandèrent comment il trouvoit la Demoiſelle. Charmante, dit le Champenois, de même que la Mere. Il n'y a qu'une choſe déteſtable dans cette Maiſon: c'eſt ce maudit Pharaon; car vous m'avouerez que ſi les choſes continuent ſur le même ton, je ſerai ruiné avant même qu'on ait parlé des fiançailles. On lui dit, pour le conſoler, que cela ne dureroit point, & qu'après une veine de malheurs de huit à dix jours, il entreroit en fortune. Que d'ailleurs, la dot que Madame la Marquiſe de *Pharaon* donneroit à ſa Fille, repare-

roit une partie de ſes pertes. En attendant la dot, le Provincial continua de jouer; & comme il l'avoit fort bien prédit, il ſe ruina. Il en étoit à Madame la reſſource, lorſque s'étant rendu un ſoir, à ſon ordinaire, chez la Marquiſe, il la trouva toute en pleurs, & comme une perſonne déſolée. Il lui demanda reſpectueuſement la cauſe. Elle fit d'abord des difficultés, parce, diſoit-elle, qu'elle ne pouvoit faire part à perſonne de ſon malheur, ſans augmenter ſa honte. A la fin, ſe laiſſant perſuader, elle dit au Champenois, que Mademoiſelle *Agnez* avoit diſparu la veille de la maiſon, dans la nuit, & qu'on l'avoit trouvée couchée le lendemain dans un mauvais lieu avec un Valet-de-pied. Ce trait hiſtorique indigna tellement l'Apoticaire contre l'ancienne Nobleſſe de jeu, qu'il forma le deſſein, dés ce moment, de ne plus penſer à s'allier avec elle. Il retourna en Champagne, où il reprit la ſeringue & le mortier.

Fin de la ſeconde Partie.

L'HISTOIRE DES GRECS.

TROISIÉME PARTIE.

PARIS étoit toûjours la grande Athénes des Grecs. C'étoit dans cette Capitale que ſe frappoient les grands coups de filouterie. Tous les joueurs d'avantage du Royaume, qui vouloient ſe perfectionner & devenir ſçavans dans l'art de corriger la fortune, s'y rendoient au moins une fois l'année, & s'en retournoient enſuite dans leurs Provinces, où ils faiſoient part à leurs compatriotes des découvertes qu'ils avoient faites: de maniére que le Corps général de la Gréce-Françoiſe ſe trouvoit toujours par-là à l'uniſſon. Les dupes n'avoient plus beſoin d'aller à Paris pour y perdre leur argent;

core, qu'on étoit extremêment habile à Paris dans l'art de corriger la fortune, & qu'on y avoit ſubtiliſé les ſubtilités mêmes. *Tutta via*, n'importe, leur dit le Napolitain, *ſempre* nous les gagnerons. Les Grecs le voyant ferré à glace, le préſentèrent, pour tailler au Pharaon, chez une femme de condition dans le marais, qui tenoit un honête tripôt. Le ſecond jour qu'il s'y montra, tout Paris accourut pour voir la figure originale de ce nouveau Banquier Italien. On s'avertiſſoit l'un l'autre, au Palais Royal & aux Tuilleries, comme s'il s'agiſſoit de quelque animal rare, arrivé des Indes orientales, ou de quelque pays d'Affrique. Cependant la partie devenoit belle, & le jeu commençoit à être conſidérable. Entre pluſieurs grandes fineſſes, le *Signor Dom Pedro* avoit celle de ſe laiſſer tromper. La plûpart des Pontes le prenant à ſon air gauche pour un nigaud, lui faiſoient des *Parolis* de campagne, ou ſubſtituoient adroitement de l'argent ſur les cartes qui avoient déja perdu; ce qui doubloit, & ſouvent triploit la perte. Un des Grecs qui l'avoient introduit, & qui étoit aſſocié à la banque, voyant le manége des Pontes, s'approcha de l'oreille du

Banquier, & lui dit : *Signor*, on vous trompe. *Gia l'ho veduto*, répondit celui-ci, *laſciate-gli fare.* Lorſqu'il vit que ſa ſimplicité lui avoit gagné la confiance des Pontes, il commença à travailler avec tant de dextérité, que malgré les avantages qu'ils prenoient ſur lui, il les dépouilla tous. Le lendemain il leur enleva encore leur argent ; & le troiſiéme jour il en fit de même. Alors un Ponte de la Maiſon du Roi, qui perdoit dans cette ſéance deux-cent louis, ſans gagner une ſeule carte, ſe levant comme un furieux, & s'adreſſant au Napolitain, lui dit d'un air piqué : Monſieur, on vous prend ici pour une dupe ; mais je vous crois un des plus habiles fripons qu'il y ait en Europe. *Non capiſco, Signore*, lui répondit l'Italien ; *noi altri Napolitani non intendiamo lo francéſe.* Si le *Signor Dom Pedro* n'entendoit pas le françois, en revanche, il entendoit ſi bien l'art de filouter, qu'il ruina au jeu la moitié de Paris.

J'ai ſouvent dit, dans le cours de cet Ouvrage, que les Italiens avoient là-deſſus des talens ſupérieurs aux autres Nations. Mais celui-ci ſurpaſſoit tous ſes compatriotes : c'étoit le phénix des fri-

pons. Il avoit d'abord l'art, en taillant au *Pharaon*, de prendre la carte qu'il vouloit, & de ne pas prendre celle qu'il ne vouloit pas. Mais quoique cette ſouplesſe de main lui ſervît, dans ce jeu, de pivot ſur lequel il faiſoit tourner à ſon gré la roue de fortune, ce n'étoit pourtant pas par-là qu'il brilloit le plus; le fort de ſa friponnerie étoit dans un eſprit préſent, & dans un génie de calcul qui, juſques-là, n'avoit eu aucun exemple parmi les Grecs. Après que le *Signor Dom Pedro* eût gagné une ſomme conſidérable, il partit pour Lyon, où ſa mauvaiſe figure jointe à ſon habileté, lui valut encore de l'argent comptant; & ainſi de pluſieurs autres villes du Royaume. Enfin, le Napolitain, à force de ne pas entendre le françois, emporta à Naples deux-cens-mille écus de la France.

Le ſecond étoit un très-digne Sujet du Roi de Sardaigne, né à Turin. Le grand homme! Jamais le Soleil n'avoit éclairé un ſi grand fripon depuis la création du monde. Si les Grecs avoient élu un Général, tous les ſuffrages lui euſſent été acquis de plein droit. C'étoit un génie univerſel. Les autres Grecs ne ſçavent ordinairement qu'une eſpèce de filouterie; celui-ci les connoiſ-

ſoit & les pratiquoit toutes. Il vous donnoit le choix du jeu ; ſes talens étoient auſſi ſûrs à un jeu qu'à un autre. Au reſte, qu'on tînt les cartes, ou qu'il les tînt lui-même ; qu'on lui mêlât, ou qu'on ne lui mêlât pas, tout cela lui étoit indifferent. Il avoit dequoi faire face à toutes les précautions qu'on pouvoit prendre contre lui, & ſçavoit mettre en défaut la prévoyance des joueurs les plus méfians. Si on jouoit avec lui aux jeux de commerce, on étoit volé ; ſi c'étoit aux jeux de hazard, on étoit dépouillé. Il avoit une pratique ſûre de faire des dupes, l'orſqu'on tenoit les cartes; il en avoit une autre immanquable lorſqu'il les avoit en main. En un mot, jouer & gagner, c'étoit pour lui la même choſe. Au lieu que les autres joueurs gagnent en taillant, celui-ci s'enrichiſſoit en pontant : il étoit la terreur des Banquiers. Deux ou trois cens de plus rédoutables d'Italie avoient été réduits à l'aumône par ſon ſçavoir-faire. Il diſoit qu'il devinoit le point, par la vertu d'une cabale dont il avoit fait la découverte ; & il appelloit cela *ingenio ;* mais ſa cabale & ſon *ingenio*, n'étoit autre choſe qu'une friponnerie avérée. Il connoiſſoit la figure à trente pas du Ban-

quier ; &, voyant dans les mains de celui-ci la ſeule tranche, il pouvoit dire où chacune des douze ſe trouvoit ; & cela, auſſi exactement que s'il les avoit arrangées lui-même. Lorſque le banquier, après avoir fini la taille, relevoit ſes cartes, il ſçavoit toûjours par cœur l'ordre de celles qui étoient dans chacun des deux tas : de maniére que lorſque le Banquier reprenoit ces mêmes cartes, s'il ne les mêloit pas bien, & que, ſur les cinquante-deux, il en laiſſât ſeulement trois enſemble, il étoit débanqué. Il ne ſervoit de rien au Banquier de prendre, à toutes les tailles, un jeu neuf ; comme notre homme ſçavoit ſa ſéquence, c'étoit pour lui la même choſe. Il étoit également indifférent à cet habile Grec qu'un Banquier mêlât tous les coups ſur table ; car il ſuivoit de l'œil l'ordre dans lequel on jettoit les cartes ; & ainſi, lorſque le Banquier les relevoit pour s'en ſervir, il ſçavoit à-peu-près leur emplacement. En un mot, il étoit au jeu ce qu'on appelle en Piémont & dans le reſte de l'Italie, *un uomo di garbo*, mais que partout ailleurs on nomme un fripon.

Le troiſiéme étoit un Vénitien, écrit dans le Livre d'or, & qui avoit titre d'Excellence.

cellence. Il n'eſt guères poſſible de pouſſer plus loin l'art de corriger la fortune. C'étoit le *non plus ultrà* de la filouterie. Outre le profit qu'il retiroit de ſon rare talent, il y avoit ajouté un certain point d'honneur à le bien faire ; juſques-là qu'il ſe ſeroit crû deshonoré s'il eût rencontré dans quelque autre pays que ce fût de l'Europe un joueur plus habile que lui : de façon qu'on peut dire que ce Grec filoutoit pour l'utilité. A ſon arrivée à Paris, il fit un coup d'éclat qui le rendit illuſtre à jamais dans la Gréce Françoiſe. Ayant ſçu la demeure des plus habiles Grecs de cette Capitale, il les envoya tous inviter à dîner chez lui pour le même jour. Ils ſe trouverent chez le Vénitien au nombre de trente. Comme c'étoit-là l'élite de la Gréce-Françoiſe, ils furent fort étonnés de ſe trouver ainſi raſſemblés dans un même lieu ; mais le Noble, pour les tirer tout d'un coup d'embarras, leur dit : *Meſſious, j'ai ſou que vous aimiez un puo le jou ; comme je l'aime auſſi un puo, je vous ai envoyé prier à dîner con moi....* Il vouloit continuer ſon diſcours en françois ; mais ſe trouvant embarraſſé par la difficulté des termes, il le finit ainſi : *In ſomma, Padroni, in*

buon Veniziano, addeſſo, adeſſo é nona; mangiamo i rizi, & il figau; e poi vedremo di coſa ſi trata. *

Les Grecs furent d'abord au fait. Après le diner on apporta des cartes. Comme le Vénitien avoit parlé clair, on ſe tint ſur ſes gardes. Mais ils eurent beau avoir les yeux ouverts ſur lui, lui mêler, & faire changer des cartes à chaque coup: ils furent tous pris pour dupes. Après la ſéance, toute la compagnie battit des mains, & on le déclara unanimement le plus habile fripon de l'Univers. A cet éloge flatteur, le Noble, confus de tant d'honneur qu'on lui faiſoit, ne ſe ſentoit pas d'aiſe.

Un Grec de la Compagnie, qui vouloit tirer parti de deux ou trois louis-d'or qu'il avoit perdus par complaiſance, ou plutôt par curioſité, l'ayant tiré à part, lui dit: „ au moins, pour mon argent, „ Votre Excellence devroit me donner „ l'inveſtiture de quelques-uns de ces „ tours qui ont ſervi à me le gagner. *Caro vechio*, ** lui repondit le Noble,

* C'eſt-à-dire, dinons; & puis nous verrons de quoi il s'agit.

** C'eſt-à-dire, mon cher, demandez-moi

mi commandi pure in tutta altra coſa, che la ſerviro volontieri ; ma, queſto é per noi altri Cavalieri Veniziani un ſegreto di Stato. Après quoi, il rendit à chacun d'eux l'argent qu'il leur avoit gagné, & les renvoya, en leur diſant en Italien, qu'ils le trouveroient toujours diſpoſé à jouer contr'eux, lorſqu'ils le voudroient.

Le quatriéme Grec, plus illuſtre qu'aucun des autres, étoit un Avignonois. Celui-ci avoit pris le Roman de la friponerie par la queuë. Sa pratique ſe réduiſoit à une ſeule, qui embraſſoit tous les bons tours. En coupant, il ſubſtituoit un jeu de cartes tout arrangé, qu'il tenoit dans ſa main, à la place de celui du joueur, & lui enlevoit le ſien net : de maniére qu'on étoit dépouillé par lui dans l'inſtant, ſans ſçavoir pourquoi, comment, ni de quelle maniére cela ſe faiſoit.

J'ai rapporté, dans la ſeconde Partie de cette Hiſtoire, pluſieurs tours que les Grecs avoient mis en uſage pour faire des

---

toute autre choſe, & vous me trouverez diſpoſé à vous l'accorder ; mais pour celle-ci, c'eſt un ſecret d'Etat pour nous Nobles Vénitiens.

dupes, & gagner leur argent, & qui leur réuſſirent; je vais à préſent en rapporter quelques uns qui ne leur réuſſirent pas; car la filouterie a auſſi ſon étoile: & bien d'habiles Grecs ont échoüé dans leurs entrepriſes, par ce concours de cauſes ſecondes qui font ſouvent que les projets les mieux concertés manquent. Il eſt certain qu'il en eſt des fripons comme des honnêtes gens. Il y en a d'heureux & de malheureux. Quoiqu'il en ſoit, je vais expoſer ici quelques-uns de leur projets, échoüés ſans qu'il y eût de leur faute, n'ayant épargné aucun des moyens qu'ils croyoient néceſſaires pour les faire réüſſir.

Deux Grecs Pariſiens étoient, depuis longtems, à la pourſuite d'un Allemand qui vivoit à Paris, & qui avoit la réputation d'être fort riche. On ſçavoit que cet homme, qui n'étoit pas Allemand pour rien, aimoit beaucoup le vin de Champagne. Les deux Grecs, pour faire tout d'un coup connoiſſance avec lui, furent le trouver à ſon Auberge. ... Monſieur, lui dit l'un d'eux, quoique nous n'ayons pas l'avantage d'être connus de vous, nous venons vous prier de vouloir bien être le Juge d'un petit démêlé que nous avons enſemble. ... Voici le fait. Je me pique

d'avoir le meilleur vin de Champagne qu'il y ait dans Paris. Monſieur, que vous voyez ici, & qui eſt mon ami, me dit tout uniment que celui que j'ai actuellement chez moi ne vaut rien. Comme on nous a aſſuré que vous étiez l'homme du monde qui aviez le goût le plus délicat en vin, nous venions vous prier de vouloir décider cette queſtion; & pour cet effet, je viens (quoique je n'aye pas l'honneur d'être connu de vous) vous prier à dîner chez moi demain. Meſſieurs, lui dit l'Allemand, vous choiſiſſez peut-être le plus mauvais Juge qu'il y ait en France en fait de Champagne. Je m'enivre ordinairement de vin rouge dans un repas, avant qu'on ſoit au rôt. Or, jugez ſi je puis diſcerner le vin de Champagne à l'entremêts. Cependant, je ne manquerai point d'aller dîner demain chez vous; & ſi vous ne pouvez être aſſuré de mon diſcernement, vous pouvez du moins compter ſur ma perſonne.

Après que les deux Grecs leur eurent indiqué l'Hôtel où l'on devoit dîner, ils ſe retirerent. Leur premier ſoin, au ſortir de chez l'Allemand, fut d'aller commander un dîner ſuperbe chez le plus fameux Traiteur de Paris, pour douze perſonnes;

car pour rendre la fête plus réjouiſſante, & porter plus facilement l'Allemand à jouer, on invita pluſieurs Grecs & pluſieurs Grecques. L'Allemand ne manqua pas de ſe rendre à l'Hôtel à l'heure indiquée. On ſe mit à table. La gaieté regna parmi les convives. L'eſpoir de gagner une ſomme conſidérable animoit les Grec. Ce jour-là l'Allemand ſe ſurpaſſa ; car au lieu d'attendre le rôt, il s'enivra avant qu'on eût deſſervi les hors-d'œuvre. Enfin, on en vint au vin de Champagne. Hé bien, Monſieur, comment trouvez-vous ce vin-là ? Dit le Grec qui donnoit le repas. Excellent, répondit l'Allemand ; & pour punir Monſieur d'avoir oſé le trouver mauvais, je le condamne d'en boire avec moi vingt razades. Tout le monde applaudit au jugement. Le Grec, moins accoûtumé à boire que le Germain, ſe vit obligé de ſupporter ce jour-là la queſtion ordinaire & extraordinaire en vin de Champagne. Après qu'on en eût bû un très-grand nombre de bouteilles, on fit deſſervir crainte que le Juge du vin de Champagne ne perdît entiérement l'uſage de la raiſon, & parlà ne ſe mît hors d'état de jouer. Quoiqu'il fût abſolument ivre, le Caffé le remit un peu ; & il étoit

revenu à lui-même, lorſqu'on dreſſa, au milieu de la chambre, une grande table à jeu, & qu'on mit deſſus pluſieurs ſizains de cartes. Une Dame de la compagnie prenant alors la parole, lui demanda s'il aimoit mieux tailler ou ponter au Pharaon. Ni l'un ni l'autre, Madame, répondit-il en franc Allemand. Quoi ! Monſieur, lui dit-elle d'un ton déja effrayé, vous ne jouez point ? Jamais, Madame. Je vous dirai même que de Pere en fils, dans la famille, nous avons toujours eu une ſi grande averſion pour le jeu, que depuis ſix générations il n'eſt pas entré un ſeul jeu de cartes dans notre maiſon. Il n'eſt pas poſſible d'exprimer la douleur que cette anecdote cauſa à la compagnie. La dépenſe du dîner étoit faite ; & le Traiteur, ainſi que le Marchand de vin de Champagne, étoient déja dans l'antichambre. Malgré le ton affirmatif de l'Allemand, on fit encore quelques tentatives ; mais elles furent inutiles, il fut inexorable. On lui repréſenta qu'il devoit jouer, quand ce ne ſeroit que pour paſſer le tems. Meſſieurs, dit le Germain. Y a-t'il un plus beau paſſetems que celui que nous venons de quitter. Si nous voulons nous amuſer agréablement le reſte de la

journée, remettons nous à table, & buvons encore une vingtaine de bouteilles de vin de Champagne : cela ſera divertiſſant. Tous les Grecs firent la grimace à la propoſition. On lui répondit que cette maniére de s'amuſer n'étoit pas celle qui amuſoit le plus en France. Pour moi, Meſſieurs, qui ne ſuis pas François, je n'en connois pas de plus agréable ; & en finiſſant ces mots, il ſe leva, tira ſa révérence, & s'en alla. Il étoit à peine ſorti de l'appartement où étoient les Grecs, que le Traiteur & le Marchant de vin y entrerent, ayant chacun leur mémoire à la main. Il fallut que les Grecs bourſillaſſent, & il leur en coûta à chacun deux louis pour avoir ignoré les anecdotes particuliéres des Maiſons Allemandes.

Trois Grecs, logés dans un même Hôtel où logeoit un jeune Provincial qui étoit venu à Paris recueillir un grand héritage, dont la plus grande partie étoit en argent, réſolurent de changer les intentions du Teſtateur, en gagnant au Provincial une partie de ſon héritage. Pour cela, ils lui propoſerent un jour de jouer. Je n'ai pas le tems, répondit le Provincial, parce que je vais partir dans ce mo-

ment pour Verſailles où j'ai des affaires; mais ſi vous êtes ici demain à la même heure, je ferai votre partie. Les Grecs l'aſſurèrent qu'ils s'y trouveroient. Le lendemain, une heure avant le tems marqué pour le rendez-vous, les Grecs s'aſſemblerent dans la même chambre où alloit ſe paſſer la ſçene, pour délibérer ſur les moyens de s'approprier en entier l'heritage du Provincial. Il fut délibéré, d'une commune voix, qu'on le lui gagneroit au Lanſquenet à quatre. Au reſte, Meſſieurs, dit un des Grecs, je trouve votre méthode de donner, du prémier coup & au commencement de la partie, l'aſſaut à la bourſe des dupes, très-mauvaiſe. Il en réſulte deux grands inconvéniens. Le premier eſt celui-ci. Un homme qui, en jouant dans une partie, perd toujours ſans intervalle, ſoupçonne ordinairement ceux qui jouent contre lui d'être des fripons. Le ſecond, c'eſt qu'un homme qui perd cinquante louis de ſuite, ſans en gagner un ſeul, ſe dégoûte, & quitte le jeu; au lieu qu'en lui laiſſant d'abord gagner une ſomme, puis la lui regagnant, cela le pique, l'anime; & on parvient à la fin à lui faire faire une perte conſidérable. Votre méthode n'eſt au-

tre choſe que la ſuite d'une pure avidité. C'eſt l'avarice qui l'a établie. Qu'importe, après tout, qu'on gagne au commencement d'une partie, ou à la fin. Lorſqu'on corrige la fortune, on eſt le maître de diſpoſer du tems auquel on doit gagner; ce tems doit être preſque toujours à la fin, & rarement dans le commencement, à moins que des circonſtances particuliéres n'y obligent. Enfin, Meſſieurs, pour faire aujourd'hui un coup conſidérable, je ſerois d'avis que nous perdiſſions d'abord cent loüis avec le Provincial, & que nous les regagnaſſions enſuite avec mille autres. Malheureuſement pour le projet, il étoit écouté. L'héritier, qui étoit revenu de Verſailles une heure plutôt qu'il n'avoit dit la veille, étoit monté dans ſon appartement ſans qu'on ſe fût apperçû de ſon retour. Cet appartement étoit contigu à celui où l'on devoit jouer. Le hazard fit que l'héritier étant paſſé dans un cabinet dont une porte dérobée donnoit dans la chambre où les Grecs tenoient conſeil, il entendit du bruit, prêta l'oreille, & entendit qu'on délibéroit de lui laiſſer gagner cent loüis. Il marqua cette chaſſe. Une demi-heure après, il ſe rendit dans leur cham-

bre, ſans faire paroître qu'il ſçût qu'ils étoient des fripons.

Il accepta le jeu qu'on voulut lui faire jouer. On choiſit le Lanſquenet. Jamais on n'a fait tant de coupe-gorges. Perſonne ne faiſoit des réjouiſſances que le Provincial. Il gagna d'abord cinquante louis; mais comme il ſçavoit qu'il en devoit gagner cent, il laiſſa encore agir cette fortune de commande. Lorſqu'il fut au dernier période de ſon bonheur, c'eſt-à-dire, aux cent louis, ſon valet qui avoit le mot de guet, & qui étoit aux écoutes, frappa tout d'un coup à la porte. On ouvre. Monſieur, dit il au Provincial, votre Pere, qui vient d'arriver de Province, vous envoie dire de venir lui parler dans le moment. Il vous attend; c'eſt une affaire de la derniére importance, qui ne ſçauroit ſouffrir le moindre retard. Meſſieurs, dit l'héritier, vous l'entendez vous-mêmes; il faut abſolument que je vous quitte pour aller joindre mon Pere. Et en même tems il ramaſſa ſon argent, le mit dans ſa bourſe, & ſe prépara pour partir. Monſieur, s'écrièrent les Grecs, l'affaire de Monſieur votre Pere n'eſt peut-être pas ſi preſſante; tenez-nous au moins à chacun notre main.

Meſſieurs, leur dit le Provincial, j'ignore l'uſage que vous voulez faire de vos mains; mais pour moi, je ſçais que je vais me ſervir de mes jambes pour m'éloigner de vous. Et finiſſant ces mots, il s'en alla. Après qu'il fut ſorti de la chambre, les Grecs ſe regardoient entr'eux ſans mot dire, & comme de gens qui revenoient de l'autre monde. Enfin l'un d'eux rompit le ſilence, & dit à celui qui avoit avancé que c'étoit une très-mauvaiſe méthode de faire perdre les dupes au commencement d'une partie, & que la véritable régle étoit de gagner à la fin: „ Ehbien, „ Monſieur, vous voyez comme nous „ avons gagné. Que voulez-vous que je „ faſſe à cela? répondit celui-ci; c'eſt le „ diable qui s'en mêle. Il faut préciſément qu'un Pere arrive de Province „ au moment que nous allions commencer de ruiner ſon Fils. Mais, Meſſieurs, „ ce qui eſt différé n'eſt pas perdu. Notre „ argent n'eſt qu'un fonds que nous avons „ prêté au Provincial, dont il nous payera un gros intérêt; nous le ruinerons „ une autre fois, à moins qu'au moment „ que nous le tiendrons, ſa Mere n'arrive auſſi de Province. Mais pour le coup, le proverbe fut faux. Le Provin-

cial délogea le même jour de cet hôtel, & ne parut plus.

Une ſociété de Grecs avoient établi à Paris un tripot à une extrêmité de la ville, où il étoit entierement à l'abri des perquiſitions de la Police. Comme on vouloit que cet établiſſement fût fixe & durable, on avoit pris pour cela toutes les précautions imaginables. Crainte que la Police ne prît le tripot par ſurpriſe, on avoit établi un mot-de-guet. Tous les matins, les joueurs alloient recevoir l'ordre au Palais-Royal. Un Grec nommé pour cela, le diſoit à un chacun à l'oreille. Celui qui l'oublioit ne pouvoit pas entrer ce jour-là dans le tripot, & par conſéquent, étoit obligé de ſe paſſer de jouer. On aſſûre que, pendant un an que dura cet établiſſement, aucun joueur ne manqua l'ordre.

Ce mot-de-guet changeoit chaque jour & étoit toujours rélatif au jeu. Pour la ſûreté de la Place, on avoit établi des Sentinelles de diſtance en diſtance; de façon que les premiéres voyant venir le guet, n'avoient qu'à crier aux autres : *Le voilà*; & auſſitôt les joueurs, qui ſe trouvoient avertis par là, jettoient les cartes & les dez, & le tripot devenoit tout d'un coup une maiſon ordinaire,

où ſe trouvoient une vingtaine de jeunes gens, aſſemblés pour boire entr'eux une bouteille de vin. Outre le mot-de-guet de celui qui ſe préſentoit, il y avoit auſſi celui des Sentinelles. Quoique celui-ci ne fût que de deux paroles, il apprenoit cependant ſi la partie étoit commencée ; qui tailloit, & de combien de louis étoit la Banque ; car bien de joueurs vouloient ſçavoir cela avant que de paroître dans le tripot. En un mot, tous les arrangemens étoient pris pour voler le Public en toute ſûreté. La filouterie paroiſſoit jouir là de la même immunité que dans le *Ridotto* même de Véniſe.

Cette ſociété de Grecs, qui duroit déja depuis un an, avoit gagné trois mille louis ; non compris les fraix de maiſon, le payement des troupes réglées, & le gage des eſpions.

Comme le tripot paroiſſoit être à l'abri des viſites des Commiſſaires de quartier, la ſociété y avoit établi la caiſſe générale. Là, dans un grand coffre fort, étoient non-ſeulement les premiers fonds de la Compagnie, mais même ſes profits depuis ſa création. Juſques-là beaucoup de gens dans Paris s'étoient ruinés ſans dire mot ; & avoient ſupporté patien-

ment leurs pertes ; mais il y a toujours quelque homme inquiet dans le monde, prêt à troubler l'ordre des choſes, & à détruire les plus beaux établiſſemens. Un joueur ayant perdu deux-cent louis un ſoir, réſolut de les ravoir ; & pour cela, il forma le deſſein d'employer le même mot-de-guet qui avoit ſervi à les lui faire perdre. Pour cet effet, il fut trouver le Lieutenant de Police. Monſieur, lui dit-il, je viens vous propoſer une très-bonne affaire. Il eſt queſtion d'une ſomme de plus de quatre-vingt-mille francs que je puis vous faire avoir dans moins de deux heures. La choſe mérite attention, comme vous le voyez. Oui vraiment, dit le Lieutenant de Police, qui croyoit déja tenir la ſomme. Voyons : de quoi eſt-il queſtion ? Où eſt cet argent ? Doucement, s'il vous plaît, Monſieur le Magiſtrat, dit le joueur ; je ne puis vous mettre au fait de la choſe, qu'après que nous aurons paſſé enſemble un petit concordat. Il me faut deux cent louis pour mon droit d'avis. Je vous aſſure, ajoute-t'il, que je fais les choſes en conſcience. Au reſte je ne vous demande que ce qui m'appartient ; car je ne ferai par-là que reprendre mon bien. Si cela eſt

ainſi, repondit le Lieutenant de Police, ce que vous demandez eſt raiſonnable. Je vous l'accorde. Ce petit article préliminaire paſſé, le joueur lui expliqua dequoi il étoit queſtion. Le Lieutenant envoya chercher ſur le champ une brigade du guet, avec un Officier. Quoique, par le mot de l'ordre, la ſurpriſe du tripot fût ſûre, la choſe néanmoins méritoit quelque attention ; car les ſentinelles, en voyant un plus grand nombre de gens qu'à l'ordinaire, pouvoient en ſoupçonnant quelque choſe, donner le ſignal d'allarme, & les joueurs avoir du moins le tems d'échapper leur argent : choſe qu'il ne falloit pas riſquer ; car il eſt de la bonne Police, en pareil cas, de ſaiſir toujours les eſpéces. Ce ſont, diſent les Policiens, des Piéces qui conſtituent le corps du délit ; des témoins parlans, qui dépoſent contre les joueurs. L'Officier du guet, que le Magiſtrat nomma pour cette expédition, ſe piquoit de connoître les termes militaires. Il n'avoit jamais été à la guerre ; mais ce qui étoit à peuprès la même choſe, il avoit lû les Campagnes de Mr. le Maréchal de Turenne. Il dit au Lieutenant de Police, qu'il convenoit de commencer par s'emparer des *vedotes*,

& de ſe ſaiſir des *ſentinelles perdues*, avant que de fondre ſur le *corps de reſerve*. Il fut réſolu, que lorqu'à la faveur du mot de guet, on auroit paſſé la premiere *grand-garde*, on ſe ſaiſiroit de tous les *poſtes*, juſqu'à la porte de la maiſon où l'on jouoit. L'attaque du tripot ainſi concertée, on ſe mit en marche. Lorſqu'on fut à cinquante pas de la premiere guérite, qui étoit la porte d'un caffé, l'Officier du guet ſe détacha de ſa troupe, & s'avança ſeul du côté de la ſentinelle, qui lui demanda l'ordre. *La Dame de cœur*, dit celui-ci, (c'étoit le mot de guet de cette nuit.) *paſſez*, dit-elle alors; *le Roi de Carreau vous attend; il a avec lui cinq cens ſoldats habillés de jaune.* C'étoit le mot de guet pour les joueurs. Diable, dit l'Officier, il a bien du monde ce ſoir avec lui. A peine étoit-il avancé trente pas, que ſes gens ſe ſaiſirent de la ſentinelle. On en fit de même des autres: de maniére que le guet ſe trouva, un moment après, dans la chambre où ſe tenoit le *Pharaon*, ſans qu'aucun des joueurs eût eû le tems d'être averti. L'Officier voyant un Grec qui tailloit, & qui avoit devant lui environ cinq cens louis, lui adreſſa ainſi la parole. C'eſt ſans doute

vous, Monſieur, qui êtes le Roi de Carreau ? Cela étant, je ſupplie Votre Majeſté de prendre la peine de venir avec moi chez M. le Lieutenant-Général de Police ; il a des affaires d'Etat à vous communiquer. A l'égard de vos troupes habillées de jaune, continua t'il, en ſe ſaiſiſſant de la banque, je les fais, dès ce moment, priſonniéres de guerre. Mais ce n'eſt-là qu'un détachement, ajoute t'il, le gros de l'Armée doit être ici dans un coffre fort. Il ordonna à ſes gens d'en faire la recherche. Ils le trouverent d'abord. L'Officier s'en ſaiſit, de même que des Grecs. Il les mena devant le Magiſtrat, qui leur arrêta, peu de jours après, un logement à Biſſêtre. A l'égard de l'argent, je n'en dirai rien ; car il n'appartient point à un Hiſtorien de pénétrer dans les affaires d'Etat de la Police.

Trois Grecs, liés enſemble, s'étoient mis en fraix, & avoient galopé pendant ſix mois les ſpectacles & les lieux publics pour faire la connoiſſance d'un Etranger très-riche, & qui jouoit gros jeu. Enfin, après bien des allées & des venues, ils l'accrochèrent. On l'invita à ſouper dans un hôtel. Le repas fut ſuperbe ; tous les vins étrangers furent pro-

digués. Le ſouper fini, on préſenta des cartes. Chacun ſort de l'argent. L'Etranger, qui aimoit le jeu, étale une bourſe à filet, au travers de laquelle on voyoit une ſomme d'environ deux-cens louis d'or. A cet aſpect, les trois Grecs ouvrent des grands yeux : ils ſe partagent déja d'avance cet argent. Toutes les machines de filouteries étoient dreſſées ; les cartes préparées, & les coups montés. On alloit donner tout de ſuite l'aſſaut à la bourſe ; rien ne pouvoit éviter ſa perte ; & les Grecs comptoient ſur ces deux-cens louis comme s'ils les euſſent tenus dans leurs poches ; lorſqu'au moment qu'on avoit tiré les places, & que la partie alloit commencer, il prit tout d'un coup une hémorragie de ſang par la bouche à l'Etranger, ſi conſidérable qu'il ne put commencer le jeu. Il remit ſa bourſe de louis dans ſa poche ; &, le mouchoir ſur ſa bouche, il ſortit pour ſe retirer chez lui, laiſſant les trois Grecs autour de la table, immobiles & comme pétrifiés. Le lendemain, ces mêmes Grecs accrochèrent un Directeur des Domaines, qui jouoit auſſi gros jeu, & après lequel ils couroient depuis longtems. On ſe met encore ici une ſeconde fois en fraix. Le

Traiteur & le Marchand de vin ſont mandés pour faire les choſes diſpendieuſement. Le Directeur, pour qui la fête ſe faiſoit, boit, & mange comme quatre. La joye régne dans le repas. Le vin de Champagne qu'on prodigue, met tout le monde en bonne humeur. On boit, on chante, on rit, on deſſert enfin. Des cartes ſont apportées ſur la table. Chacun ſort de l'argent. Le Directeur étale cent louis. Ce n'étoit pas grand choſe : auſſi les intéreſſés ne ſont pas fort contens de la ſomme : mais, ce qu'ajouta le Commis rétablit la joye.

„ Meſſieurs, leur dit-il, je ne porte „ jamais ſur moi une ſomme conſidé„ rable; mais voila des bijoux, conti„ nua-t'il, en ſortant de ſa poche un „ écrain où il y avoit pluſieurs brillans „ de prix, que je vous jouerai lorſque „ ma bourſe ſera finie." Les diamans jettoient un grand éclat; les yeux des Grecs en furent éblouis. Ils paſſerent pour un moment tous les trois dans une autre chambre, pour tenir conſeil, & délibérer entr'eux ſur le partage des bijoux. Pour moi, je ſuis d'avis, dit l'un, de les vendre dès ce ſoir, & d'en partager enſuite l'argent. Mauvais conſeil, dit un autre;

les jouaillers de Paris ſont auſſi Juifs que les Juifs d'Avignon. Ce ſont des Aarons. Nous ne perdrons guère moins de quarante pour cent, ſur ces bijoux, à les vendre précipitamment. J'aime encore mieux les prendre moi à vingt pour cent de perte de leur valeur, & vous compter à chacun votre portion de l'argent. Les deux autres Grecs conſentirent de bon cœur à toucher leur portion des diamans en eſpéces. Le partage de l'écrain du Directeur des Domaines ainſi diſtribué, on repaſſa dans la chambre où il étoit. On ſe met à jouer. Le Directeur avoit déja pris carte, & alloit y mettre de l'argent deſſus; lorſque tout d'un coup il lui prit une migraine ſi affreuſe, qu'il lui fut impoſſible de jouer. Il remit les louis & ſon écrain dans ſa poche, & ſe leva pour s'en aller. Monſieur, lui dit un Grec tout effrayé de ſa retraite, & à qui cette migraine cauſoit plus de douleur qu'à celui qui la ſouffroit, vous n'avez qu'à prendre tout de ſuite une taſſe de caffé ſans ſucre, & elle vous paſſera. C'eſt ce qui vous trompe, reprit le Directeur; j'en ai ſouvent fait l'épreuve; cela l'augmente au-contraire: je connois mon mal; l'agitation eſt pour moi le ſeul ré-

méde à la migraine. Je n'ai qu'à monter en caroſſe, & aller au bois de Bologne, ou à celui de Vincennes; & à mon retour je ſerai guèri. A ces mots, il tira ſa révérence, & s'en alla.

Les trois Grecs reſterent pendant quelques momens comme des ſtatues; après quoi, l'un d'eux ayant rompu le ſilence, dit à celui qui devoit ſe charger de l'écrain *vous plairoit il, Monſieur, de me donner en argent ma portion des bijoux?* Le ſurlendemain, les mêmes Grecs eurent encore une troiſiéme lettre de change de filouterie payable à vûë; mais qui ſe trouva dans le cas du proteſt.

Un Financier qu'on avoit accroché, & à qui on pouvoit gagner trente-mille francs ſur ſa parole, auquel on donna également à dîner à grands fraix, eut une colique ſi épouvantable au ſortir de table, dans le moment qu'on alloit commencer à jouer, qu'il fut obligé de ſe retirer, ſans perdre un ſol de ſon argent. „ Meſſieurs, „ dit alors un des Grecs ſans ſe deconcerter, ſi ceci dure, je ſuis d'avis que „ nous tenions un Médecin à nos gages „ pour tâter les pouls à ceux que nous „ voudrons faire jouer, & qui nous at„ teſte, par la connoiſſance de ſon art,

„ qu'ils ſe porteront auſſi bien au ſortir
„ de table, que lorſqu'ils s'y mettront:
„ ſans quoi il nous faut renoncer au mé-
„ tier.

Je paſſe ici tout d'un coup à un événement auſſi extraordinaire que nouveau, ſurvenu parmi les Grecs; je veux dire, au déſir qui ſe fit remarquer en eux de ſe déchirer à belles dents. Soit que l'eſpéce ſe fût augmentée au delà d'une certaine proportion, & que les membres, qui s'étoient trop multipliés, fuſſent obligés de ſe dévorer les uns les autres; ou que la filouterie elle-même contribuât à former certains caractéres envieux, jaloux & inquiets: tous les Grecs du Royaume ſe déclarerent une guerre ouverte. Ce ne fût point ſeulement à Paris que commencerent les premières hoſtilités; elles eurent encore lieu dans toutes les autres villes de Province.

Si un Grec, par exemple, ſçavoit qu'un autre Grec eût gagné à une duppe une ſomme conſidérable ſur ſa parole, ſon premier ſoin étoit de la faire avertir ſous main de ne pas payer cette ſomme; attendu, diſoit le donneur d'avis, qu'elle avoit été volée. Lorſqu'il arrivoit dans Paris, ou dans une autre Ville du Royaume, quelqu'étranger qui avoit la

réputation d'être riche ; la crainte que certains Grecs avoient que d'autres ne lui gagnaſſent ſon argent, faiſoit qu'ils l'avertiſſoient eux-mêmes de ſe méfier de tels & tels ; & pour qu'il ne pût s'y méprendre, ils lui remettoient leur ſignalement, & quelquefois même leur portrait. De façon que les duppes ſe trouvoient à l'abri des friponneries par le moyen des fripons mêmes. Il eut un grand nombre de lettres anonimes écrites, pour empêcher des particuliers riches, qui aimoient le jeu, de tomber entre les mains de tels Grecs qu'on nommoit. Quelques uns allèrent juſqu'à tenir des eſpions à leurs gages pour découvrir les parties que faiſoient les autres Grecs : & ils en donnoient auſſitôt avis aux Magiſtrats. La Police n'eut plus beſoin d'employer des moyens pour découvrir les fripons. Ils ſe decouvroient d'eux-mêmes. Choſe unique, & qui n'a point d'exemple dans l'hiſtoire même des brigands ! on vit des Grecs en faire jetter d'autres par les fenêtres, ou les faire aſſaſſiner, par des avis ſecrets qu'ils avoient donnés ſur les moyens qu'il falloit employer pour les ſurprendre ſur le fait lorſqu'ils exerceroient leur friponnerie. Lorſqu'un Grec ſavoit qu'un autre s'étoit introduit

dans

dans une maiſon de condition où l'on jouoit, ou bien dans quelqu'autre, où ſon Confrére pouvoit gagner conſidérablement : ſon premier ſoin étoit d'aller trouver le maître ou la maîtreſſe du logis: & là, après lui avoir fait promettre qu'il ne le commettroit pas, il l'avertiſſoit qu'il avoit un fripon dans ſa partie, & le lui déſignoit : de façon que le Grec étoit remercié le lendemain.

Un Grec ne pouvoit plus paroître à l'Opéra ou à la Comédie, ſur le Théâtre ou dans les premiéres Loges, que ceux du Parterre ou de l'Amphithéâtre ne le montraſſent du doigt à tous ceux qui ſe trouvoient autour d'eux.

Lorſqu'un Grec faiſoit la dépenſe d'un bijou ou d'un habit, tous les autres ſe mettoient en campagne pour déterrer la partie qu'il avoit faite, l'argent qu'il avoit gagné, & à qui : & enſuite alloient divulguer le myſtére dans tous les caffés & promenades publiques. Ils avoient porté les choſes à ce point, que la plûpart aimoient mieux demeurer pauvres & indigens, que de s'enrichir en partageant les profits de leur friponnerie avec les autres Grecs leurs confreres.

Comme le nombre des fripons, qui

augmentoit tous les jours, diminuoit continuellement celui des dupes; les Grecs prirent à la fin le parti de ſe filouter eux-mêmes.

Une troupe de gens qui avoient été ruinés par le jeu, n'avoient plus les moyens de jouer. Leur fortune étoit paſſée en entier dans les mains des Grecs: eux ſeuls poſſédoient des ſommes conſidérables. Mais il y avoit une difficulté dans ce nouveau projet: je veux dire, que tous les joueurs ſédentaires ſe connoiſſoient entr'eux: ce qui mettoit leur bonne volonté en défaut. La plûpart donc changerent de théâtre. Ceux de Province ſe rendirent à Paris, & ceux de Paris allerent s'établir en Province.

Cette époque forme une des plus grandes révolutions chez les Grecs, parce qu'elle contribua à perfectionner les pratiques du jeu. Avant ce tems-là, quoiqu'il y eût des gradations dans les talens, tous les joueurs en général, en ſçavoient aſſez pour ne pas ſe laiſſer tromper les uns par les autres. Mais lorſque les Grecs entreprirent de ſe duper entr'eux, il fallut néceſſairement imaginer des nouveaux moyens: & ce fut alors qu'on vit paroître un nouvel art dans la filouterie. Les pratiques ſe multiplierent. On augmenta les découvertes; mais elles furent plus cachées

qu'auparavant, & moins à la portée d'un chacun. Tout fut ſecret : tout devint myſtére. En un mot, la ſçience d'un Grec ne fut point celle d'un autre Grec : chaque joueur eut ſa maniére de tromper. C'eſt quelque choſe de prodigieux que les découvertes qui ſe firent pour lors dans l'art de corriger la fortune. Outre les nouveaux tours de main, juſques-là inconnus, on employa l'arithmétique & l'algébre. On combina les cartes par leur nombre. On apprit par cœur les différentes ſéquences. On imagina des nouvelles maniéres de mêler méthodiquement, ſans déranger les cartes. On ne ſe contenta pas d'employer l'arithmétique & l'algébre, on ſe ſervit encore de la chimie. Une infinité de *mineraux*, *terres*, *craïes*, *pâtes*, *ſavons*, furent employés pour marquer les cartes. Il y eut des Grecs qui pouſſérent leurs découvertes juſqu'à connoître diſtinctement toutes celles d'un jeu. On choiſit des drogues qui ne laiſſoient après elles aucunes traces. Juſques-là, il n'y avoit eu rien de plus aiſé que de ſurprendre un Grec. Il ſuffiſoit, pour cela, de ſe ſaiſir des cartes avec leſquelles il avoit joué : elles étoient toujours des témoins irréprochables de leur friponnerie.

La Police, pour convaincre un joueur de malverſation, n'avoit beſoin ordinairement que de cette Piéce. Par elle ſon procès ſe trouvoit fait & parfait. Mais depuis qu'on eut perfectionné cette pratique, on eut beau ſe ſaiſir des cartes, elles ne dépoſoient plus contre les joueurs; & il falloit être du métier, ou avoir la clef de cette friponnerie, pour la découvrir. On ſent combien il fut aiſé de tromper lorſqu'on fut parvenu à cette connoiſſance: & ſur-tout lorſqu'on fut aſſuré qu'elle étoit pour les autres une connoiſſance occulte. Ce fut alors qu'on imagina la Contrepartie. Si on demande ce qu'elle eſt, * je dirai que c'eſt la friponnerie de la friponnerie.

Il en fut alors de la Gréce comme de la Maçonnerie : car quoique les Francs-Maçons ſoient tous freres, ils n'ont pas tous également le même ſecret. La Gréce ſe diviſa en deux branches. Il y eut les Grecs Ecoſſois, & les Grecs ordinaires. Quoique ceux-là ſçuſſent ce que ſçavoient

* Un Grec faiſoit ſemblant de s'entendre avec un autre, pour gagner l'argent d'un troiſiéme; mais ce tiers étoit réellement d'intelligence avec le premier, & ils trompoient tous deux le ſecond.

ceux ci ; ceux ci ne ſçavoient pas tout ce que ſçavoient ceux-là : & il ſe forma, dans la filouterie même, une nouvelle claſſe de filoux, qui ſe dépouillèrent réciproquement ; ce qui fit mentir l'ancien proverbe qui dit, que les loups ne ſe mangent pas entr'eux.

Outre les avantages que les Grecs tâchoient de prendre les uns ſur les autres par leur ſçavoir faire, ils ſe trompoient encore eux-mêmes, lorſqu'ils s'aſſocioient pour tromper les autres : c'eſt-à-dire, en d'autres termes, que les Grecs ſe voloient entr'eux ; & qu'au moment même qu'ils friponnoient les dupes, ils ſe friponnoient mutuellement eux-mêmes : choſe qui ne s'étoit pas encore vue dans aucune ſociété de brigands, depuis la création du monde. Si dans une partie où il y avoit pluſieurs Grecs qui s'entendoient pour dépoüiller une dupe, il ſe perdoit cent loüis ; à la fin de la partie, il ne s'en trouvoit guères jamais que cinquante. Tous les joueurs convenoient qu'il s'étoit perdu beaucoup plus d'argent qu'il ne s'en trouvoit ; mais perſonne ne convenoit d'avoir celui qui manquoit ; de maniére qu'il y avoit toujours, pour m'exprimer ainſi, un *Duplicata* de mauvaiſe foi ; car outre

la friponnerie du jeu, il y avoit encore la friponnerie de l'argent. On eût dit, qu'à chaque partie que les Grecs faiſoient, la terre s'ouvroit, & que l'argent des dupes s'y engloutiſſoit. C'eſt une remarque qu'avoit fait un joueur d'avantage, que depuis la création des Grecs, on n'avoit pas encore vû une partie où le compte de l'argent qui s'étoit perdu ſe fût trouvé juſte.

Il eſt étonnant, diſoit un jour à ce ſujet un Grec moraliſte à ſes confréres, à l'occaſion de cent louis qui avoient diſparu dans une partie où il s'en étoit gagné deux-cens ; il eſt étonnant, diſoit-il, que non contens de dépouiller les autres, nous nous dépouillions encore nous-mêmes.

„ Cela vous ſurprend, répondit franchement un Grec de la Compagnie; „ je le ſerois bien davantage s'il en étoit „ autrement : car, où diable avez-vous „ trouvé, Meſſieurs, que des gens de „ mauvaiſe foi pour une choſe, ne doivent pas l'être pour une autre ? Exiger „ de la probité de la part des gens qui „ n'en ont point, c'eſt vouloir une choſe „ impoſſible. Si nous nous connnoiſſons „ tous pour fripons, que trouvez-vous „ donc d'extraordinaire que nous nous „ trompons entre nous ? Tout eſt défini „ dans le caractére. Ou l'on eſt honnête

„ homme, ou l'on ne l'eſt pas : lorſqu'on
„ ne l'eſt pas, on eſt capable de toute
„ ſorte de ſupercherie.

Le Lecteur ne ſera peut-être pas fâché de trouver ici quelques ſtratagêmes qui furent employés par les Grecs, pour tromper leurs aſſociés, & pour détourner par-là à leur profit l'argent des Parties D'abord, il faut le mettre au fait de la choſe. Suivant mes mémoires, voici dequoi il eſt queſtion.

Dans une partie où chaque Grec eſt à ſa portion : lorſqu'elle eſt finie, chacun met ſur la table l'argent qu'il a gagné, & on le partage par égale part : c'eſt-à-dire, que s'il y a quatre Grecs, & qu'il ſe ſoit gagné cent louis, il y en a vingt-cinq pour chacun. Mais ſi un Grec, dans le cours de la partie, en détourne vingt, dont il ne rende point compte, il ſe trouve de cette maniére, qu'il en aura quarante, tandis que les autres n'en auront que vingt; car outre les vingt qu'il retient furtivement ſur les cent, il a encore le quart des quatre-vingt qui reſtent.

Comme l'argent qui manquoit continuellement dans les Parties, avoit fait établir des grandes recherches parmi les joueurs d'avantage, juſques-là qu'on avoit

ſouvent fouillé & fait dépouiller ceux qu'on ſoupçonnoit de malverſation; les Grec, filoux de leurs confréres, furent obligés de ſe ménager, & d'agir avec beaucoup de circonſpection, pour éviter d'être pris ſur le fait.

Quoique les Grecs ne ſoient pas honteux de s'accorder à voler les autres, ils le ſont lorſqu'ils ſe ſurprennent à ſe voler entr'eux. Ce n'eſt point par probité qu'ils rougiſſent dans cette occaſion, mais parce qu'on peut les convaincre par-là qu'ils ont trahi la confiance qu'on avoit en eux.

Un Grec, pour ſe mettre à l'abri des perquiſitions qui ſe faiſoient à la fin des parties, ſur l'argent qui manquoit, & pour voler ſes camarades en toute ſûreté, s'aviſa de ce ſtratagême. Il s'accordoit avec ſon valet, qu'il informoit du lieu & du tems où l'on jouoit. Celui-ci, au milieu d'une Patrie où l'on étoit ſûr de gagner, venoit lui demander la clef de ſa chambre. Le Grec ſe levoit auſſi-tôt de ſa chaiſe, mettoit la main dans ſa poche, & en ſe tournant, lui gliſſoit un rouleau de louis dans la main avec la clef demandée. Si la partie étoit conſidérable, le valet avoit ordre de revenir lui rendre la clef. Alors il lui gliſſoit un ſecond rouleau; de façon que l'argent étoit chez

lui, & renfermé dans ſa chambre, lorſque les autres Grecs ſe donnoient au diable pour le trouver dans l'endroit où il s'étoit perdu. On doit bien s'imaginer que le Grec, qui avoit fait le coup, contrefaiſoit l'honnête-homme, & faiſoit plus de bruit que tous les autres ſur l'argent qui manquoit. Il s'exhaloit alors en ſentimens de morale. „ C'eſt une choſe „ inouie, Meſſieurs, diſoit-il, que nous „ nous volions ainſi entre nous : les bandis, les brigands ; que dis-je, ceux qui „ vont détrouſſer les paſſans ſur les grands „ chemins, n'en agiroient pas de même „ avec leurs camarades. Il eſt inutile, „ Meſſieurs, continuoit-il, de gagner de „ l'argent aux dupes, puiſqu'après que „ nous l'avons gagné, il ne ſe retrouve „ point. Mais enfin, ajoutoit-il, perſonne n'eſt ſorti d'ici ; il faut abſolument „ que ce qui s'eſt perdu ſe retrouve. Pour „ moi, je conſens qu'on me mette nud „ comme la main. Je n'avois que dix „ louis lorſque je me ſuis mis au jeu, „ & je déclare ici à la compagnie, que „ tout ce qu'on trouvera de plus ſur moi, „ ne m'appartient pas. " Comme, pour trouver une choſe-là où l'on la cherche, il faut qu'elle y ſoit ; l'argent ne s'y trou-

voit pas, par la raiſon qu'il n'y étoit point.

Un autre Grec choiſiſſoit une voye plus courte pour voler ſes camarades : il avaloit les louis d'or. On croira peut-être que cette filouterie ne pouvoit pas être bien conſidérable ; mais c'eſt préciſément ce qui tromperoit ceux qui le penſeroient ainſi : ſon eſtomach n'en contenoit pas moins de cent-cinquante.

Un troiſiéme Grec, pour prévenir les diſputes qui naiſſoient tous les jours à l'occaſion de l'argent qui manquoit dans les Parties, prit un moyen qui mettoit tous les autres Grecs d'accord ; parce que, quoiqu'il enlevât l'argent, le compte ſe trouvoit toujours juſte. Il avoit loué un homme, qu'il payoit à tant par ſéance. Celui-ci ſe mêloit dans les Parties, & y jouoit. S'il s'étoit perdu ce jour-là deux-cens louis, & que le Grec en eût mis cinquante à côté ; cet homme, qui avoit le mot-de-guet, déclaroit à la fin de la Partie, qu'il en avoit gagné cinquante, quoiqu'il en eût perdu quelquefois dix ; & ainſi des autres ſommes que le Grec détournoit. De façon, qu'en eſcomptant l'argent que cet homme diſoit avoir gagné, la perte de la ſomme perduë ſe retrouvoit.

Un quatriéme Grec, pour tromper ſes aſſociés, & s'approprier à lui ſeul

tout l'argent des Parties, avoit choiſi un expédient encore plus ſingulier. Il s'entendoit avec un faux-monoyeur, qui lui fourniſſoit des louis-d'or du faux coin, à raiſon de trois livres piéce ; & il avoit le ſecret, dans le cours d'une partie, de changer tout le bon or, en ſubſtituant le mauvais ; de maniére qu'à la fin du jeu, il ne reſtoit ſur table que de la fauſſe monoye.

Quelques Grecs qui ſe trouvoient continuellement lezés par leurs camarades, voulurent remonter à la ſource des choſes. Ils établirent un Contrôleur qui, dans le cours des Parties, ne devoit avoir qu'une affaire, & c'étoit de ſçavoir où paſſoit l'argent. Son unique emploi étoit d'examiner coup par coup dans quelles mains alloient les ſommes qui ſe perdoient. Comme il avoit un œil très attentif ſur tout ce qui ſe paſſoit, il vit, à la prémiere Partie qui ſe fit, que le valet du Grec dont j'ai parlé ci-devant, étant venu lui demander la clef de ſa chambre, celui-ci, en la lui remettant, lui avoit gliſſé un rouleau de louis : & que lorſque le valet vint la lui rendre une heure après, il lui en avoit coulé un autre. Il marqua cette chaſſe. La par-

tie étant finie, il manqua cent louis, qui étoient ceux que le valet avoit emportés. Tout le monde proteſta n'avoir pas détourné un ſol. Pour moi, dit le joueur qui les avoit remis à ſon valet, je ne les ai pas. Parbleu, je le crois bien, lui dit alors le Grec Contrôleur : vous pouvez pas les avoir donnés & les avoir. Meſſieurs, ajouta-t'il, ne vous donnez pas la peine de faire des perquiſitions : l'argent que nous cherchons n'eſt plus ici ; il eſt actuellement dans la ruë Saint-Honoré, où Monſieur loge : & alors il expliqua le myſtére à ſes confréres. Celui-ci nia le fait, & proteſta qu'il n'étoit pas capable d'une pareille ſupercherie.

Meſſieurs, dit alors un Grec, qui dans cette affaire voulut ſe rendre médiateur, le fait dont on accuſe Monſieur eſt facile à prouver ; il n'a qu'à nous donner la clef de ſa chambre, & nous verrons ſi le corps du délit prétendu s'y trouvera. L'argument étoit preſſant. Le Grec coupable voulut le recuſer, diſant qu'une telle viſite étoit contraire au droit des gens. Il l'eſt bien davantage pour nous, dit alors le même Grec, de nous avoir ainſi volé tous. Alors, ſans autre forme de procès, on ſe ſai-

fit du joueur, & on lui enleva de force la clef de ſa chambre.

Deux Commiſſaires furent auſſi-tôt députés pour en aller faire la viſite. On trouva ſur la table les deux rouleaux de cinquante louis d'or. On fouilla ; & après avoir enfoncé un armoire, on y découvrit une douzaine de rouleaux provenant des Parties précédentes. On enleva le tout, & on l'apporta au lieu où les Grecs attendoient le réſultat de la viſite. Alors le Grec médiateur, qui apparemment ne connoiſſoit d'autre loi que celle du Talion, ordonna qu'on ſe partageroit l'argent détourné. En conſéquence de cette ſentence en dernier reſſort, chacun prit ſa part de l'argent ſur la ſomme générale, & l'eſcamoteur fut chaſſé de la Partie.

Cet avis au Lecteur ne déconcerta point le Grec à eſtomach d'autruche ; il réſolut de continuer comme auparavant à engloutir l'argent des autres. Le Grec Contrôleur, dont la premiére découverte n'avoit ſervi qu'à augmenter le zéle, s'appercevant, à la ſeconde Partie, que l'argent diſparoiſſoit de deſſus la table ſans qu'aucun joueur mît les mains dans ſes poches, redoubla ſon attention. Il vit enfin que le Grec en gueſ-

l'homme poſtiche, appoſté par le Grec pour dire qu'il gagnoit ce qu'il ne gagnoit pas, parut comme à l'ordinaire.

Le Contrôleur qui, pour être en régle vis-à-vis de lui-même, & pouvoir dire, à la fin de la Partie, dans quelles mains étoit l'argent, tenoit dans ſa tête un compte ouvert de tous ceux qui gagnoient ou perdoient, s'apperçut que cet inconnu, qui diſoit ordinairement gagner de groſſes ſommes, perdoit ce jour-là ſix louis. Il nota cet article. A la fin de la Partie, l'inconnu dit tout haut qu'il gagnoit quatre-vingt louis. Ah! voilà, dit alors le Contrôleur à la Compagnie, la friponnerie découverte. Monſieur eſt un impoſteur; il perd ſix louis d'or, au lieu d'en gagner quatre-vingt, comme il le dit. J'ai tenu l'œil ouvert ſur ſon jeu toute la Partie. Je ſuis ſûr de mon fait; & ce même argent, au lieu d'être dans ſa poche, eſt actuellement dans celle de Monſieur que voilà, en montrant le Grec qui s'entendoit avec lui, & qu'il avoit découvert à un certain ſignal qu'il lui avoit vû faire.

L'inconnu voulant, dans cette occaſion, payer d'effronterie, dit qu'il étoit honnête-homme; qu'il n'en impoſoit point, & qu'il gagnoit ce qu'il diſoit.

Alors le Grec qui avoit joué le rôle de

médiateur dans la premiere affaire, adreſſant la parole à l'inconnu, lui dit: Monſieur, vous gagnez quatre-vingt louis, à ce que vous dites. Oui, Monſieur, répondit celui-ci affirmativement. Eh bien, puiſque cela eſt ainſi, faites comparoître vos témoins; mettez les quatre-vingt louis ſur la table, & dans le moment, vous allez être hors de cour & de procès. A ces mots, l'inconnu fit le plongeon. Comme il n'avoit pas ſur lui le nombre de louis d'or qu'il diſoit avoir gagné, & que l'interrogatoire étoit ſans réplique, il ſe retira, diſant à la Compagnie: Meſſieurs, je vous demande pardon, je me ſuis trompé; au lieu de quatre-vingt louis que je croyois avoir gagné, j'en perds au-contraire ſix des miens.

Après qu'il eût décampé, on fit rendre gorge au Grec qui s'entendoit avec lui. Celui qui étoit d'accord avec un faux-monnoyeur, & qui ſubſtituoit de fauſſes eſpéces au lieu des bonnes, fut auſſi pris ſur le fait quelques jours après; & ce fut encore une quatriéme découverte du Contrôleur, qui s'apperçut, dans une partie qui ſe fit quelque tems après, qu'un Grec de la Compagnie mettoit continuellement des louis d'or dans une poche, & qu'il en ſortoit la même quantité d'une

autre. Cette remarque le mit au fait, & il devina tout d'un coup la ſupercherie. Il arriva, le jeu fini, qu'il ſe trouva de l'argent de trop, lors du partage, bien loin qu'il en manquât, comme à l'ordinaire. Bon, dit un Grec, nous aurons une fois notre compte. C'eſt ce qui vous trompe, Monſieur, répondit le Contrôleur; préciſément à préſent perſonne n'a le ſien; car la ſomme qui eſt actuellement ſur la table n'eſt autre choſe que de la fauſſe monnoye, que Monſieur, en montrant le Grec qui l'avoit changée, a ſubſtituée à la place de la bonne. On vérifia les louis, & on trouva en effet qu'ils étoient tous du faux coin.

Meſſieurs, dit alors un Grec, en branlant la tête, ceci forme un petit badinage nouveau & très intéreſſant. Sçavez-vous bien qu'il n'y va pas moins que de la corde pour nous tous? Puis, adreſſant la parole au Grec faux-monoyeur: Monſieur, lui dit-il, ſi vous voulez vous faire pendre, vous en êtes bien le maître; mais nous vous prions de vouloir bien ne nous pas mettre de la partie. Après quoi, on lui ôta les bonnes eſpèces, & on le mit à la porte avec ſa monnoye contrefaite.

Après tout ce que je viens de dire, on s'imaginera ſans doute que les Grecs ſont

des gens riches & pecunieux. Point du-tout ; il n'y a point d'hommes ſur la terre plus pauvres & plus indigens ; & quoique j'aye avancé que des ſommes conſidérables leur paſſoient par les mains, on ne doit pas conclure de là qu'ils ſoient riches ; car il n'y a point de gens qui aiment plus à faire circuler les eſpèces que les Grecs. On en voit qui après avoir regorgé d'or & d'argent dans certains tems, ſe trouvent reduits à une indigence affreuſe dans d'autres. Il n'y a point d'état dans la ſociété où les changemens ſoient plus marqués, & les révolutions ſi grandes. C'eſt quelque choſe de prodigieux que leurs chûtes. J'ai eû l'honneur moi-même de faire l'aumône à plus de cent grands Cordons-Bleus de l'Ordre, que j'avois vû briller dans les Cours étrangéres, & qui n'avoient pas moins de trente domeſtiques à leur ſuite, ſans compter les pages & les écuyers.

Pour expliquer ces viciſſitudes, il ne faut pas avoir recours aux caprices de la fortune. Les révolutions des Grecs ont des cauſes très naturelles. La premiere eſt celle dont j'ai déja parlé dans la premiére partie de cet Ouvrage ; je veux dire, une dépenſe immodérée. Comme ces Meſſieurs gagnent l'argent avec beaucoup

de facilité, ils le dépenſent de même.

La ſeconde, eſt le revers qu'ils éprouvent eux-mêmes au jeu ; car on ſe tromperoit beaucoup ſi l'on croyoit que les fripons ne font pas d'autres Parties que celles qu'ils font avec les dupes. Tous les Grecs ſont naturellement joueurs ; le jeu eſt leur paſſion dominante. Or, lorſqu'ils ne trouvent pas à jouer avec avantage, ils jouent ſans avantage ; & alors la fortune qu'ils corrigent ailleurs, ſe venge toujours ici ſur eux; elle les traite comme ils la traitent. En un mot, une table de jeu où un Grec ne peut pas mettre en uſage ſon ſçavoir-faire, eſt pour lui une Chambre de Juſtice, il y rend gorge de l'argent qu'il a friponné dans les autres Parties ; & preſque toujours avec uſure.

Je remarquerai à ce ſujet qu'on trouve une anecdote écrite en gros caractères dans les Archives des Grecs, par laquelle on voit que, depuis l'établiſſement des fripons, aucun n'a gagné au jeu lorſqu'on a pû l'empêcher de voler. Mais une troiſiéme cauſe de la ruine des Grecs, & dont j'ai déja auſſi touché quelque choſe, ce ſont les femmes. C'eſt une loi preſque immuable de la nature, que le jeu & la volupté ſe donnent la main ; ce ſecond vice eſt comme une ſuite néceſſaire du

premier. Ce ſeroit un phénoméne de voir un Grec qui ne fût pas débauché & crapuleux. La manie ſur-tout de la plûpart d'entr'eux, c'eſt de voyager avec le beau ſexe. Lorſqu'on voit arriver dans une ville de Province un homme à plumet, accompagné d'une jolie femme, qui a l'air libre, dégagé, qui ne ſe gêne point, & qui parle à tort & à travers ; on ne peut pas s'y tromper, c'eſt un fripon, qui a à ſa ſuite une fille de joie, avec laquelle il court le monde, pour chercher des avantures & faire des dupes.

On s'imagine que les femmes ſont d'un grand ſecours aux Grecs. Il eſt certain, comme on l'a dit ailleurs, qu'elles contribuent à faire venir l'eau au moulin ; mais, pour un écu qu'elles font gagner aux joueurs qui ſont aſſociés avec elles, elles leur en font dépenſer trois ; car ces créatures ſont ordinairement plus capricieuſes que toutes les autres perſonnes de leur ſexe. Ce qui ruine toujours leur ménage, c'eſt la ſotte vanité qu'elles ont de vouloir aller du pair, pour la parure, avec les premiéres Dames de Condition du Païs où elles ſe trouvent, & de vouloir dépenſer autant qu'elles en équipages, bals & ſpectacles. C'eſt quelque choſe d'étonnant que l'argent qu'elles prodi-

guent, & les dettes qu'elles font contracter à ceux qui les ont à leur ſuite. Un joueur vivroit dix ans de la dépenſe qu'il fait avec une de ces femmes dans une ſeule année. Mais une des principales cauſes de la miſere où tombent les Grecs, c'eſt la publicité de leur profeſſion, malgré tous les moyens qu'ils employent pour la cacher. On diroit que tous les Grecs portent un écriteau derriere le dos, qui avertit le public d'être ſur ſes gardes. Il eſt certain du moins, que la configuration du viſage d'un Grec, eſt différente de celle d'un autre homme, ſoit que le vice ait altéré ſes traits, ou que cela vienne de quelqu'autre cauſe qu'on ne ſçauroit dire. Un Grec a beau ſe déguiſer, & emprunter le maſque d'un honnête homme: le fripon paroît toûjours à travers; un certain air qu'on ne ſçauroit décrire, fait ſoupçonner les Grecs, dans le tems même qu'ils perdent leur argent, & qu'au lieu de dépouiller les autres, ils ſont dépouillés eux-mêmes. C'eſt à cette publicité qu'il faut attribuer leur décadence; car un Grec connu eſt un homme perdu. Or, ils le ſont preſque tous peu de tems après leurs premiéres friponneries; & alors, pour une partie combinée, où ils dépouillent une dupe, ils paſſent enſuite des an-

nées entiéres ſans en pouvoir faire une ſeconde ; & par-là, ils ſe trouvent ruinés, parce qu'ils n'ont pas dequoi attendre. Dans peu, les dettes les accablent, les empriſonnemens viennent, & la miſére les ſaiſit de toutes parts. D'un autre côté, il n'eſt pas ordinaire que les Grecs vivent longtems. Si on en voit quelques-uns de vieux, c'eſt un cas particulier & une exception à la régle générale. Ce n'eſt point que la Police les détruiſe ; car, ils peuvent toujours trouver des accommodemens avec elle, quelque averées que ſoient leurs friponneries ; mais ceux qu'ils filoutent, & à qui ils volent leur argent ne ſont pas ſi accommodans lorſqu'ils les ſurprennent en flagrant délit : ils les tuent d'autant plus facilement, que le public en général, ni aucun Tribunal Particulier, ne ſe ſont pas encore récriés contre ces vengeurs & ces deffenſeurs de la bourſe des honnêtes-gens.

Il faut que je rapporte ici quelques morts tragiques de Grecs qui ont fini leur vie ſur le champ de bataille de filouterie, les armes à la main ; c'eſt à dire, dans les tripots ou maiſons de jeu, où on les a ſurpris en faiſant leurs tours d'eſcamotage, ou ayant des cartes pipées. J'avertis que ces faits ſont encore ſans ordre & ſépa-

rés, & qu'on ne met ni datte ni tems. Au reſte, je ne prétends pas me piquer d'exactitude dans cet endroit de l'Hiſtoire des Grecs; car ſi je voulois rapporter ici tous les événemens ſiniſtres qui leur ſont arrivés, cet Ouvrage ne ſeroit à la fin qu'un extrait mortuaire.

Le premier événement que l'on trouve dans le recueil des accidens funeſtes des joueurs d'avantage, eſt celui de quatre Grecs qui furent maſſacrés à Paris dans une maiſon, ſur le Quai des Auguſtins, & qui à cauſe de la proximité de la Seine, n'eurent d'autre tombeau que cette riviere. Ces quatre Grecs s'étoient accordés enſemble pour tromper une vingtaine de joueurs, qui ſe rendoient tous les ſoirs, à l'entrée de la nuit, dans cette maiſon où l'on donnoit à jouer. Malheureuſement pour les Grecs, les joueurs étoient des Officiers de la Maiſon du Roi, qui n'entendoient point raillerie ſur l'article. Comme ils ne portoient point leur uniforme lorſqu'ils ſe rendoient dans ce tripot, les Grecs ne les connoiſſoient pas. Mais s'ils n'avoient aucune idée des gens avec qui ils jouoient, il n'en étoit pas de même des Officiers, qui les ſoupçonnoient, depuis quelques jours, d'être des fripons.

Cependant,

Cependant, comme ce n'étoit encore qu'un doute de leur part, ils n'avoient point prémédité de châtiment. Mais un des quatre Grecs ayant voulu ſubſtituer un jeu de cartes qu'il avoit apporté, à un autre de la maiſon, s'en acquitta ſi mal, qu'il fit voir double à la compagnie; c'eſt à dire, que deux jeux de cartes parurent tout d'un coup ſur la table, au lieu d'un ſeul qui y étoit auparavant. La friponnerie étoit parlante : le corps du délit étoit-là : auſſi, ſon procès lui fut d'abord fait. Un Officier de la Compagnie, qui étoit à côté de lui, tira ſon épée, & la lui paſſa au travers du corps. Les trois autres Grecs voyant leur camarade cloué, voulurent auſſi-tôt prendre la fuite : mais on ne leur en donna pas le tems : l'effroi & l'épouvante qu'on remarquoit en eux, paroiſſant des témoins irrécuſables qu'ils étoient les aſſociés du filou qu'on venoit de punir, ils furent poignardés ſans miſéricorde. Cette expédition faite, on ſe ſaiſit de leur argent, & on alla les jetter tout uniment dans la Seine, quoique deux ne fuſſent pas encore morts & reſpiraſſent encore: après quoi on revint dans le même tripot, où l'on paſſa le reſte de la nuit à jouer, comme ſi de rien n'étoit.

Un autre Grec s'étoit introduit dans une compagnie d'honnêtes joueurs, dont le rendez-vous étoit à une des extrêmités de la ville de Paris. Celui-ci voulant un ſoir faire une vole à la dupe, en faiſant ſauter la coupe, le fit ſi groſſiérement que tout le monde s'en apperçut. Cependant, il ne ſe déconcerta point, alla ſon train, & fit la main à fonds. Un joueur qui perdoit ſon argent à cette taille, ſe leva, & lui dit : vous êtes un fripon : & en même-tems ſe prépara à faire l'office de ſacrificateur. Il avoit déja tiré ſon épée, & alloit la plonger dans le ſein du Grec, lorſqu'un autre joueur de la Compagnie, qui avoit fait un Cours de Droit, & qui étoit tout près de celui qui avoit l'épée à la main, lui retint le bras. Arrêtez, Monſieur, lui dit-il ; on ne tue pas ainſi les gens. Suivant l'uſage de tous les pays coûtumiers de l'Europe, on obſerve des formalités avant de faire mourir quelqu'un. Monſieur, dites-vous, en montrant du doigt le Grec qui venoit de faire la vole, eſt un fripon ; il n'y a rien d'impoſſible à la choſe, & cela pourroit fort bien être. Mais, avant que d'en venir aux voies de fait, il convient d'inſtruire ſon procès. Les ſoupçons ne ſuffiſent pas ; il faut des preuves. Remettez votre épée dans le four-

reau, ajoûta-t'il : & qu'on ferme la porte. Je connois les formalités ordinaires de Juſtice. Je me déclare Procureur du Roi dans cette affaire, & je vais agir en conſéquence. Si l'accuſé eſt coupable, il ſera puni ſur le champ, ſans appel ni délai. En qualité donc de Procureur du Roi, je vous ordonne, dit-il gravement à trois joueurs qu'il nomma, de fouiller Monſieur, pour examiner s'il n'a point de cartes ſur lui. Cela fut exécuté dans la minute. On lui en trouva un ſizain, qu'on jetta ſur la table. Le procès, dit le Procureur à la vûe du ſizain, commence d'être en régle ; car voilà des piéces. Mais ce n'eſt pas aſſez que d'avoir trouvé des cartes ſur Monſieur, il faut encore examiner ſi elles ne ſont pas contrefaites. On en fit ſur le champ la vérification, & il ſe trouva qu'elles étoient marquées. Après cette découverte, le Procureur du Roi s'adreſſant à la Compagnie, lui dit : Meſſieurs, le fait eſt prouvé ; vous pouvez à préſent prononcer ſur la peine. A quoi condamnez-vous le criminel, ajouta-t'il ? A être jetté par les fenêtres, s'écriérent-ils d'une commune voix. Soit, dit le Procureur du Roi ; je ſouſcris au châtiment. Alors un joueur ouvrit les volets, & qua-

tre autres ſe ſaiſirent du condamné, dans le deſſein de lui faire ſubir la ſentence. Doucement encore ici, Meſſieurs, dit le Procureur du Roi, en les arrêtant; il eſt établi, par les loix du Royaume, qu'avant de faire mourir aucun criminel, on doit tirer de lui-même un aveu de ſes crimes. J'ordonne donc que le criminel ſoit appliqué à la queſtion ordinaire & extraordinaire; & que, faute de pouvoir mettre en exécution celle des Brodequins, on lui donne celle de l'eau. En conſéquence, on fit venir dans le moment trois ou quatre grands ſceaux d'eau. Les interrogations, durant le cours de la queſtion, & à chaque pinte qu'on lui faiſoit boire, rouloient ſur ces points, ſçavoir : *S'il avoit des complices de ſes filouteries? Quels étoient les noms de ceux-ci, & dans quels quartiers de la ville ils logeoient? Depuis quel tems il exerçoit la profeſſion de Grec? Combien de fois il avoit filouté dans la maiſon où il ſe trouvoit alors, & où il venoit d'être ſurpris? Quel étoit l'argent qu'il avoit volé à la Compagnie qui étoit-là préſente, & quels des joueurs il avoit le plus filoutée? Quelle étoit la ſomme qu'il avoit filouté au jeu depuis qu'il étoit Grec, & dans quel endroit il l'avoit miſe, ou à quoi il l'avoit employée? &c.*

Comme Meſſieurs les Aſſiſtans à la queſtion n'étoient pas ſans doute bien au fait de la doſe qu'il falloit en faire boire, tant pour l'ordinaire que pour l'extraordinaire ; ils lui en firent tant avaler, qu'à cette derniére interrogation, le Grec rendit l'ame. Mais ſa mort ne le garantit pas de l'exécution de la ſentence. Il fut jetté par les fenêtres, ni plus ni moins que s'il eût été vivant.

Un autre Grec, jouant au Piquet avec un vieux Capitaine de Cavalerie, dans une ville de Province, le filoutoit de cette maniére. Toutes les fois qu'il vouloit avoir beau jeu, il mouchoit d'une main la chandelle, & de l'autre il eſcamotoit le talon. L'ancien Militaire, qui n'étoit pas dupe, s'étant apperçu deux ou trois fois de cette manœuvre, lui dit, en s'arrêtant & poſant ſes cartes ſur la table : „ Monſieur, je remarque que toutes les „ fois que vous mouchez la chandelle, „ je n'ai point d'As. Je vous ſerois obli„ gé, continua-t'il, ſi vous vouliez bien „ vous diſpenſer de prendre tant de pei„ ne : car j'aime encore mieux n'y voir „ pas ſi clair, & avoir des jeux moins „ louches. " Sur les premiers avis, le Grec ſe retint quelques momens; mais

une heure après, étant queſtion de la fin d'une Partie déciſive, & ayant dans ce coup-là un jeu ſi mauvais, qu'il ne lui falloit pas moins que les huit cartes du talon pour le racommoder, il prit de nouveau les mouchettes, & il dit au Capitaine: „ Je vous demande bien pardon, „ Monſieur; mais c'eſt une vieille habi„ tude que j'ai pris au Piquet de moucher. Et moi, dit le Militaire, en l'arrêtant ſur le fait, comme il eſcamotoit le talon: „ C'eſt auſſi un vieux uſage que j'ai de „ moucher ceux qui me volent au jeu. " Et, en diſant ces mots, il ſortit de ſa poche un piſtolet, & lui brûla la cervelle.

Deux Grecs ayant eu un jour diſpute enſemble, au ſujet de quelque friponnerie mal combinée, celui qui ſe crut le plus inſulté dit à l'autre: „ Ce n'eſt point au„ jourd'hui que je prétends me venger; „ mais, quelque jour que tu y penſeras le „ moins, je te tomberai ſur le corps, & „ je t'écraſerai. L'autre, pour ſe venger „ de cette ménace, fut trouver deux ou trois dupes à qui celui avec qui il venoit d'avoir diſpute avoit coûtume de gagner leur argent. „ Meſſieurs, leur dit-il, dans „ l'aſſemblée où vous vous rendez tous „ les ſoirs pour jouer, il y a un fripon qui „ vole votre argent: & ce fripon eſt un

„ tel, en lui disant le nom du Grec qui „ l'avoit ménacé : & une preuve que ce „ que je vous avance est vrai, ajoûta-„ t'il, c'est que si vous le voulez, il ne „ tiendra qu'à vous de le prendre sur le „ fait ; & afin qu'il n'y ait point de dou-„ te dans la chose, je vais vous instruire „ des filouteries qu'il employe pour vous „ gagner votre argent." En même tems, il leur montra tout les tours de main que l'autre Grec employoit chaque soir dans leur assemblée. Ceux-ci le remercièrent de l'avis, & résolurent d'en profiter dès la première séance. Pour être plus en état d'executer leur dessein, ils le communiquérent à plusieurs de leurs camarades, qui jusques-là avoient été dupes comme eux. Le complot formé, ils se rendirent le même soir à l'endroit où l'on avoit coutume de s'assembler pour jouer. Le Grec ne manqua pas de s'y trouver. Il demanda des cartes, & proposa de jouer. La proposition fut acceptée. On le laissa travailler pendant un quart-d'heure, tant pour se convaincre de ses friponneries, que pour prendre bien ses dimensions, afin de l'arrêter sur le fait. On n'y manqua pas ; & on le surprit comme il escamotoit une carte. La chose étant claire,

& la friponnerie parlante, toutes les explications devenant inutiles, on lui prit d'abord l'argent qu'il avoit devant lui; & ſans autre forme de procès, on le jetta par les fenêtres. L'autre Grec avec qui il avoit eu diſpute, & qui, pour ſe venger, avoit donné l'avis, venoit aux écoutes près de cette maiſon, pour ſçavoir ſi on auroit ſurpris ſon homme. Il paſſoit juſtement alors dans la rüe, & ſe trouvoit dans ce moment ſous les fênêtres. Le Grec qu'on en précipitoit, lui tomba deſſus, & l'écraſa par ſa chûte, ſans ſe faire lui-même le moindre mal. Il ſe releva; & voyant à ſes pieds le Grec expirant, il lui dit: je te l'avois bien dit, miſérable, que je te tomberois quelque jour ſur le corps, & que je t'écraſerois. En finiſſant ces mots, il continua gaïement ſon chemin, & alla de ſon petit pas chez lui ſe coucher, ſans faire attention à ce qui venoit de ſe paſſer, ni en témoigner le lendemain le moindre reſſentiment contre ceux qui l'avoient traité ainſi. Il ſe contenta de ne plus retourner à cette aſſemblée.

Un autre Grec vouloit gagner à Paris une ſomme conſidérable à un Capitaine de Vaiſſeau de la Compagnie des Indes, qui aimoit le jeu à la fureur; mais qui étoit ſi affairé dans cette ville, qu'il n'a-

voit pas un moment à lui. D'ailleurs, comme les Directeurs de cette Compagnie épioient ſa conduite, il étoit obligé de ſe conduire avec beaucoup de circonſpection. Le Grec ne pouvant le joindre, réſolut de s'embarquer avec lui, & de faire exprès un voyage aux Indes pour gagner ſon argent, s'imaginant qu'il trouveroit les Indes dans le Vaiſſeau même qu'il choiſiſſoit pour y aller. Il ſe propoſa au Capitaine comme paſſager. Celui-là le reçut au prix dont ils convinrent enſemble. Ils s'embarquerent au Havre. A peine avoient-ils été huit jours en mer, que le Capitaine fut le premier à propoſer au Grec de jouer. Il ſe fit d'abord prier; mais à la fin il ſe rendit. L'attaque commença. Le Grec paſſager l'enfila ſi bien, qu'avant qu'on fût ſous la ligne, il lui gagna ſon Vaiſſeau; de façon que le Capitaine ſe trouva lui-même paſſager ſur ſon propre bord. Malheureuſement pour le Grec, il avoit conſervé le Commandement. Il le fit jetter dans la Mer ſous prétexte que c'étoit un filou. Ainſi finit ce Grec qui, au lieu d'un grand projet, ne trouva qu'un grand tombeau.

Juſques là ce ne ſont que des meurtres & des crimes, commis pour venger d'au-

tres crimes. Mais voici des procès dans les formes, & des morts de Grecs dans les régles de la juſtice ordinaire.

Un Gentil-homme d'une certaine Province du Royaume, duquel il doit importer peu au Lecteur de ſçavoir le nom, ayant été dépouillé par les Grecs dans pluſieurs voyages qu'il avoit faits à Paris, jura de ſe venger d'eux d'une maniére cruelle, ſi jamais il en trouvoit l'occaſion. Ayant perdu avec eux des ſommes conſidérables au jeu, & ne pouvant plus ſurvenir aux dépenſes qu'exigeoit de lui ſon ſéjour dans cette capitale, il ſe vit obligé de ſe retirer dans une Terre qui lui reſtoit dont il étoit Seigneur en toute juſtice. Son Château étoit ſéparé du village, & ſe trouvoit ſeul au milieu d'un grand bois. Quoiqu'il ſe fût beaucoup dérangé au jeu, il avoit cependant encore un revenu aſſez honnête, dont il jouiſſoit honorablement, recevant compagnie, donnant ſouvent à manger, & joüant même quelques fois lorſque l'occaſion s'en préſentoit.

Deux Grecs de la Province où étoit ſa Terre, réſolurent d'achever de le ruiner. Pour cet effet, ils rechercherent l'occaſion de faire connoiſſance avec lui; & comme la choſe n'étoit pas bien diffici-

le, ils y réuſſirent. Ils ſe rendirent chez lui, ſous le prétexte de voir ſon Château. Le Seigneur les reçut avec cette politeſſe qui lui étoit ordinaire. Il les pria même de faire quelque ſéjour chez lui. Les Grecs, qui ne demandoient pas mieux, ſe firent un peu preſſer ; mais à la fin ils ſe rendirent. Il fut bientôt queſtion de jeu. Les filoux menerent d'abord ſi bon train le Gentil-homme, que dans deux jours, ils lui eurent gagné la moitié de ſa Terre. On travailloit à lui gagner le reſte, lorſqu'il reçut par un exprès une lettre d'un de ſes amis, qui lui donnoit avis qu'il avoit actuellement chez lui deux Grecs qui ne s'étoient introduits dans ſon Château que pour le voler au jeu. Le reſte de la lettre portoit, que le fait étoit certain, qu'il avoit ſçu la choſe d'origine ; c'eſt-à-dire, d'un troiſiéme Grec à qui ceux qu'il avoit actuellement chez lui s'étoient confiés avant leur départ ; & afin qu'ils ne puſſent pas lui échapper, & qu'il eût les moyens de les convaincre, il lui envoyoit les pratiques de filouterie qu'ils employent pour voler ceux qui jouoient avec eux, & que le Grec qui, par ſon canal, faiſoit donner l'avis, avoit dictées lui-même.

Le Gentil-homme ayant lû la lettre de ſon ami, ne témoigna rien à ſes hôtes. Il n'y avoit aucun doute que les deux fripons ne fuſſent les deux Etrangers qui avoient commencé à jouer avec lui, & qui lui avoient déja gagné une ſomme conſidérable ; car il n'y en avoit pas d'autres actuellement dans le Château. Cependant, pour faire les choſes dans les régles, il voulut, avant que d'en venir à la vengeance qu'il préméditoit, éclaircir le fait par lui-même. Pour cet effet, il réſolut de jouer ce jour-là avec eux, comme à ſon ordinaire, bien réſolu de les épier. La filouterie n'eſt une ſcience occulte pour les dupes, que faute de principes ; mais lorſqu'on a la clef de ces principes, on eſt d'abord au fait. Le Gentil-homme eut tout lieu de ſe convaincre par ſes yeux, que l'avis qu'on lui avoit donné étoit juſte. Ayant fait les obſervations qui lui étoient néceſſaires, il quitta le jeu pour un moment, ſous prétexte de quelque beſoin ; dit à ces Meſſieurs de continuer, & qu'il alloit revenir. Il fut raſſembler tous ſes domeſtiques, & les poſta dans la chambre voiſine de celle du jeu, leur donnant ordre d'entrer à un certain ſignal qu'il leur feroit, & de ſe ſaiſir des deux Etran-

gers qui jouoient contre lui. Cela fut exécuté, & les deux fripons furent arrêtés. Le Gentil-homme leur fit mettre auſſi-tôt les fers aux pieds & aux mains, & les envoya de cette maniére dans les priſons du Château. Le lendemain, il fit appeller ſon Juge, un Gradué, & le Greffier, & leur fit inſtruire le procès des Grecs dans toutes les régles. Ils parurent pluſieurs fois ſur la ſellète, où ils furent interrogés en préſence du Seigneur. Ils ſe tinrent d'abord ſur la négative, ſoûtenant qu'ils étoient d'honnêtes-gens, incapables des friponneries dont on les accuſoit. Mais le Gentil-homme leur ayant fait la lecture de la lettre qu'il avoit reçue, & dans laquelle le Grec à qui ils s'étoient confiés, d'étailloit leurs pratiques, ils ne ſçurent plus que dire, & ſe trouverent confondus. Ainſi, voyant clairement alors que la mêche étoit découverte, ils ſe jetterent aux pieds du Seigneur, confeſſerent leur crime, & lui en demanderent grace. Le Seigneur fut inéxorable, & profita au contraire de leur aveu pour porter ſon Juge à donner au plûtôt ſa ſentence. Vous l'entendez, lui dit-il, les coupables confeſſent eux-mêmes leur crime ; il ne vous reſte qu'à prononcer ſur la peine. Com-

me le Juge & le Gradué n'avoient jamais jugé des cas de filouterie, ils ſe trouvoient arrêtés par une difficulté, ſçavoir : ſi filouter au jeu étoit un crime de même nature que celui de voler de l'argent dans la poche d'un homme. Le Gentil-homme leur aſſûra qu'il n'y avoit aucune différence, & garantit la parité. Sur la foi de cette garantie, le Juge & le Gradué, ſans autre délibération, condamnerent les deux Grecs à être pendus. On fit dreſſer, à cet effet, une potence dans la grande cour du Château, & on déſigna le jour de l'exécution. Il n'y avoit qu'une difficulté à cela, & c'étoit de trouver un bourreau. Heureuſement pour la vengeance du Seigneur, il y avoit un Gentil-homme, à un quart de lieuë de ſa Terre, qui avoit une haine implacable contre les Grecs. Ils lui avoient gagné tout ſon bien, ſans lui faire grace d'un pouce de terre ; de maniére qu'il étoit réduit à vivre des aumônes de ceux qui avoient été autrefois ſes vaſſaux. Celui-ci auroit voulu pouvoir étrangler tous les Grecs ; il s'y ſeroit prêté de grand cœur. Il ne ſçut pas plûtôt l'avanture de ceux du Château, qu'il vint s'offrir à les exécuter. Le Seigneur ayant ſçû le ſujet qui l'amenoit, lui fit expédier ſur le champ des lettres-patentes de bourreau, &

lui dit qu'il n'avoit qu'à ſe tenir prête pour le lendemain. Il ne manqua pas de ſe rendre au Château le jour ſuivant à l'heure indiquée. Voici dans quel ordre ſe fit la marche qui précéda l'exécution, & comment les deux Grecs furent conduits au ſupplice. D'abord douze payſans ou vaſſaux du Seigneur, armés de fuſils & de vieux ſabres rouillés, ouvroient le convoi, marchant deux à deux. A leur ſuite, venoit le Baillif du Fief, le Juge, le Gradué, le Notaire, & le Greffier, tous en robe longue. Immédiatement après, venoit le Seigneur, monté ſur un cheval harnaché de noir, ſuivi de deux Ecuyers également à cheval, qui marchoient gravement, & à pas comptés. Enfin venoient les deux criminels, nuds pieds, & la tête découverte, qui avoient à leur côté le Curé & le Secondaire qui les exhortoient à la mort; & derrière eux, on voyoit le Gentilhomme faiſant la fonction de bourreau, qui tenoit dans une de ſes mains le bout de la corde avec laquelle ils étoient attachés. Pour faire honneur à la fête, & la célébrer avec plus de magnificence, il s'étoit paré d'un vieux habit uniforme d'un Regiment où il avoit ſervi dans ſa jeuneſſe, & qu'il ne mettoit ordinairement que les grands jours de *Galla*. Tous les domeſ-

tiques du Château, armés de bâtons, de broches, & de gros coutelas, jouoient le rôle de la Marechauſſée, étoient au tour des patiens, & faiſoient la clôture du cortége. On fit trois fois le tour de la grande cour, & enſuite on prit le chemin de la potence, qui étoit au milieu. Là, on fit mettre les deux patiens à genoux. Alors le Greffier s'étant approché d'eux, ſortit une carte de ſa poche, où étoit écrite leur ſentence. Ce n'eſt point que le papier manquât dans le Château; mais on voulut pour faire les choſes dans les régles, que cette formalité fût analogue à leur crime. Il eſt vrai que les termes de la ſentence n'étoient pas longs; ils ſe réduiſoient à dire que les deux criminels étant bien & duement convaincus de filouterie au jeu, étoient condamnés à être pendus & étranglés, juſqu'à ce que mort s'enſuivît.

Quoique ce ne ſoit pas trop l'uſage que les exécuteurs de la haute Juſtice s'aviſent, en pareil cas, d'approuver la condamnation des criminels, le Gentilhomme faiſant ici la fonction de bourreau, entreprit de faire l'apologie de cette ſentence. C'eſt fort bien fait, dit-il tout haut, après que le Greffier eut fini ſa lecture; je voudrois que la même ſentence fût renduë contre tous les autres Grecs de la

France, & que le Roi m'honorât d'un brevêt de bourreau pour les pendre; je m'en acquitterois avec un plaiſir extrême: car c'eſt quelque choſe d'affreux que tant d'honnêtes-gens ſoient continuellement dépouillés, & ſe voient réduits à la mendicité par ces fripons-là. Il alloit continuer ſon diſcours, lorſque le Seigneur, qui étoit tout près de là à cheval, le fit apperçevoir de l'indécence de ſa harangue dans une ſemblable occaſion. Il finit; & dès lors, il fallut commencer de procéder à l'exécution.

Le Gentilhomme avoit aſſûrement très bonne envie d'étrangler ces deux Grecs; mais comme c'étoit là ſon premier coup d'eſſai de pendaiſon, il ſe trouva un peu embarraſſé, d'autant plus qu'il y avoit au delà de trente ans qu'il n'avoit vû aucune exécution de ce genre, ce qui faiſoit qu'il n'en avoit qu'une idée confuſe. Il laiſſa les deux condamnés au bas de l'échelle, & monta ſeul au haut de la potence. Lorſqu'il fut au dernier échellon, il ſe retourna du côté des ſpectateurs; & alors, adreſſant la parole aux deux patiens, il leur dit: Meſſieurs, donnez-vous la peine de monter; car le diable m'emporte ſi je ſçai comment m'y prendre pour vous aller chercher en bas, & vous pendre.

Les Archers voyant alors l'embarras du bourreau, firent lever vn des patiens, & lui tournant le dos à l'échelle, l'aidèrent à monter trois ou quatre échellons. Alors le Gentilhomme voulant faire auſſi quelque choſe, en deſcendit autant, & ayant ſaiſi un bout de la corde que le patient avoit au col, s'en ſervit pour le tirer tant qu'il put, juſqu'en haut; & lorſqu'il y fut arrivé, il le jetta de l'échelle, & lui monta deſſus les épaules. Même cérémonie fut faite au ſecond : de façon qu'on peut dire que ces deux patiens furent étranglés avant d'être pendus. Ce n'eſt pas tout; le Seigneur voulut que les corps des deux juſticiés fuſſent expoſés ſur le grand chemin de ſa Terre, avec un écriteau devant eux, qui inſtruiſoit les paſſans de la nature de leur crime. Il ordonna auſſi en même tems, que la potence ſeroit toujours dreſſée dans la grande cour de ſon Château, afin qu'en cas de récidive de la part de quelque fripon qui voulût le filouter au jeu, juſtice fût faite ſur le champ.

On a remarqué que depuis ce tems là aucun Grec ne lui a rendu viſite, & que les joueurs un peu équivoques qui voyagent dans cette Province, font ordinairement deux ou trois lieuës de plus, pour éviter de paſſer devant ce Château.

Outre ces morts funeſtes de quelques Grecs, il y eut, pour me ſervir de ce terme, des dépériſſemens généraux de leur eſpéce, c'eſt-à-dire, des cataſtrophes où il en périt un grand nombre tout à la fois; & ce fut dans certains chocs violens qu'il y eut entr'eux & les autres joueurs qui ne vouloient pas les admettre dans leurs Compagnies. Je ne parlerai ici que d'une de ces actions générales, où il reſta quarante Grecs ſur le carreau. L'affaire ſe paſſa aux portes d'une petite ville, à quelques lieues de Liége. Il y avoit tous les ans dans cette ville, au mois d'Août, une Foire ou fête, que les gens du Pays appellent *Carmeſſ*, où il ſe rendoit ordinairement beaucoup d'étrangers, parce qu'on y jouoit les jeux de hazard, quoiqu'ils ne fuſſent pas plus permis alors que dans quelqu'autre ſaiſon de l'année. Tous les Grecs François de la Flandre ne manquoient pas de s'y trouver, & même il en venoit quelques détâchemens de Paris. Les habitans de cette petite ville, qui s'étoient ſouvent trouvés dépouillés par ces hôtes, réſolurent de s'en défaire pour toujours. Pour cet effet, ils s'aſſemblerent le matin de la fête, & délibérerent qu'il falloit commencer d'abord par leur envoyer un député,

avec ordre de leur dire de ne pas ſe mêler dans les aſſemblées des Bourgeois, & de jouer entr'eux. Les Grecs qui n'étoient pas venus-là dans ce deſſein, reçurent fort mal le député ; ils oublierent même le droit des gens des Ambaſſadeurs, & roſſerent celui qu'on leur envoyoit. Les Liégeois, piqués de l'outrage fait en la perſonne d'un de leurs Miniſtres, chercherent à ſe venger; & les Grecs aſſemblés ſe mirent de leur côté en état de leur donner ſatisfaction. Les deux partis ſe ménacerent long-tems des yeux dans les rues. Mais, ſur les quatre heures du ſoir, il y eut un pour-parler, dans lequel le champ de bataille fut déſigné, & le moment du combat déclaré. On ſe rendit de part & d'autre au lieu indiqué. Les Liégeois, au nombre de cinquante, ſe rangerent d'abord en bataille, & témoignoient leur impatience d'en venir aux mains. L'armée Grecque étoit compoſée de Cavalerie & d'Infanterie; car pluſieurs d'entr'eux s'étoient rendus à cette Foire à pied, & d'autres à cheval.

Un Grec nommé *Blavac*, qui avoit été pendant ſix mois Sous-Lieutenant des Milices en France, prit le Commandement-Général de l'armée, & déclara que

l'affaire rouleroit ſur lui. Il fit un ſeul Corps d'armée de ſon Infanterie, dont il donna la droite à commander à un Grec, qui avoit été pendant long-tems Sergent dans Picardie; & la gauche, à un autre Grec qui avoit ſervi pluſieurs années, en cette même qualité, dans Champagne, & ſe réſerva le centre. Il poſta ſa Cavalerie ſur les aîles & derriére l'armée, pour la ſoûtenir, & arrêter les fuyards. L'aîle gauche des Grecs commença l'attaque. Elle fondit avec tant d'impétuoſité ſur l'ennemi, qu'il enfonça ſes premiers rangs, & l'ébranla entiérement. Le Commandant de la droite voulant profiter alors de ce premier avantage, engagea auſſi le combat de ſon côté. Dès ce moment, les deux armées furent aux priſes, & l'action devint générale.

Je voudrois avoir le ſtyle pompeux des Hiſtoriens qui tranſmettent les hauts faits d'armes à la poſtérité, pour donner ici avec emphaſe le détail des coups de poing qui furent donnés & reçus dans ce grand jour, où tant de guerriers & de héros ſe prirent aux cheveux.

Le Sergent de Picardie, qui, comme on vient de le dire, commandoit l'aîle droite de l'armée, fit des merveilles; &

celui de Champagne, qui commandoit la gauche, fit des prodiges; mais, pour le Sous-Lieutenant des Milices, devenu Général ſans promotion, je ne crois pas qu'aucun Auteur à rélation de batailles, pour effronté & menteur qu'il puiſſe être, s'aviſe jamais de relever la gloire qu'il acquit ce jour-là; & encore moins de parler de ſa bravoure; car il lâcha le pied pendant deux ou trois fois. Il eſt vrai qu'il lui arriva un événement au commencement de l'action, qui auroit déconcerté le plus grand Capitaine de notre tems; car ſon cheval s'étant déferré des quatre pieds, d'abord après le ſignal de la bataille, & ſes aides de camp n'ayant pû lui en fournir un ſecond, il avoit été obligé de monter ſur un âne. Or, comme cet âne, ſelon toutes les apparences, n'étoit pas dreſſé au manége des évolutions militaires, il reculoit ſouvent au lieu d'avancer.

Déja les Liégeois commençoient à céder le champ de bataille, & l'armée Grecque touchoit au moment de remporter une victoire complette, lorſqu'un Corps de réſerve de cinquante payſans, que ces premiers avoient poſté derriére une haye, paroiſſant tout d'un coup, fondit ſur l'en-

nemi. Alors, la bravoure de Picardie & de Champagne ne ſervit de rien ; il fallut céder au nombre. Ce dernior renfort de l'ennemi accabla entiérement l'armée Grecque.

Le Commandant de l'aîle droite fut tué d'un coup de pierre ; celui de la gauche, un moment après, ſubit le même ſort. A l'égard du pauvre diable de Général monté ſur un âne, il périt auſſi, mais d'un genre de mort que je ne ſçache pas qu'aucun Capitaine commandant ait jamais éprouvé depuis que les hommes ſe font la guerre ; car on lui fit rendre l'ame à force de l'aiguillonner avec des longs bâtons à pointe de fer, dont les payſans ſe ſervent dans ce pays-là à la campagne, pour faire marcher les bœufs.

Outre les mots & les bleſſés de l'armée Grecque qui reſterent ſur le champ de bataille, les Liégeois firent ſix priſonniers, qu'ils rouerent d'abord à coups de bâton, pour éviter l'embarras ordinaire des échanges. Ainſi périrent, dans ce grand jour, tant de braves Grecs, qui, par une mort glorieuſe & prématurée, échapperent au fouet, aux galéres, à la potence, & la rouë.

Les Liégeois firent auſſi-tôt chanter le *Te Deum* en action de graces pour la victoire complette qu'ils avoient remportée ſur les Grecs, & ſe réjouirent d'autant plus, qu'ils eſpérerent qu'il n'en viendroit plus à l'avenir à leur *Carmeſſ.* Ami Lecteur, ce n'eſt guéres ici que l'Hiſtoire paſſive des Grecs : il ne ſera pas impoſſible que je ne donne quelque jour leur Hiſtoire active.

FIN.